

HYP

HYPOSTASE. s. f. Terme de Théologie, qui signifie Suppôt, personne. Il y a en Dieu trois hypostases et une seule nature.

HYPOSTASE, en termes de Médecine, se dit du sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE. adj. des 2 genres. Il n'est d'usage que dans cette phrase de Théologie, Union hypostatique, par laquelle on entend l'union du Verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. D'une manière hypostatique. Le Verbe s'est uni hypostatiquement à la nature humaine.

HYPOTHÈNAR. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle du petit doigt. Il y en a un au pied, qui porte le même nom.

HYPOTHÈNUSE. s. f. Terme de Géométrie. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle. L'hypothénuse est le plus grand des trois côtés d'un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE. adj. des 2 genres. Qui a droit d'hypothèque. Créancier hypothécaire.

On appelle Dettes hypothécaires, Les dettes qui donnent hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. Terme de Pratique. Par une action hypothécaire. Il est obligé hypothécairement.

HYPOTHÈQUE. s. f. Droit acquis par un créancier sur les biens que son débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette. Hypothèque générale. Hypothèque spéciale. Ancienne hypothèque. Avoir hypothèque sur tous les biens de quelqu'un. Hypothèque sur une terre. Une femme a hypothèque sur tous les biens de son mari, du jour de son contrat de mariage. Un bien chargé d'hypothèques. Être premier en hypothèque. Être subrogé à l'hypothèque.

HYP

Donner une terre en hypothèque, pour hypothèque. Purger les hypothèques. Eteindre une hypothèque. Les Charges chez le Roi ne sont point sujettes à hypothèque. Une promesse sous seing privé ne porte point d'hypothèque. Déroger à son hypothèque. Conservateur des hypothèques. Déclaration d'hypothèque.

On appelle populairement Hypothèque. Une composition faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, des fruits, etc. qu'on boit après le repas. Boire de l'hypothèque. Prendre de l'hypothèque. Hypothèque de muscat, de coin, etc.

HYPOTHÈQUE. v. a. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. Il hypothèque tous ses biens.

HYPOTHÈQUE, ÉL. participe. On dit familièrement d'un homme dont la santé est ruinée, qu'il est bien hypothéqué.

HYPOTHÈSE. s. f. Terme de Philosophie. Supposition d'une chose soit possible, soit impossible, de laquelle on tire une conséquence. Faire une hypothèse. J'argumente sur votre hypothèse, de l'hypothèse que vous posez.

HYPOTHÈSE, se dit aussi De l'assemblage de plusieurs choses qu'on imagine et qu'on suppose pour parvenir plus facilement à l'explication de certains phénomènes; ce qu'on appelle autrement et plus communément Système. L'hypothèse de Ptolémée. L'hypothèse de Tichobrahé.

Il se dit pareillement d'une proposition particulière comprise sous la thèse générale. Rédire la thèse à l'hypothèse. Venons de la thèse à l'hypothèse. Appliquer la thèse à l'hypothèse.

HYPOTHÉTIQUE. adj. des 2 g. Qui est

HYS

709

fondé sur une hypothèse. Proposition hypothétique.

HYPOTHÉTIQUEMENT. adv. Par hypothèse, par supposition. Cela n'est vrai qu'hypothétiquement.

HYPOTYPOSE. s. f. Figure de Rhétorique. Description animée, peinture vive et frappante. L'hypotypose bien placée produit un grand effet.

HYS

HYSOPE. s. f. Sorte de plante aromatique.

On dit proverbialement, Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, pour dire, Depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

HYSOPE DE GARIQUE, ou **HERBE D'ON**. Voy. Hélianthème.

HYSTÉRIQUE. adj. des 2 g. Qui a rapport à la matrice.

En Médecine, on appelle Passion ou affection hystérique, Une maladie à laquelle les femmes sont sujettes. Vapeurs hystériques.

On appelle aussi Hystériques ou Antihystériques, Les médicamens propres à remédier aux passions hystériques.

HYSTÉROCELE. subst. f. Descente consécutive par le passage de la matrice à travers le péritoine.

HYSTÉROLITE. s. f. Pierre, ou pétrification sur laquelle on trouve représentées les parties naturelles de la femme.

HYSTÉROTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Dissection de la matrice.

HYSTÉROTOMOTOCIE. s. f. Terme de Chirurgie. Il signifie la même chose que l'opération Césarienne.

I

I. Substantif masculin. La neuvième lettre de l'Alphabet François. Un grand I. Un petit i. Un I long. Un I bref.

On distingue deux sortes d'I, soit par la valeur, soit par la figure; l'I voyelle, et la consonne J.

L'I voyelle est une ligne droite verticale surmontée d'un point. Sa position est devant les consonnes: Idole, ignorant, illustre, etc. Il sert souvent dans l'orthographe à donner à l'a et à l'o le son d'un e ouvert, fermé, ou muet. Jamais, J'aurais, Je serai. Faisant, qu'on pron. communément Fesant.

La consonne J, qu'on appelle un Je dans la nouvelle dénomination, est une ligne pareillement surmontée d'un point, mais recourbée par le bout d'en bas. Sa position est devant toute sorte de voyelle, jadis, jeu, j'ignore, jouer, jurer, où il a la valeur que le g a seulement devant l'e, germe, et devant l'i, giron.

Quand l'I voyelle ou la consonne J sont majuscules, comme dans les noms propres, et dans le mot par où commence une période, alors on supprime le point dont ailleurs ils doivent être surmontés.

On met un tréma sur la voyelle I, pour montrer qu'elle ne se prononce point avec la voyelle précédente. Voyez TRÉMA.

On dit proverbialement, pour marquer un homme vétilleux, et qui est exact dans les petites choses, qu'il met les points sur les i.

Dans cette nouvelle Édition du Dictionnaire, on a jugé à propos de mettre séparément les mots qui s'écrivent avec la voyelle I, et ceux qui s'écrivent avec la consonne J, et l'on commencera par la voyelle.

I A M

IAMBE. s. m. (Ce mot est de trois syllabes.) On appelle ainsi dans la versification Latine et

dans la Grecque, Un pied dont la première syllabe est brève, et la dernière longue. Ce vers n'est composé que d'iambes. Le dernier pied de ce vers est un iambe.

On appelle aussi Iambe, Le vers où il y a des iambes, et particulièrement au second, au quatrième et au sixième pied. Les vers iambes sont excellens pour la Tragédie. Il est ici employé adjectivement.

IAMBE, est aussi substantif dans le même sens. Les Poètes Grecs et Latins ont employé les iambes dans leurs Drames.

IAMBIQUE. adjectif. Composé d'iambes. Vers iambique.

I A T

IATRALEPTIQUE. s. f. Partie de la Médecine qui guérit par les frictions, les fomentations, les emplâtres et autres remèdes extérieurs.

IBIS, subst. m. (On prononce *IS*.) Oiseau d'Égypte qui se nourrit de serpents, et qui en détruit une grande quantité. C'est une espèce de Cigogne.

ICE

ICELUI, ICELLE, pronom démonstratif et relatif. Il est fâcheux que ce pronom, qui empêcherait beaucoup d'amphibologies, ne soit plus que dans la Pratique.

ICH

ICHNEUMON, s. m. (On prononce *Ikneumon*.) Animal quadrupède qui est à peu près de la grosseur d'un chat. L'*Ichneumon* passe pour être l'ennemi du crocodile et de l'aspic.

On l'appelle encore, Rat de Pharaon et Mangouste.

On nomme aussi *Ichneumon*, Un insecte qui a quatre ailes et un aiguillon comme les abeilles. Il y en a de plusieurs espèces.

ICHOGRAPHIE, s. f. (On prononce *Ikno*.) Terme didactique. Plan d'un Édifice.

ICHOGRAPHIQUE, adjectif des 2 genres. (On prononce *Ikno*.) Qui appartient à l'Ichographie.

ICHOREUX, EUSE, adj. (On prononce *Ikoreux*.) Terme de Chirurgie. On appelle *Pus ichoreux*, humeur ichoreuse, Une espèce de pus ou de pus séreux et âcre, qui découle des ulcères.

ICHTYOLITES, s. m. pluriel. (On prononce *Ikty*.) Poissons pétrifiés, ou pierres chargées d'empreintes de poissons.

ICHTHYOLOGIE, s. f. (On prononce *Ikty*.) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des Poissons.

ICHTHYOPHAGE, (adj. des 2 genres.) On prononce *Ikty*.) Qui ne vit que de poisson. Ce nom a été donné à plusieurs peuples. Un peuple, une nation *ichthyophage*.

On l'emploie aussi substantivement. Un *Ichthyophage*.

ICI

ICI, adv. de lieu. En ce lieu-ci. Venez ici. Je voudrais bien qu'il fût ici. Sortez d'ici. Ici et là. Hors d'ici. Il a passé par ici. Venez jusqu'ici.

On l'oppose à l'adverbe *Là*, et il marque certains lieux que l'on désigne. Ici, il y a une forêt, là une montagne. Ici, Alexandre gagna une bataille, là il passa une rivière. En partant d'ici vous irez là.

Il se met aussi dans l'énumération, pour distinguer les circonstances. Ici il pardonne, là il punit.

Ici, signifie aussi L'endroit d'un discours, d'une narration, d'un livre, etc. Ici il commence à parler d'une telle guerre. Ici finit un tel traité. Jusqu'ici j'ai parlé des coutumes.

Il est encore adverbe de temps, pour signifier Le moment présent. Cela ne s'étoit pas vu jusqu'ici.

On dit, en termes de Religion, Les choses d'ici-bas, les affaires d'ici-bas, pour dire, Ce bas monde, et par opposition aux choses célestes.

ICO

ICOGIAN, s. m. Page du Grand Seigneur. Les *ICogians* sont les mieux faits d'entre les enfans de Tribut.

ICONOCLASTE, s. m. Briseur d'images. L'*Iconomane* combattoit le culte des images, et l'*Iconoclaste* les brisoit. L'hérésie des *Iconoclastes*.

ICONOGRAPHIE, subst. f. Description des images, des tableaux, etc. Il se dit particulièrement De la connoissance des monumens antiques, tels que les bustes, les peintures, etc.

ICONOGRAPHIQUE, adj. des 2 genres. Qui appartient à l'Iconographie.

ICONOLÂTRE, s. m. Nom que les Iconoclastes donnoient aux Catholiques, qu'ils accusoient d'adorer les images.

ICONOLOGIE, s. f. Interprétation, explication des images, des monumens antiques.

ICONOMAQUE, s. m. Hérétique qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE, s. m. Terme de Géométrie. Corps solide qui a vingt faces.

Il se dit principalement d'Un corps solide régulier dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux.

ICT

ICTÈRE, s. m. Terme de Médecine. Débordement de bile qui cause la jaunisse.

ICTÉRIQUE, adj. des 2 g. Terme de Médecine, qui se dit Des remèdes contre la jaunisse.

IDE

IDÉAL, ALE. adjectif. Terme de Logique et de Métaphysique. Qui existe dans l'idée, qui n'existe que dans l'entendement. Les mots abstraits n'ont qu'une existence idéale.

IDÉAL, signifie aussi Chimérique. Pouvoir idéal. Richesses idéales.

Il n'a point de pluriel au masculin.

IDÉE, s. f. Perception de l'âme, notion que l'esprit se forme de quelque chose. Noble idée. Belle idée. Idée claire et nette. Idée confuse. Idée distincte. Avoir une idée, des idées dans l'esprit. Se former, se faire une idée. Les premières idées. Une fautive idée. L'esprit plein d'idées. Ce que j'en ai vu ne répond pas à l'idée que je m'en étois faite. J'en avois conçu une haute idée.

Il se prend aussi, en parlant de Dieu, pour les formes, les exemplaires, les modèles éternels de toutes les choses créées qui sont en Dieu. Les idées de toutes choses sont en Dieu.

On dit aussi dans ce sens, Les idées de Platon.

IDÉE, signifie aussi L'esquisse d'un ouvrage, le dessin. Il en a jeté l'idée sur le papier.

On le dit aussi pour désigner Un ouvrage trop peu achevé. Ce n'est qu'une première idée, qu'une idée informe.

On dit encore, en parlant d'Un ouvrage, qu'il n'y a point d'idée, pour dire, qu'il n'y a point d'invention.

On dit dans le même sens, Cet Auteur manquoit d'idées.

IDÉE, se prend quelquefois pour Les espèces, les images qui sont dans la mémoire, ou dans l'imagination. J'ai vu cet homme-là autrefois, j'en ai quelque idée. Il ne me souvient point de cela, je n'en ai aucune idée. Cela m'en a rappelé les idées. Le temps en a effacé les idées.

Il se prend aussi figurément pour Des visions chimériques, ou pour des choses qui ne sont point effectives. Ce ne sont que des idées, des idées creuses, de belles idées. Il veut donner ses idées pour des choses réelles. Il se repaît d'idées. Il nous a entretenus de ses idées. Il n'est riche qu'en idées. Quelle idée avez-vous là?

IDEM, Mot emprunté du Latin, qui signifie, Le même. On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. On s'en sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponse, la même taxe, la même apostille sur un objet que sur le précédent.

IDENTIFIER, verb. act. Comprendre deux choses sous une même idée. La définition doit toujours être identifiée avec le défini.

IDENTIVÉ, ée. participe.

IDENTIQUE, adj. des 2 genres. Qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous une même idée. Vous croyez me faire deux propositions différentes, mais elles sont identiques. Deux et deux sont identiques avec quatre.

IDENTIQUEMENT, adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ, subst. fém. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une, sont comprises sous une même idée. Il n'est en usage que dans le didactique. Identité de raisonnement. Identité de nature. Identité de penes en divers termes.

IDES, s. f. pl. Quatrième des mois de Mars, de Mai, de Juillet et d'Octobre dans le calendrier des anciens Romains, et le treizième des autres mois. Les Ides de Mars furent fatales à Jules-César.

IDI

IDIOIME, subst. m. Langue propre d'une nation. L'idiome François. L'idiome Allemand, etc.

Il se dit par extension, Du langage d'une partie d'une Nation. L'idiome Provençal. L'idiome Gascon. Et ce mot n'est guère en usage que dans le dialectique.

IDIOPATHIE, s. f. Terme de Médecine. Maladie propre à quelque membre, à quelque partie du corps.

En Morale, ce mot signifie L'inclination particulière pour une chose.

IDIOPATHIQUE, adjectif des 2 genres. Qui appartient à l'Idiopathie. Maladie idiopathique.

IDIOT, IOTE, adj. Stupide, imbécile. C'est

IDO

l'homme du monde le plus idiot. Cette femme-là n'est pas si idiote que vous pensez.

Il s'emploie aussi au substantif; et c'est dans cette acception qu'on dit: C'est un idiot. Un pauvre idiot, une pauvre idiote.

IDOTISME, s. m. Construction et tour d'expression, contraire aux règles ordinaires de la Grammaire, mais propre et particulier à une langue. Cette particule mise de telle façon, cette construction, ce pléonasme est un idiotisme de la Langue Française. Chaque Langue a ses idiotismes. Ce mot n'est guère en usage que dans le didactique.

IDO

IDOINE, adj. des 2 genres. Propre à quelque chose. Il vieillit, excepté au Barreau. *Apte et idoine.*

IDOLÂTRE, adj. des 2 genres. Qui adore les Idoles, et leur rend des honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu. Toute la terre étoit idolâtre. Les nations idolâtres. Les peuples idolâtres.

Il se dit aussi De tous ceux qui rendent un culte divin à des créatures. Les Perses qui adoroient le feu, les Egyptiens qui adoroient les crocodiles, étoient idolâtres.

Il se dit Du culte même. Rendre un culte idolâtre. Faire des sacrifices idolâtres. Offrir un encens idolâtre.

IDOLÂTRE, s'emploie figurément en plusieurs sens de parler. Ainsi on dit, qu'un homme est idolâtre d'une femme, pour dire, qu'il est follement amoureux; et qu'une mère est idolâtre de ses enfans, pour dire, qu'elle les aime excessivement. Et l'on dit, qu'un homme est idolâtre de ses pensées, de ses opinions, de ses ouvrages, pour dire, qu'il les estime trop, qu'il y est trop attaché. On dit dans le même sens, qu'une femme est idolâtre de sa beauté.

IDOLÂTRE, se dit aussi au substantif; mais dans cette acception il n'est d'usage qu'en parlant De ceux qui adorent les Idoles ou les autres fausses Divinités. Les Idolâtres des Indes. Prêcher les Idolâtres. Convertir les Idolâtres.

IDOLÂTRER, v. n. Adorer les Idoles. Les Hébreux idolâtrèrent dans le désert. Les femmes portèrent Salomon à idolâtrer.

Il est aussi actif, et signifie figurément. Aimer avec trop de passion. Il idolâtre cette femme. Elle est folle de ses enfans, elle les idolâtre.

IDOLÂTRÉ, m. participe. Il n'est en usage qu'au figuré. Cette femme veut être idolâtrée.

IDOLÂTRIE, s. f. Adoration des Idoles, culte des faux Dieux. Ces peuples étoient encore dans l'idolâtrie, adonnés à l'idolâtrie.

On dit figurément d'un homme qui aime excessivement une femme, qu'il l'aime jusqu'à l'idolâtrie. Aimer avec idolâtrie.

IDOLÂTRIQUE, adj. des 2 genres. Qui appartient à l'idolâtrie. Cérémonies idolâtriques. Superstition idolâtrique.

IDOLE, s. f. Figure, statue représentant une

IGN

fausse Divinité, et exposée à l'adoration. Idole d'or, d'argent, de pierre. L'idole de Jupiter. L'idole de Mercure, etc. Les Prêtres des Idoles. Adorer une Idole. Donner de l'encens aux Idoles. Renverser les Idoles, les Temples des Idoles.

Figurément, en parlant De ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un, on dit, que C'est son idole. Cet enfant-là est l'idole de sa mère. L'intérêt est l'idole du siècle. L'avare fait son idole de son argent.

IDOLE, se dit figurément et familièrement, d'une belle créature sans grâce, sans maintien, et qui ne paroît point animée. Elle est belle, mais c'est une idole, une vraie idole.

On dit aussi d'une personne stupide, que C'est une idole, une vraie idole; et d'un homme qui se tient à ne rien faire, qu'il se tient là comme une idole.

IDY

IDYLLE, s. f. (On prononce *Idyle*.) Espèce de petit Poème dans lequel on peut traiter toute sorte de matière, mais qui roule plus ordinairement sur quelque sujet pastoral ou amoureux, et qui tient de la nature de l'Eglogue. Composer une Idylle. Une belle Idylle. Les Idylles de Théocrite. Les Idylles de Bion. Les Idylles de Moschus.

IF

IF, s. m. Arbre toujours vert, qui a une espèce de feuille fort étroite, un peu longue, et qui porte un petit fruit rouge et rond. Planter des ifs. Une palissade d'ifs. Tondre des ifs. Tailler des ifs, tailler des ifs en boule, en pyramide, etc.

IGN

IGNARE, adj. des 2 genres. Qui n'a point étudié, qui n'a point de lettres. Il n'est d'usage que dans certaines phrases du style familier, comme: Gens ignares et non lettrés. C'est l'homme du monde le plus ignare.

IGNÉ, EE, adj. (On prononce le G dur dans ce mot et les deux suiv.) Terme didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu. Substance ignée. D'une nature ignée. Les parties ignées. Corpuscules ignés. Matière ignée.

IGNICOLE, adj. des 2 genres. Il se dit Des adorateurs du feu.

IGNITION, s. f. Terme de Chimie. État d'un métal rougi au feu. Un métal est dans l'état d'ignition, lorsqu'il est rouge et pénètre par le feu, sans être en fusion.

IGNOBLE, adj. des 2 genres. Qui est bas, qui sent l'homme de basse extraction. Langage ignoble. Expressions ignobles. Avoir l'air ignoble. Le maintien ignoble. La physionomie ignoble. Les manières ignobles. Les sentimens ignobles. Il n'y a rien de plus ignoble et de plus indigne qu'un pareil procédé.

IGNOBLEMENT, adv. D'une manière ignoble. Il est fait ignoblement. Il parle ignoblement.

IGNOMINIE, s. f. Infamie, grand déshon-

IGN

711

neur. Être couvert d'ignominie. Charge d'opprobres et d'ignominie. C'est une éternelle ignominie pour lui et pour toute sa postérité. Une grande ignominie pour son nom. Souffrir de grandes ignominies. Être exposé à l'ignominie, aux affronts.

IGNOMINIEUSEMENT, adv. Avec ignominie. On l'a traité ignominieusement.

IGNOMINIEUX, EUSE, adj. Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. Mort ignominieuse. Supplice ignominieux. Traitement ignominieux. Cela est ignominieux à toute sa race.

IGNORAMMENT, adv. Avec ignorance. Quand il veut parler de ces matières-là, il en parle fort ignoramment.

IGNORANCE, s. f. Défaut de connoissance, manque de savoir. Ignorance grossière. Ignorance crasse. Grande ignorance. Profonde ignorance. Ignorance excusable. Ignorance invincible. Ignorance volontaire. Ignorance affectée. Durant les siècles d'ignorance. C'étoit un siècle d'ignorance. Creux dans l'ignorance. Vers dans une extrême ignorance de toutes choses. Ignorance du droit. Ignorance du fait. J'avoue mon ignorance là-dessus.

On dit, Ce livre est plein d'ignorances grossières, pour dire, qu'il est rempli de fautes qui marquent une ignorance grossière dans l'Auteur.

On dit, dans le style de Pratique, Afin que nul n'en prétende cause d'ignorance, pour lire. Afin que nul ne puisse s'excuser son ignorance pour excuse. Et dans le style familier on dit, Prétendre cause d'ignorance, pour dire, Prétendre ignorer quelque chose; et cela ne se dit ordinairement que Des choses qu'on veut faire semblant d'ignorer.

IGNORANT, ANTE, adj. Qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. Être ignorant. Il est extrêmement ignorant. Il est ignorant au dernier point. Tous ces peuples-là sont très-ignorans. Il a le sens droit, mais du reste il est fort ignorant. Il s'avoue ignorant. Il est si ignorant, qu'il ne sait pas lire.

Il s'emploie aussi relativement, en parlant De celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui ignore certaines choses. Il sait beaucoup de choses, mais il est fort ignorant en Géographie. Il est ignorant sur ces matières-là.

En termes de Palais, on dit, Il est ignorant du fait.

Proverbialement, pour marquer qu'on ne sait rien de quelque chose qui est arrivé, on dit, J'en suis aussi ignorant que l'enfant qui est à naître.

IGNORANT, s'emploie aussi au substantif dans tous les sens de l'adjectif. C'est un ignorant. C'est un franc ignorant. Il n'y a que des ignorans qui puissent parler de la sorte. L'ignorant a le ton dédaigneux, suite de savoir-douter. Il fait Pignorant là-dessus, mais personne n'est mieux informé que lui.

IGNORER, v. a. Ne savoir pas. C'est une chose qu'il ignore. J'en ignore la cause. Igno-

rar les premiers principes des Sciences, les premiers principes de sa Religion. Ignorer les choses les plus nécessaires à savoir. Il est si ignorant, qu'il n'ignore rien.

On dit aussi familièrement. C'est un homme qui n'ignore de rien. Alors il est neutre.

Ignorant, *é.* participe. C'est un homme ignorant. Il mène une vie obscure et ignorée.

I L

IL. Pronom masculin qui désigne la troisième personne. Il fait, ils vont, ils courent, etc. Ce pronom ne se met jamais qu'immédiatement devant le verbe, sans souffrir rien entre deux, si ce n'est des particules, et des pronoms personnels; comme, Il nous dit, il lui parle, il ne veut pas, etc. Il se met aussi immédiatement après le verbe dans les interrogations. Que fait-il? Où sont-ils? Dort-il? ou, Qu'a-t-il dit? Qu'a-t-il fait? Aime-t-il le jeu? etc. ou même sans interrogation: Alors, dit-il. Aussi firent-ils sages. Aussi est-il vrai, etc.

Il se met aussi devant les verbes impersonnels; et alors il n'est point relatif. Il faut que... Il est besoin de... Il pleut. Il neige. Il tonne. Il fait mauvais temps. Il y a des hommes. Il se répandit un écrit, une nouvelle.

I L E

ILE. *s. f.* Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. *Île déserte. Île peuplée, fertile, inaccessible, salubre.* Les Îles qui sont dans la mer, dans les rivières. La rivière fait une Île, des Îles. Ce n'est pas un continent, c'est une Île. Îles flottantes. L'Île de Malte. Les Îles Fortunées. Aborder dans une Île. Les Îles nouvellement découvertes.

ILES. *s. masc. pl.* Terme d'Anatomie. On nomme Os des îles, Des os larges et plats situés aux parties latérales du bassin.

ILÉUM, ou ILÉON. *s. m.* Terme d'Anatomie. On donne ce nom au dernier des intestins grêles.

I L I

ILIAQUE. *adj.* des 2 genres. Terme de Médecine. Passion iliaque. Cette maladie est ainsi nommée, parce qu'entre les différents symptômes qui la dénotent, on sent particulièrement une douleur très-aiguë dans l'intestin iléum.

ILIAQUE, se dit aussi d'un muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin.

ILIAQUE, se dit encore Des artères qui sont formées par la circulation de l'orte descendante.

ILION. *s. m.* Terme d'Anatomie. Nom d'un des trois os qui forment les os innommés du bassin.

I L L

ILLÉGAL, ALE. *adj.* (On prononce les I. Dans ce mot et les suivans.) Qui est contre la loi. Convention illégale. Assemblée illégale. Formes illégales, etc.

ILLÉGITIME. *adj.* des 2 genres. Qui n'a pas les conditions, les qualités requises par la

loi pour être légitime. Enfant illégitime. Mariage illégitime.

Il signifie aussi, Injuste, déraisonnable. Dérivés illégitimes. Prétention illégitime.

ILLÉGITIMEMENT. *adverbe.* Injustement, sans fondement, sans raison. Il prétend cela illégitimement. Posséder illégitimement.

ILLÉGITIMITÉ. *s. f.* Défaut de légitimité. L'illégitimité d'un titre.

ILlicITE. *adjectif.* des 2 genres. Qui est défendu par la loi. Action illicite. Plaisir illicite. Amour illicite. Pratique illicite. Convention illicite. Des assemblées illicites. Des attroupemens illicites. Acquiescer par des moyens illicites.

ILlicITEMENT. *adv.* Contre le droit et la justice. Il est vrai que cela s'est fait, mais toujours illicitement. Il n'est guère d'usage que dans le style de Pratique.

ILLIMITÉ, ÉE. *adj.* Qui n'a point de bornes. point de limites. Espace illimité. Étendue illimitée. Autorité illimitée. Ces Ambassadeurs ont un pouvoir illimité.

ILLISIBLE. *adjectif.* des 2 genres. Qu'on ne sauroit lire. Cette écriture est illisible. Voyez INLISIBLE.

ILLUMINATIF, IVE. *adjectif.* Il n'est guère d'usage qu'en termes de Dévotion mystique. La vie illuminative.

ILLUMINATION. *s. f.* Action d'illuminer, ou état de ce qui est illuminé.

ILLUMINATION, se dit aussi d'Une grande quantité de lumières, disposées avec symétrie à l'occasion d'une réjouissance. Une belle illumination. Une grande illumination. Faire une illumination dans un Palais, dans une place publique, dans des jardins. Il y avoit des illuminations à toutes les fenêtres, dans toutes les rues.

ILLUMINATION, en termes de Dévotion, se dit figurément, De la lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. Une illumination divine. Par illumination du Saint-Esprit.

ILLUMINER. *v. a.* Éclairer, répandre de la lumière sur quelque corps. Toute la Ville étoit illuminée par les feux de joie qu'on avoit allumés dans les rues.

ILLUMINER, se dit aussi quelquefois pour, Faire des illuminations. On ordonna d'illuminer dans toutes les rues. On avoit illuminé toute la face du Palais.

ILLUMINER, signifie figurément, et en matière de Religion, Éclairer l'esprit, éclairer l'âme. Il faut prier Dieu qu'il les illumine, et qu'il les convertisse. Ce Pays-là n'avoit pas encore été illuminé par l'Évangile. Seigneur, illuminez mon âme, mon entendement.

ILLUMINÉ, ÉE. *participe.*

Il signifie aussi Un visionnaire en matière de Religion; et alors on le fait substantif. C'est un homme qui a des visions ridicules, c'est un illuminé.

On appelle aussi Illuminés, Certains Hérétiques qui ont paru en ces derniers siècles. Il est de la secte des Illuminés.

ILLUSION. *s. fém.* Apparence trompeuse,

présentée à quelqu'un, ou par sa propre imagination, ou par l'artifice d'un autre. Quand on est dans un bateau et que le rivage semble marcher, quand un bâton paroit rompu dans l'eau, c'est une illusion des sens. Le relief dans la Peinture est une illusion. Illusion optique. Illusion théâtrale. Faire illusion à quelqu'un.

Il se dit aussi Des tromperies qu'on attribue aux démons, lorsqu'on prétend qu'ils font paroître aux sens intérieurs ou extérieurs les choses autrement qu'elles ne sont. Illusion diabolique. Illusion magique. Ce sont des illusions du Démon.

ILLUSTRE, se dit aussi Des pensées et des imaginations chimériques. C'est un homme plein d'illusions, sujet à des illusions, qui se repaît d'illusions. Ses prétentions sont une pure illusion. Se faire illusion à soi-même.

ILLUSTRE, se dit pareillement De certains songes, de certains fantômes qui haïssent ou qui troublent l'imagination. Une illusion agréable. De douces illusions.

ILLUSOIRE. *adj.* des 2 genres. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Il est surtout d'usage dans le style didactique. Une proposition illusoire. Contrat illusoire. Une demande illusoire. Une espérance illusoire. Un projet illusoire.

ILLUSOIREMENT. *adv.* D'une façon illusoire. Il n'est guère d'usage que dans le style de Pratique.

ILLUSTRATION. *s. f.* Ce mot n'est guère d'usage qu'en parlant Des marques d'honneur dont une famille est illustrée. C'est une famille noble et ancienne, mais sans illustration, où il n'y a eu aucune illustration.

ILLUSTRE. *adj.* des 2 g. Éclatant, célèbre par le mérite, par la noblesse, ou par quelque autre chose de louable et d'extraordinaire. Il se dit également Des personnes et des choses. Un homme illustre. Les hommes illustres de Plutarque. Une race illustre. Une maison illustre. Famille illustre. Il est né d'un sang illustre. Un Corps illustre. Une Compagnie illustre. Une Assemblée illustre. Un homme qui s'est rendu illustre. Illustre par ses grandes actions, par sa vertu. Il a donné d'illustres marques de son courage. Il est illustre dans sa profession. Un illustre Artiste. Un Auteur illustre. C'est un des illustres monumens qui nous restent de l'antiquité.

Il s'emploie quelquefois substantivement, en parlant d'Une personne qui excelle en quelque chose, et principalement en quelque Art. Ce Peintre-là est un illustre. C'est un des illustres de son temps.

ILLUSTRE, se joint aussi avec des substantifs qui marquent des vices, des crimes, et signifie, Qui est connu, qui a fait du bruit. Un scélérat illustre. On dit mieux, Un fameux scélérat.

ILLUSTRE. *v. act.* Rendre illustre. Les grandes Charges ont illustré cette famille. Cet Auteur a illustré son Pays par ses ouvrages. Cet homme est illustré par plusieurs belles actions.

ILLUSTRE, ÉE. *participe.* Une Ville illustrée

par le sang de plusieurs Martyrs. Maison illustrée. Famille illustrée.

ILLUSTRISSIME, adj. des 2 g. Titre qu'on donne par honneur à quelques personnes relevées en dignité, principalement aux Ecclesiastiques. *Illustrissime et Révérendissime Seigneur.*

ILO

ÎLOT, s. m. Terme employé principalement dans les Ordonnances, pour signifier une très-petite île. *Les Îles, Îlots et atterrissements.* Il y a un Îlot à côté de cette île.

ÎLOTE, s. m. A Lacédémone, esclave.

IMA

IMAGE, s. fém. Représentation de quelque chose en Sculpture, en Peinture, en Estampe, en Dessin à la main, etc. *Les Images des saints Dieux. Une Image bien ressemblante. Une Image fidèle.*

On entend particulièrement par *Images*, celles qui sont l'objet d'un culte religieux; et c'est dans ce sens qu'on dit absolument: *Briser les Images. Rompre les Images. Abattre les Images.* Léon l'Asturien fut appelé *Briseur d'Images*. *Honorer les Images des Saints. Le culte des Images.*

Il se dit aussi Des Estampes. *Image en taille douce, en taille de bois. Une Image de velin. Une Image de papier.* Il y a de belles Images dans ce livre. *Un vendeur d'Images. Amuser les enfans avec des Images.*

On dit figurément et familièrement d'Une belle personne, mais qui n'a guère d'action, qui a peu de physionomie, que *C'est une belle image.*

Et proverbialement, on dit d'un enfant fort retenu et fort posé, qu'il est sage comme une image.

On dit proverbialement et par plaisanterie à quelqu'un, *Vous avez bien fait, vous auez une image.*

IMAGE, signifie encore Ressemblance. Dieu a fait l'homme à son image. *L'homme est l'image de Dieu. Les Rois sont la plus vive image de Dieu.* Cet enfant est l'image de son père, sa vraie image. *Voir son image dans le miroir. Voir son image dans l'eau.* Ce tableau présente bien l'image de la nature.

IMAGE, suivant l'ancienne Philosophie, se dit aussi Des espèces qui représentent les objets aux yeux ou à l'imagination. *L'image des corps frappe nos yeux durant le sommeil. Il nous reste dans l'esprit des images de ce que nous avons vu.*

IMAGE, se prend aussi pour Idée. *Se faire une image agréable de quelque chose. Avoir l'image de la mort présente à l'esprit. L'image du péril.*

En parlant d'un ouvrage de prose ou de vers, orné de descriptions, on dit, qu'il est plein d'images. *Un discours rempli de belles images. Image noble, riante, affreuse. Une belle image du Paradis. Une terrible image de l'Enfer.*

IMAGER, ÈRE, s. Qui vend des images, des estampes. *Cet Imager a un beau choix d'estampes.*

IMAGINABLE, adj. des 2 g. Qui peut être imaginé. *Cela est-il imaginable? On lui a fait tous les remèdes imaginables. Tous les malheurs imaginables lui sont arrivés. On a fait tous les efforts imaginables pour le sauver.*

IMAGINAIRE, adj. des 2 genres. Qui n'est que dans l'imagination, et n'est point réel. *Un honneur imaginaire. Les biens imaginaires. Une dignité imaginaire. Il se repait de choses imaginaires. Espaces imaginaires.*

On dit d'un homme à visions singulières, qu'il est dans les espaces imaginaires, qu'il voyage dans les espaces imaginaires.

On appelle *Malade imaginaire*, Un homme dont l'imagination est tellement blessée, qu'il se croit malade, quoiqu'il ne le soit pas.

IMAGINAIRE, en Algèbre, signifie Impossible. *La racine paire d'une quantité négative est imaginaire.*

Il se prend aussi substantivement. *Faire évanouir l'imaginaire.*

IMAGINATIF, IVE, adj. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. *Avoir l'esprit imagitatif. C'est une personne fort imaginative.*

On dit, *La faculté, la puissance imaginative*, pour dire, *La faculté, la puissance par laquelle on imagine*; et simplement, *L'imaginative*, en employant ce terme au substantif. Il est du style familier.

IMAGINATION, s. f. Faculté d'imaginer, d'inventer. *Avoir l'imagination vive. L'imagination forte, l'imagination fertile, l'imagination heureuse, l'imagination gâtée. La force de l'imagination. Voyez ce que peut l'imagination. Un effet de l'imagination. Cela m'est venu à l'imagination.*

Il signifie aussi Pensée singulière. *Voilà une belle imagination. Une agréable imagination.*

Il signifie encore La faculté de se représenter et de rendre vivement les objets. *Ce Poète, ce Peintre a beaucoup d'imagination.*

Il se dit aussi De la croyance, de l'opinion qu'on a de quelque chose sans beaucoup de fondement. *La plaisante imagination, que de vouloir nous soutenir... C'est une pure imagination.*

Il signifie pareillement, Fantaisie bizarre, idée folle et extravagante. *C'est un homme qui a d'étranges imaginations. Imaginations folles, vaines, creuses, grotesques, extravagantes. Se repaître d'imaginations.*

IMAGINER, v. a. Se représenter quelque chose dans l'esprit. *C'est un homme qui imagine bien, qui imagine de belles choses, qui imagine heureusement. Qu'imaginez-vous là-dessus? Je n'en imagine rien de bon. On ne peut rien imaginer de plus surprenant. Cela est au-delà de tout ce que l'on peut imaginer. Imaginez-vous un homme qui soit riche, savant, etc.*

Il signifie aussi Inventer. *Imaginer un divertissement, une machine.*

IMAGINER, s'emploie souvent avec le pronom personnel; et alors il signifie, Se figurer quelque chose sans fondement. *Il s' imagine qu'il viendra à bout de cela. Il s' imagine être un grand Docteur. C'est un homme glorieux qui s' imagine que tout lui est dû. Vous vous imaginez cela. Vous vous l'êtes imaginé.*

Il signifie aussi quelquefois simplement, Croire, se persuader. *Je ne saurois m' imaginer que cela soit comme on le raconte.*

IMAGINÉ, ÈE, participe. *Conte bien imaginé. Des choses heureusement imaginées.*

IMAN, s. m. Ministre de la Religion Mahométane. *Iman* signifie dans son acception primitive, Celui qui préside, qui a autorité; *Un Iman est une espèce de Curé de Mosquée.*

IMARET, s. m. Hôpital chez les Turcs.

IMB

IMBECILE, adj. des 2 genres. Foible, sans vigueur. Il ne se dit que par rapport à l'esprit. *Le grand âge et les infirmités l'ont rendu imbécile.*

IMBECILE, s'emploie aussi substantivement. *C'est un imbécile, un grand imbécile.*

On dit en style de Jurisprudence, *Imbécile de corps et d'esprit*, en parlant d'un homme à qui l'âge ou les indispositions ont ôté les forces du corps, et affoibli la raison.

On appelle également *L'extrême vicillesse et l'enfance, L'âge imbécile.*

IMBECILEMENT, adv. Avec imbecillité. *Il s'est conduit imbécilement dans cette affaire.*

IMBECILLITÉ, s. fém. (On fait sentir les deux L.) Foiblesse. Il ne se dit qu'en parlant de l'esprit. *L'imbecillité de l'enfance. L'imbecillité de l'âge. Il est tombé dans une grande imbecillité d'esprit. Faire quelque chose par imbecillité, par pure imbecillité.*

IMBERBE, adj. des 2 genres. Qui est sans barbe. *Plusieurs Nations de l'Amérique sont imberbes.*

IMBIBER, v. act. Abreuver, mouiller de quelque liqueur, en sorte que ce qui est mouillé en soit pénétré. *La pluie a imbibé la terre suffisamment. Imbiber une compresse, l'imbiber d'eau-de-vie, de vinaigre, l'imbiber d'eau.*

S'IMBIBER, Devenir imbibé d'eau, ou de quelque autre liqueur. *La terre s'imbibe d'eau. Quand on arrose, il faut donner le loisir à la terre de s'imbiber. Imbiber une éponge.*

Il se dit aussi Des autres choses liquides, lorsqu'elles pénètrent dans les corps sur lesquels elles se répandent. *L'huile s'imbibe dans le drap.*

IMBIVÉ, ÈE, participe. *Abreuvé. Une pièce de terre imbibée d'eau. Un linge imbibé d'huile.*

IMBIBITION, s. f. La faculté de s'imbiber.

IMBRIQUE, Mot populaire, qui se prend substantivement et affectivement, pour dire, Un homme qui, pour avoir trop bu, a perdu la raison.

IMBRICÉE, adj. f. Il se dit Des tuiles concaves, par opposition aux tuiles plates. *Tuile imbricée.*

IMBROGLIO, subst. m. Mot Italien, qui se

prononce *Imbroïlo* à l'Italienne, ou *Imbroïlo* à la Française, sans faire sentir l'*I*, et en mouillant les *L*. *Embroûillement*, confusion. Il y a de l'*imbroglie* dans cette affaire, dans cette pièce de Théâtre.

IMBU, UE. adject. Il ne se dit guère qu'au figuré, et signifie, Qui est instruit, rempli, pénétré d'une nouvelle, d'une affaire, d'une doctrine. Il est déjà imbu de cette affaire. Il a été imbu d'une mauvaise doctrine. Tout Paris est imbu de cette nouvelle.

IMI

IMITABLE, adject. des 2 genres. Qui peut être imité, qui doit être imité. Cela n'est pas imitable. Cette action est plus admirable qu'imitable.

IMITATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui imite, qui s'attache à imiter. Il est imitateur des vertus de ses ancêtres. Tous les Chrétiens doivent être les imitateurs de Jésus-Christ. Les imitateurs des Anciens. Cette fille est fidèle imitatrice des vertus de sa mère. Servile imitateur.

Il s'emploie aussi adjectivement. Un esprit imitateur. Le peuple imitateur.

IMITATIF, IVE. adj. Qui imite. Sons imitatif. Harmonie imitative.

Il signifie aussi quelquefois, Qui a la faculté ou l'habitude d'imiter. Le singe est un animal imitatif.

IMITATION, s. f. Action d'imiter. L'imitation des vertus. L'imitation des vices. Se proposer l'imitation des plus grands hommes. Il n'a pas l'imitation, mais il a le talent de l'imitation.

On dit d'Une chose qu'on ne sauroit imiter, qu'Elle est au-dessus de toute imitation.

IMITATION, en parlant des productions de l'art ou de celles de l'esprit, se dit Des ouvrages dans lesquels on s'est proposé d'imiter quelque Orateur, quelque Poète, quelque Peintre célèbre. Les Poèmes de Vida sont une imitation continuelle de Virgile. Ce tableau-là est une imitation de la Nativité du Corrège.

À l'IMITATION, Façon de parler adverbiale. À l'exemple de, sur le modèle, etc. Faire quelque chose à l'imitation de quelqu'un.

IMITER, v. a. Suivre l'exemple, prendre pour exemple, se conformer à un modèle. Imiter les grands hommes. Imiter ses ancêtres. Ce sont des choses plus aisées à admirer qu'à imiter. Imiter les Anciens. Imiter les plus grands Orateurs, les plus grands Poètes, les plus excellents Peintres. Imiter les actions des grands hommes. Imiter les vertus des Saints.

IMITER, en parlant des ouvrages de l'esprit ou de l'art, se dit, soit d'Un Auteur qui prend dans ses écrits, l'esprit, le génie, le style d'un autre Auteur; soit d'Un Peintre qui suit dans ses tableaux la manière, le goût et l'ordonnance de quelque autre Peintre. Cela est imité d'un tel Auteur. Imiter Cicéron. Imiter Virgile. Imiter Horace. Un tableau imité de Raphaël. L'art imite la nature. Cela est bien imité, heureusement imité.

IMITÉ, ÉE. participe.

IMM

IMMACULÉ, ÉE. adj. (On prononce les *M* dans ce mot et les suivans.) Qui est sans tache de péché. Il n'est guère en usage que dans cette phrase, *L'immaculée Conception de la Vierge*, ou simplement, *La Conception immaculée*.

IMMANENT, ENTE. adj. Terme de Philosophie scolastique. Qui est continu, constant. Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires.

IMMANGEABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut pas se manger. Ce ragoût est si mauvais qu'il est immangeable.

IMMANQUABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut manquer d'être, qui ne peut manquer d'arriver, de réussir. Le gain de sa cause est immangeable. C'est une affaire immangeable. L'effet de sa parole est immangeable. Cela est immangeable.

IMMANQUABLEMENT, adverb. Infailliblement, sans manquer. Cela arrivera immangeablement.

IMMARCESSIBLE, adj. des 2 genres. Terme didactique. Qui ne peut se flétrir.

IMMATERIALITÉ, s. f. Qualité, état, manière d'être de ce qui est immatériel. L'immaterialité de l'âme.

IMMATÉRIEL, ELLE. adject. Qui est sans aucun mélange de matière. Il n'est d'usage que dans le didactique. Les substances immatérielles. Les formes immatérielles.

IMMATRICULATION, s. f. Action d'immatriculer, ou état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE, s. f. Enregistrement. Il se dit particulièrement Des rentes sur l'Hôtel de Ville. *Immatricule d'une partie de rente*.

IMMATRICULER, v. a. Mettre dans la matricule, insérer dans le registre. On l'a immatriculé. Il s'est fait immatriculer.

IMMATRICULÉ, ÉE. participe.

IMMÉDIAT, ATE. adj. Qui agit, qui est produit sans intermédiaire. Cause immédiate. Pouvoir immédiat. Effet immédiat.

Il signifie aussi, Qui suit ou précède sans intermédiaire. Vassal immédiat. Seigneur immédiat. Successeur immédiat. Prédécesseur immédiat.

IMMÉDIATEMENT, adv. D'une manière immédiate. Dans les Républiques, les Magistrats tiennent immédiatement du peuple leur autorité.

On dit, Immédiatement après, pour dire, Aussitôt après, incontinent après.

IMMEMORIAL, ALE. adj. Qui est si ancien qu'on n'en sait pas l'origine, qu'il n'en reste aucune mémoire. Temps immémorial. Cela est d'un usage immémorial.

On appelle *Possession immémoriale*, Une possession très-ancienne, et dont l'origine est incertaine.

IMMENSE, adj. des 2 genres. Qui est sans bornes, sans mesure, dont l'étendue, la grandeur est infinie. En ce sens il ne se dit que de Dieu. Dieu est immense. C'est un Être immense. Sa bonté est immense.

Il signifie aussi, Qui est d'une très-grande étendue. Il y a un espace immense de la terre aux étoiles fixes. Une grandeur immense.

On dit, Des desirs immenses, une ambition immense, pour dire, Des desirs démesurés, une ambition démesurée.

On dit aussi, Une somme immense, pour dire, Une très-grande somme d'argent; et, Des richesses immenses, des frais immenses, pour dire, De grands frais, de grandes richesses.

IMMENSEMENT, adv. D'une manière immense. Il est immensément riche. J'ai perdu immensément. Il m'en coûte immensément pour achever cet édifice.

IMMENSITÉ, s. f. Grandeur, étendue immense. Il ne se dit proprement que de Dieu. L'immensité est un attribut de Dieu. L'immensité de la miséricorde de Dieu.

On dit aussi, L'immensité de la nature, l'immensité de l'Univers.

IMMERSIF, IVE. adj. Terme de Chimie. On appelle *Calcination immersive*, L'épreuve qui se fait de l'or dans l'eau-forte, lorsqu'on le purifie par l'inquart.

IMMERSION, s. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. Dans les premiers siècles du Christianisme, on baptisoit par immersion, par trois immersions.

IMMERSION, se dit aussi en termes d'Astronomie, De l'entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète. L'immersion de la Lune dans l'ombre de la Terre. L'immersion des Satellites de Jupiter dans l'ombre de Jupiter.

IMMEUBLE, adject. des 2 genres. Terme de Pratique. Il se dit Des biens en fonds, ou qui tiennent lieu de fonds. Obliger tous ses biens meubles et immeubles.

Il est aussi substantif. Un contrat de constitution est un immeuble. On a saisi tous ses meubles et immeubles.

IMMINENT, ENTE. adj. Près de tomber sur quelqu'un, sur quelque chose. Il n'est plus guère en usage que dans certaines phrases. Une ruine, une disgrâce imminente. Péril imminent.

IMMISCEB, s'IMMISCEB. verbe qui s'emploie avec le pronom personnel. Terme de Palais. Il se dit De celui qui est appelé à une succession, et qui en prend les biens comme propriétaire. Celui qui s'est immiscé dans une succession, n'y peut plus renoncer.

Il se dit aussi en général De tout homme qui se mêle mal à propos dans quelque affaire. Il s'est immiscé imprudemment dans cette querelle.

On dit aussi, en style d'Ordonnance et de Barreau, S'immiscer de faire quelque chose.

IMMIXTION, s. f. Terme de Palais. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE, adj. des 2 genres. Qui ne se meut pas. On a été long-temps que la terre étoit immobile. Demeurer immobile comme une statue.

Il se dit figurément et moralement, pour, Ferme, inébranlable. À cette nouvelle, loin de s'affliger, il est resté calme et immobile.

IMMOBILIER, IÈRE. adj. Terme de Pratique. Qui concerne les biens immeubles. *Succession immobilière. Effets immobiliers. Héritier immobilier.*

On appelle *Action immobilière*, l'action qui a pour objet un immeuble. L'action en retour est une action immobilière.

Il se prend aussi substantivement de même que *Mobilier*. Cet homme a hérité de tout l'immobilier de cette succession, pour dire, De tous les immeubles.

IMMOBILITÉ. s. f. L'état d'une chose qui ne se meut point. Il soutient l'immobilité de la terre.

Il se dit aussi pour signifier l'état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien. Il est dans une inaction, dans une immobilité étonnante, pendant que tout le monde agit.

IMMODÉRÉ, ÈRE. adj. Excessif, violent. *Chaleur immodérée. Ardeur immodérée. Passion immodérée. Dépense immodérée. Luxe immodéré. Desir immodéré. Zèle immodéré.*

IMMODÉRÉMENT. adv. Sans modération, avec excès. *Boire immodérément. Travailler immodérément.*

IMMODESTE, E. adj. des 2 genres. Qui manque de modestie. Être immodeste à l'Eglise. C'est la personne du monde la plus immodeste. Une personne immodeste.

En parlant des choses, il signifie Qui est contraire à la modestie, qui choque la pudeur. *Discours immodestes. Regards immodestes. Posture immodeste. Action immodeste. Avoir l'air immodeste.*

IMMODESTEMENT. adv. D'une manière immodeste. *S'habiller immodestement. Parler immodestement.*

IMMODESTIE. s. f. Manque de modestie. C'est une chose honteuse que l'immodestie de la plupart des Chrétiens à l'Eglise.

Il signifie aussi Manque de pudeur. *L'immodestie dans les discours. L'immodestie des regards. L'immodestie dans la manière de s'habiller.*

IMMOLATION. s. f. Action d'immoler. L'immolation de la victime. Dans le temps de l'immolation, il ne se dit qu'au propre.

IMMOLEB. v. a. Offrir en sacrifice. Il ne se dit que Des victimes qu'on tuoit chez le peuple Juif, pour les offrir en sacrifice à Dieu, ou de celles que les Païens offroient aux Idoles. *Immoler une victime. Immoler sur l'autel. Immoler à Dieu. Immoler des taureaux. Immoler des agneaux, etc.*

On s'en sert aussi dans la Religion Chrétienne; et l'on dit, que Jésus-Christ est la victime qui a été immolée pour le salut des hommes.

On dit figurément, *Immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition*, pour dire, Le sacrifier à sa haine, à son ambition; le ruiner, le perdre, pour satisfaire la haine qu'on lui porte, l'ambition dont on est dévoré.

On dit aussi figurément, *S'immoler pour la Patrie, pour le bien de la Patrie, pour la cause*

publique. Et on dit, *S'immoler pour quelqu'un*, pour dire, S'exposer pour son service à perdre sa fortune, la sacrifier.

On dit encore figurément, qu'une personne a été immolée dans une société, dans une conversation, pour dire, qu'elle a été livrée à la plaisanterie, à la critique générale.

IMMOLÉ, ÈRE. participe.

IMMONDE. adj. des 2 genres. Sale, impur. Il n'est guère en usage que dans quelques façons de parler tirées de l'Ecriture-Sainte. *S'abstenir des choses immondes. Le porceau étoit déclaré immonde par la Loi des Juifs.* Parmi les Juifs, un homme qui avoit touché un corps mort, étoit immonde. Devenir immonde.

L'Ecriture-Sainte appelle les Diables, Esprits immondes.

IMMONDICE. s. f. Ordure, boue, vilénies entassées dans les maisons, dans les rues. Il ne se dit guère qu'au pluriel en ce sens-là. *Oter, nettoyer les immondices. Les rues sont pleines d'immondices.*

En termes de l'Ecriture, *Immondice légale*, se dit De l'impureté légale dans laquelle les Juifs tomboient, lorsqu'il leur étoit arrivé de toucher quelque chose d'immonde.

IMMORAL, ALLE. adj. Qui est contraire à la morale, qui est sans principes de morale. *Caractère immoral. Ouvrage immoral. C'est l'homme le plus immoral que je connoisse.*

IMMORALITÉ. s. f. Opposition aux principes de la morale, défaut de ces principes. Cet homme est d'une immoralité révoltante.

IMMORTALISER. v. act. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. *Immortaliser son nom, sa mémoire. Un Prince qui s'est immortalisé par ses grandes actions.*

IMMORTALISÉ, ÈRE. participe.

IMMORTALITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est immortel. *L'immortalité de l'âme. L'immortalité des esprits. L'immortalité des Bienheureux. L'immortalité bienheureuse.*

Il signifie aussi, Une espèce de vie perpétuelle dans le souvenir des hommes. Un auteur qui travaille pour l'immortalité. Des actions dignes de l'immortalité. Les grands Poètes donnent l'immortalité, consacrent les noms à l'immortalité. Aspirer à l'immortalité. L'Académie Française a pour devise une couronne de laurier avec ces mots, A l'immortalité.

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui n'est point sujet à la mort. Dieu est immortel par lui-même. Les Anges sont immortels. L'âme est immortelle. Les Anciens appelloient leurs Dieux, les Dieux immortels.

IMMORTEL, SE. dit figurément De ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. Un monument immortel. Une haine, une inimitié immortelle.

Il se dit aussi Des choses dont on suppose que la mémoire doit toujours durer. Il a fait des ouvrages immortels. Faire des actions immortelles, des exploits immortels. S'acquiescer un nom immortel, une gloire immortelle, un honneur immortel. Sa mémoire sera immortelle.

IMMORTZ, est aussi substantif; ainsi on dit

poétiquement, *L'Immortel*, pour dire, Dieu. Les Anciens appelloient leurs Dieux, les Immortels. Et en parlant d'une Déesse, on dit, Une Immortelle.

IMMORTELLE. s. f. Sorte de plante dont les fleurs ne se fane point.

IMMORTIFICATION. s. f. se dit en matière de Dévotion. De l'état d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, ÈRE. adject. Qui n'est point mortifié. *Esprit immortifié. Vie immortifiée. Une âme immortifiée.* Il est du style de Dévotion.

IMMUABLE. adj. des 2 genres. Qui n'est point sujet à changer. Les décrets immuables de la volonté de Dieu. Dieu seul est immuable. Les lois de la nature sont immuables.

IMMUABLEMENT. adv. D'une manière immuable. Personnes immuablement et indissolublement unies par le mariage.

IMMUNITÉ. s. f. Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. Il jouit de cette immunité. La Roi a confirmé les immunités de cette ville, lui a accordé de grandes immunités. Les immunités de l'Eglise.

On appelle *Immunités Ecclésiastiques*, Les exemptions et les privilèges dont les Ecclésiastiques jouissent.

IMMUTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est immuable. L'immutabilité des décrets de Dieu.

IMP

IMPAIR, AIRE. adj. Qui n'est pas pair. Ce terme n'est d'usage qu'en parlant Des nombres qui ne peuvent être divisés en deux nombres entiers égaux. *Ainsi, Trois, cinq, sept, etc. sont des nombres impairs. Nous sommes ici nombre impair, au nombre impair. Tout nombre est pair ou impair. Années impaires.*

IMPALPABLE. adj. des 2 genres. Qui est si fin et si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher. On a réduit ces paroles, ce carail, en poids impalpable.

IMPANATION. s. f. Terme dogmatique et de Théologie. Il n'est d'usage qu'en parlant De l'opinion des Luthériens, qui croient que la substance du pain n'est pas détruite dans le Sacrement de l'Eucharistie, et que le Corps de Jésus-Christ y est avec le pain. Les Luthériens croient l'impanation.

IMPARDONNABLE. adj. des 2 g. Qui ne mérite point de pardon, qui ne doit point se pardonner. Une faute impardonnable. Un outrage, un affront impardonnable.

IMPARFAIT, AITE. adj. Qui n'est pas achevé. Laisser un ouvrage imparfait. Sa maison est demeurée imparfaite.

Il signifie aussi, A qui il manque quelque chose pour être parfait. Une guérison imparfaite. Il n'a eu qu'une joie imparfaite.

On dit d'un livre imprimé, ou il manque quelque feuille, que C'est un livre imparfait.

On appelle en termes de Grammaire, *Prétérit imparfait*, ou simplement, *L'imparfait*, Le temps du verbe qui marque une action présente dans un temps passé. Ainsi, J'aimois, je

disoit, je faisois, sont à l'imparfait. Je lisois quand vous êtes arrivé. Dans cette acception, l'imparfait s'emploie aussi au substantif. L'imparfait de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif; J'aimois est l'imparfait de l'indicatif; et j'aimasse, est l'imparfait du subjonctif.

IMPARFAITEMENT, adv. D'une manière imparfaite. Il n'est guéri qu'imparfaitement. Il n'a traité cette matière que fort imparfaitement. Je ne connois qu'imparfaitement cette affaire.

IMPARTABLE, adj. des 2 g. Terme de Palais. Qui ne peut être partagé. Il faut liciter cet immeuble, il est impartable.

IMPARTIAL, ALE, adj. Qui ne s'attache exclusivement ou par préférence ni aux intérêts, ni aux opinions de personne. Un Juge impartial. Un Historien impartial. Un examen impartial.

IMPARTIALEMENT, adv. Sans partialité. Discuter impartialement une affaire, une cause, une question.

IMPARTIALITÉ, s. f. Qualité, caractère de celui qui est impartial. L'impartialité est une qualité essentielle à un bon Juge et à un bon Historien. Juger une opinion avec impartialité.

IMPASSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est impassible. Le don d'impassibilité. L'impassibilité des corps glorieux. Impassibilité stoïque.

IMPASSIBLE, adj. des 2 g. Qui n'est pas susceptible de souffrance. Les corps glorieux sont impassibles.

IMPASTATION, s. fém. Terme de Maçonnerie. Composition faite de substances broyées et mises en pâte. Le stuc est une impastation.

IMPATTEMENT, adv. Avec impatience, avec inquiétude d'esprit, avec chagrin. Il supporte son affliction fort impattemment. Il souffre impatiemment qu'on lui en ait parlé un autre. Il attend impatiemment, etc.

IMPATIENCE, s. f. Manque de patience. Sentiment d'inquiétude, soit dans la souffrance d'un mal présent, soit dans l'attente de quelque bien à venir. L'impatience dans les maux, dans les douleurs. Souffrir avec impatience la maladie, la mauvaise fortune. Il souffre avec impatience qu'on le contredise. Attendre avec impatience. Il meurt d'impatience que cela soit achevé. Il est dans une étrange impatience de savoir ce qui lui arrivera. L'impatience le rend. Il a une grande impatience, il est dans l'impatience de vous voir.

IMPATIENT, ENTE, adj. Qui manque de patience, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien. C'est un homme fort impatient dans ses maux. Un malade impatient. Vous êtes trop impatient. Il est d'un naturel impatient. Il est impatient de son naturel. C'est un esprit impatient. Je suis fort impatient de savoir ce qui en arrivera.

On dit en Poésie, Impatient du joug, impatient du frein, etc.

IMPATIENTER, v. a. Faire perdre patience. Il dit de si mauvaises raisons, que cela impatienter tout ceux qui l'entendent. Il m'impa-

tiente avec sa lenteur. Vous m'impatientes par vos discours. Rien n'impatientie plus que d'attendre. Cela m'impatientie au dernier point.

Il se met aussi avec le pronom personnel, et signifie, Perdre patience. S'impatienter dans les maux. Ne vous impatientiez pas, il va venir.

IMPATIENTÉ, ÉL. participe.

IMPATRONISER, v. qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Acquérir tant de crédit, tant d'autorité dans une maison, qu'on y gouverne tout. Il s'est impatronisé dans cette maison. Ce mot n'est guère d'usage que dans le style familier, et se prend ordinairement en mauvaise part.

IMPATRONISÉ, ÉL. participe.

IMPAYABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut trop payer. Voilà un tableau impayable, un ouvrier impayable. Il est du style familier.

IMPECCABILITÉ, s. f. État de celui qui est incapable de pécher. L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul. Les Anges confirmés en grâce et les Saints dans le Ciel, sont dans l'état d'impeccabilité.

IMPECCABLE, adj. des 2 genres. Incapable de pécher. Il n'y a que Dieu qui soit impeccable par nature. La Vierge n'a pu être impeccable que par grâce. Il n'y a point d'homme impeccable.

Il signifie aussi, Incapable de faillir. J'ai pu manquer, je ne suis pas impeccable.

IMPÉNÉTRABILITÉ, s. f. État de ce qui est impénétrable. L'impénétrabilité de la matière. L'impénétrabilité des corps.

On dit dans le figuré, L'impénétrabilité des conseils de Dieu, des secrets de la nature.

IMPÉNÉTRABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être pénétré. Cette cuirasse est d'un si bon acier, d'une si bonne trémie, qu'elle est impénétrable aux coups de mousquet. Un cuir impénétrable à l'eau. Il y a dans ce bois-là des sorts qui sont impénétrables.

En termes de Physique, on dit, que Les corps sont impénétrables; que la matière est impénétrable.

Il se dit plus ordinairement dans le figuré. Les conseils, les desseins de Dieu sont impénétrables. Il n'y a rien d'impénétrable aux yeux de Dieu. La prédestination est un abîme impénétrable. C'est un homme d'un secret impénétrable.

On dit aussi, qu'un homme est impénétrable, pour dire, qu'il est extrêmement caché et secret en toutes choses.

IMPÉNÉTRABLEMENT, adv. D'une manière impénétrable. Il est peu usité.

IMPÉNITENCE, s. f. L'état d'un homme impénitent, endurcissement dans le péché. Vivre dans l'impénitence. Mourir dans l'impénitence.

On appelle Impénitence finale, L'impénitence dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, ENTE, adj. Qui est endurci dans le péché, et n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu. C'est un état déplorable que celui d'un homme impénitent.

On dit, qu'un homme est mort impénitent, pour dire, qu'Après avoir mené une vie sensuelle, il est mort sans avoir donné aucune marque de repentir et de pénitence. On dit aussi substantivement, Un impénitent, les impénitents.

IMPENSE, s. f. Ce mot n'est en usage qu'en termes de Pratique, et dans cette phrase au pluriel, Impenses et améliorations, qui se dit Des dépenses qu'on fait pour entretenir une maison, une terre, un héritage, ou les mettre en meilleur état. Rembourser les impenses et améliorations.

IMPÉRATIF, IVE, adject. Terme de Grammaire. Il se dit Du mode du verbe qui exprime commandement. Le mode impératif. Phras impérative.

En cette acception, il s'emploie aussi au substantif. L'impératif d'un verbe. Le présent de l'impératif.

IMPÉRATIF, signifie aussi Impérieux. Il ne se dit guère que dans le discours familier, et par manière de plaisanterie. Vous prenez là un ton bien impératif. Il parle d'un air impératif.

En termes de Pratique, on appelle Disposition impérative, Celle qui ordonne absolument de faire quelque chose.

IMPÉRATIVEMENT, adv. D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE, s. f. Angélique française, ou Benjoin sauvage. Plante ombellifère, ainsi nommée, dit-on, à cause de ses grandes vertus. On n'emploie guère que sa racine, dont la saveur est âcre, piquante et aromatique. L'impératoire est stomachique, et entre dans la thériaque.

IMPÉRATRICE, s. f. La femme d'un Empereur, ou la Princesse qui, de son chef, possède un Empire.

IMPERCEPTIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être aperçu. Cela est imperceptible. Les émanations des corps sont imperceptibles.

Il se dit aussi De ce qui regarde d'autres sens que la vue, comme les sens de l'odorat et de l'ouïe. Une odeur si légère et si délicate, qu'elle est presque imperceptible. Le frémissement d'une cloche devient comme imperceptible sur la fin.

Il se dit parcellément Des choses de l'esprit. Les transitions sont d'autant plus heureuses dans cet ouvrage, qu'elles y sont imperceptibles.

IMPERCEPTIBLEMENT, adv. D'une manière imperceptible, peu à peu, insensiblement. Cela se fait imperceptiblement.

IMPERDABLE, adj. des 2 genres. Qui ne sauroit se perdre. Il ne se dit guère qu'en ces phrases du style familier: Un procès imperdable. Un jeu imperdable.

IMPERFECTION, s. fém. Défaut, manquement. Imperfection de corps. Imperfection d'esprit. Tous les hommes sont pleins d'imperfections. On doit supporter les imperfections de ses amis.

On appelle en termes de Librairie, Imperfections, Toutes les feuilles imprimées qui ont

suffisent pas pour faire un volume parfait, et que par cette raison on met au rébat.

IMPÉRIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Empereur ou à l'Empire. *Couronne Impériale. Manteau Impérial. La dignité Impériale. Sa Majesté Impériale. Armée Impériale. Les troupes Impériales.*

On appelle *Villes Impériales*, Les Villes libres qui composent le troisième Collège du Corps de l'Empire d'Allemagne.

On dit, *Les Impériaux*, pour dire, Les troupes de l'Empereur. Les *Impériaux* se campent sur une hauteur.

On le dit aussi pour dire, Les Ministres de l'Empereur dans une Assemblée. Les *Impériaux* proposèrent à l'Assemblée de Munster, à l'Assemblée de Nimègue. Et dans ces deux négociations, *Impériaux* est employé au substantif.

On appelle en termes d'Armoiries, *Aigle Impériale*, Une aigle qu'on représente avec deux têtes, et avec les ailes déployées.

On appelle *Eau impériale*, Une espèce d'eau-de-vie distillée.

On appelle *Couronne impériale*, ou *Impériale* absolument, Une espèce de fleur printanière.

On appelle *Prune impériale*, ou simplement *Impériale*, Une espèce de grosse prune longue.

IMPÉRIALE. s. f. Le dessus d'un carrosse. *L'impériale de ce carrosse est ornée de bronzes.* On dit aussi *L'impériale d'un lit.*

On appelle aussi *Impériale*, au substantif, Un jeu qui se joue avec des cartes; et on l'appelle ainsi, parce qu'on y nomme *Impériale*, Une certaine séquence de cartes. *L'as, le roi, la dame et le valet de la même couleur, font une Impériale.*

IMPÉRIEUSEMENT. adv. Avec orgueil, avec hauteur, superbement. *Parler impérieusement. Traiter quelqu'un impérieusement.*

IMPÉRIEUX, EUSE. adj. Altier, hautain, qui commande avec orgueil. *Homme impérieux. Femme impérieuse. Humeur impérieuse. Esprit impérieux. Avoir la mine impérieuse, le geste, l'air, le ton impérieux.*

IMPÉRISSABLE. adj. des 2 genres. Terme didactique. Qui ne sauroit périr. Les anciens Philosophes soutiennent que la matière est impérisable.

IMPÉRIÉTÉ. s. f. (On prononce *Impéricie*.) Ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession. *L'impérité d'un Chirurgien. Il fit voir une grande impérité dans cette occasion.*

IMPERMÉABILITÉ. s. f. Terme de Physique. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE. adj. des 2 genres. Terme de Physique. Il se dit Des corps à travers lesquels un fluide ne sauroit passer. Le verre est perméable à la lumière, et imperméable à l'eau.

IMPERSONNEL. adj. Terme de Grammaire. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Verbe impersonnel*, et se dit d'un verbe irrégulier qui se conjugue avec le pronom *il*, à la troisième personne du singulier; comme, *Falloir*, *pleuvoir*, *tonner*, *neiger*, etc. qui font, *Il faut*, *il tonne*, *il neige*, etc.

IMPERSONNELLEMENT. adv. Terme de Grammaire. D'une manière impersonnelle. Il y a plusieurs verbes personnels qui s'emploient quelquefois impersonnellement. Ainsi le verbe *Avoir* est employé impersonnellement dans cette phrase, *Il y a bien loin d'ici là*; et le verbe *Arriver*, dans cette autre, *Il arrive souvent que...*

IMPERTINENCEMENT. adv. Avec impertinence. *Il lui répondit impertinemment. Il se conduisit fort impertinemment. Il en usa fort impertinemment.*

IMPERTINENCE. s. f. Caractère d'une personne ou d'une chose impertinente. *L'impertinence de cet homme est si grande que... J'admire l'impertinence de ce discours.*

Il se dit aussi pour signifier, Des paroles et des actions qui sont contre la bienséance et le jugement. *Dire des impertinences. Faire des impertinences.*

IMPERTINENT, ENTE. adj. Qui parle ou qui agit contre le jugement, contre la bienséance, contre les égards. *Cet homme est très-impertinent. Elle est bien impertinente d'avoir dit cela.*

On dit d'un mauvais Ecrivain, que C'est un impertinent Auteur.

Il se dit aussi Des actions, des discours contraires à la raison, à la bienséance. Un discours impertinent. Une action impertinente.

On dit quelquefois en termes de Pratique, qu'Un fait, qu'un article est impertinent, pour dire, qu'Un fait, qu'un article n'a rien de commun avec la chose dont il s'agit.

IMPERTINENT, s'emploie aussi au substantif par manière d'injure. C'est un impertinent. C'est une impertinente.

IMPETURBABILITÉ. s. f. Etat de ce qui est imperturbable. *L'imperturbabilité de son âme.*

IMPETURBABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être troublé. Il est imperturbable dans les résolutions qu'il a prises, dans les desseins qu'il a formés. Sa mémoire est imperturbable. Il déduisit ses raisons d'une manière imperturbable.

IMPETURBABLEMENT. adv. D'une manière imperturbable. *Savoir par cœur imperturbablement.*

IMPÉTRABLE. adj. des 2 genres. Qui se peut impétrer. *Les lettres que vous sollicitez ne sont point impétrables.*

On dit, qu'Un Bénéfice est impétrable, pour dire, qu'il est vacant par mort, ou qu'on peut l'obtenir par dévou. Cet abbé est tombé dans un crime qui rend son Bénéfice vacant et impétrable. *L'Arrêt a déclaré ses Bénéfices impétrables.*

IMPETRANT, ANTE. s. Terme de Pratique. Il n'est d'usage qu'en parlant de celui qui obtient des Lettres du Prince, ou quelque Bénéfice. *L'affaire fut jugée en faveur de l'impétrant, de l'Impétrante.*

IMPÉTRATION. s. f. Obtention, action par laquelle on obtient. Il ne se dit que Des Lettres qu'on obtient en Justice, ou d'un Bénéfice.

L'impétration d'une grâce. Après l'impétration de ses Lettres au grand sceau. L'impétration d'un Bénéfice.

IMPÉTRER. v. a. Terme de Jurisprudence. Obtenir en vertu d'une Supplique; d'une Requête. *Impétrer un Bénéfice, impétrer des Lettres du Prince.*

Impétré, ée. participe.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. (TU EU font deux syllabes dans ce mot et les deux suivants.) Avec impétuosité. *Le vent souffloit impétueusement. Ce fleuve coule impétueusement. Parler, agir impétueusement.*

IMPÉTUEUX, EUSE. adj. Violent, véhément, rapide. *Un vent impétueux. Torrent impétueux. Un ouragan impétueux.*

Il se dit aussi Du caractère d'un homme qui n'est pas maître de ses mouvements, et qui s'emporte au-delà des bornes de la raison et de la bienséance. C'est un homme impétueux, un caractère impétueux. Une colère impétueuse. Il n'a que des passions impétueuses.

IMPÉTUOSITÉ. s. f. Action, qualité de ce qui est impétueux. *L'impétuosité des flots, du vent, de la tempête. L'impétuosité d'un torrent. L'impétuosité de la course d'un cheval. Un oiseau qui fond avec impétuosité sur sa proie. Soutenir l'impétuosité d'une attaque. Une source qui sort avec impétuosité. Le sang sortoit avec impétuosité.*

Il se dit aussi d'Une extrême vivacité dans l'esprit, dans le caractère, dans les manières. Et dans cette acception on dit: *L'impétuosité françoise. L'impétuosité de son humeur. Agir avec impétuosité. Parler avec impétuosité. L'impétuosité du premier mouvement.*

IMPIE. adj. des 2 g. Qui n'a point de Religion, qui a du mépris pour les choses de la Religion. C'est un homme impie. Un esprit impie.

Il se dit aussi De tout ce qui est contraire au respect qu'on doit avoir pour les choses de la Religion. Des sentiments impies. Des discours impies. Pensées impies. Paroles impies. Ouvrage impie. Actions impies. Culte impie.

IMPIE, est aussi substantif. C'est un impie. La fin malheureuse des impies.

IMPIÉTÉ. s. f. (I E font deux syllabes.) Mépris pour les choses de la Religion. Des discours pleins d'impiété.

On dit, Commettre des impiétés, dire des impiétés, pour dire, Faire des actions impies, tenir des discours impies.

IMPITOYABLE. adj. des 2 genres. Qui est insensible à la pitié, qui est sans pitié. C'est un homme impitoyable. Une dame, un cœur impitoyable. Juge impitoyable. Censeur, Critique impitoyable.

IMPITOYABLEMENT. adv. D'une manière impitoyable, sans aucune pitié. On l'a traité impitoyablement. On l'a dépouillé impitoyablement.

IMPLACABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut apaiser. C'est un homme implacable. Une colère implacable. Une haine implacable. Un ennemi implacable.

IMPLEXE. adj. des 2 genres. Les Anciens

qualifioient ainsi une Pièce dramatique, dans laquelle il y avoit, ou reconnaissance, ou pitié, ou l'un et l'autre.

IMPLICATION, s. f. Terme de Pratique. Engagemens dans une affaire criminelle rend incapable de tenir ni Office ni Bénéfice.

Il se dit aussi en termes d'Ecole; et alors il signifie Contradiction, et il n'est d'usage qu'en parlant des propositions contradictoires. Il y a de l'implication dans ces deux propositions.

IMPLICITE, adjectif des 2 genres. Terme didactique. Qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui s'en tire naturellement par induction, par conséquence. Cela est contenu dans le contrat d'une manière implicite.

On dit dans ce sens, Volonté implicite conditions implicites.

On appelle Foi implicite, Celle qui, sans être instruite en détail de tout ce que l'Eglise a décidé, se soumet en général à tout ce qu'elle croit.

IMPLICITEMENT, adv. Terme d'Ecole et de Jurisprudence. D'une manière implicite. Cette proposition est dans ce livre-là implicitement, non pas explicitement. Cette clause est contenue implicitement dans le contrat.

IMPLIQUER, v. a. Envelopper, engager, embarrasser. Il se dit en parlant de crime, ou de quelque affaire fâcheuse. On l'a voulu impliquer dans ce crime-là. On l'a impliqué dans cette accusation. C'est une affaire dans laquelle il ne veut point être impliqué.

On dit, qu'Une chose implique contradiction; pour dire, qu'Elle renferme contradiction. Vous dites qu'il est sage, et vous avouez qu'il fait des folies, cela implique contradiction. Cet Auteur a dit telle chose en tel chapitre, et puis il dit en un autre endroit que... cela n'implique-t-il pas contradiction? En termes d'Ecole, on dit simplement, Cela implique.

On le dit aussi De deux idées incompatibles, dont l'une détruit essentiellement l'autre. Esprit matière, le feu froid, cela implique contradiction.

IMPLIQUÉ, éz. participe.

IMPLORE, v. a. Demander avec humilité et avec ardeur quelque secours, quelque faveur, quelque grâce dont on a besoin. Implorer l'assistance de Dieu. Implorer le secours du Ciel. Implorer la miséricorde, la grâce du Saint-Esprit. Implorer la clémence du vainqueur. Implorer la protection d'un grand Prince. Implorer Dieu dans son affliction.

Les Juges d'Eglise, pour faire mettre leurs Jugemens à exécution, sont obligés d'avoir recours à la Justice séculière; ce qui s'appelle, Implorer le bras séculier. On a même dit en ce sens, Imploration.

IMPLORE, éz. participe.

IMPOLI, éz. adjectif. Qui est sans politesse. Homme impoli. Manières impolies.

IMPOLITESSE, subst. f. Défaut opposé à la politesse. L'Ecole du monde corrige l'impolite.

tesse. La fierté et la manque d'éducation sont les sources ordinaires de l'impolitesse.

Il se dit Des actions contraires à la politesse. Il m'a fait une impolitesse. Je n'ai reçu de lui que des impolitesse.

IMPORTANCE, subst. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les circonstances qui l'accompagnent, soit par les suites qu'elle peut avoir. L'affaire est d'une très-grande importance. Elle est de plus d'importance qu'on ne croit. La chose est de nulle importance en soi, mais elle peut devenir d'une extrême importance dans la suite. En toutes choses, il est d'une grande importance de bien commencer.

On dit, qu'Un homme attache de l'importance, met de l'importance à tout ce qu'il fait, pour dire, qu'il a de grandes prétentions, qu'il cherche à se faire valoir; et qu'il met de l'importance aux plus petites choses, pour dire, qu'il est minutieux.

D'IMPORTANCE, Façon de parler adverbiale, et qui n'est que du style familier. Très-fort, extrêmement. Je l'ai querellé d'importance. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

On dit, qu'Un homme fait l'homme d'importance, pour dire, qu'il veut passer, soit pour homme de qualité, de considération; soit pour homme de savoir et de grande capacité.

IMPORTANT, ANTE, adjectif. Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable. Avis, conseil important. Mot important. Parole importante. Cette affaire est fort importante. La faute que vous avez faite est plus importante que vous ne pensez. Il est important pour la République que les méchants soient connus. Il auroit été important pour le bien de vos affaires que vous eussiez fait ce voyage. Cela n'est pas fort important. Il est important d'y mettre ordre au plus tôt.

On dit substantivement qu'Un homme fait l'important, que c'est un important, pour dire, qu'il fait l'homme de conséquence, qu'il se fait trop valoir, qu'il veut passer ou pour être de plus grande qualité qu'il n'est, ou pour avoir plus de capacité qu'il n'en a.

IMPORTATION, s. f. Terme de Commerce. Action de faire arriver dans son Pays les productions étrangères. Elle est opposée à Exportation.

IMPORTER, v. act. Faire arriver dans son Pays des productions étrangères. C'est une denrée que l'on importe en grande quantité.

IMPORTER, v. n. Il n'en est d'usage qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes du verbe. Être d'importance, de conséquence. Cela ne lui peut importer de rien, ne lui importe en rien. En quoi cela peut-il lui importer? Il importe pour la sûreté publique, à la sûreté publique. Il lui importe fort de faire ce voyage. Cela m'importoit plus qu'à lui. Qu'est-ce qui lui importe que cela soit ou ne soit pas? Ce sont des choses qui ne m'importent guère. Cela m'importe beaucoup.

On dit absolument N'importe, qu'importe? et cela se dit pour marquer qu'On ne se soucie point de la chose dont il s'agit.

On dit aussi, Qu'importent les richesses, les honneurs? pour dire, De quoi importent, de quelle importance sont les richesses, les honneurs? On dit encore: Qu'importe de son amour ou de sa haine? Qu'importe du beau ou du mauvais temps? Qu'importe du bouilli ou du rôti?

IMPORTUN, UNE, adj. Fâcheux, incommode, qui déplaît, qui ennuit, qui fatigue, force d'assiduités, de soins, de discours hors de propos. Il craint de vous être importun, de se rendre importun, de devenir importun. C'est un demandeur importun. Ses fréquentes visites sont importunes. Il est importun par ses questions.

Il se met aussi substantivement. C'est un importun. Ce sont des importuns.

IMPORTUN, se dit aussi Des choses qui deviennent incommodes, soit parce qu'elles durent trop long-temps, soit parce qu'elles reviennent trop souvent. Un vent importun. Une pluie importune. Il a un babil importun. Le bruit des cloches est importun. Les cloches sont importunes. Les mouches sont importunes. Cela devient importun à la longue.

IMPORTUNEMENT, adv. D'une manière importune. Il revient importunément à la charge. Presser importunément.

IMPORTUNER, v. a. Incommoder, fatiguer par ses assiduités, par ses demandes, par ses questions, etc. Je crains de vous importuner. Il ne faut pas importuner ses amis. On ne peut rien obtenir de lui qu'à force de l'importuner. Un bruit qui importune. Il est de si mauvaise humeur, que tout l'importune. J'en ai été importuné si long-temps. Je suis honteux de vous importuner de cela.

IMPORTUNÉ, éz. participe.

IMPORTUNITÉ, s. f. Action d'importuner. Grande importunité. Importunité continuelle. Obtenir quelque chose par importunité, à force d'importunité, d'importunités. Essayer des importunités.

IMPOSABLE, adj. des 2 genres. Qui doit, qui peut être imposé, qui est sujet aux droits.

IMPOSANT, ANTE, adj. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. Un ton imposant. Une gravité imposante. Une figure imposante.

IMPOSER, v. a. Mettre dessus. En ce sens il ne se dit guère au propre qu'en cette phrase, Imposer les mains. L'Évêque impose les mains en donnant la Prêtrise. Les Apôtres donnoient le Saint-Esprit en imposant les mains.

IMPOSER, en termes d'imprimerie, signifie, Ranger, mettre des pages sur un marbre selon la situation où elles doivent être, pour être mises ensuite sous la presse. Ces pages sont composées, il faut les imposer. Imposer une feuille.

IMPOSER, se dit aussi en parlant Des choses fâcheuses et difficiles dont on charge quelqu'un; et c'est en ce sens qu'on dit: En lui donnant cette commission, on lui a imposé un fardeau bien lourd. Imposer un jong inopportune. Imposer des conditions fâcheuses. C'est au vainqueur à imposer la loi aux vaincus.

On dit à peu près dans le même sens, Im-

poser des peines, pour dire, Ordonner quelque punition; et Imposer une pénitence, pour dire, Enjoindre de faire quelque chose pour pénitence.

On dit, avec le pronom personnel, S'imposer une peine, une pénitence, pour dire, S'infliger une peine, une pénitence; et, S'imposer une tâche, pour dire, Se soumettre volontairement à une tâche, à un travail.

On dit aussi, Imposer silence, pour dire, Ordonner qu'on se taise, faire qu'on se taise.

IMPOSER, se dit aussi en parlant des tributs dont on charge les Peuples; et c'est dans cette acception qu'on dit: Imposer un tribut sur tous les Sujets d'un Etat. Imposer des droits sur tout ce qui entre dans un Royaume, et sur tout ce qui en sort. Imposer la taille.

On dit dans le même sens, Imposer quelqu'un à la taille, pour dire, Mettre quelqu'un au rôle des tailles.

On dit quelquefois, Imposer un nom, pour dire, Donner un nom, donner une dénomination. Il est dit dans l'Ecriture, qu'Adam imposa le nom à tous les animaux. Imposer le nom à une Ville nouvellement bâtie.

IMPOSER, signifie aussi, Imputer à tort. On lui a imposé un crime dont il est très-innocent.

On dit, Imposer du respect, pour dire, Inspirer du respect. La présence du Général imposa du respect aux matins. Sa figure impose le respect.

On dit aussi absolument, Imposer, pour dire, Inspirer du respect. C'est un homme dont la présence impose.

On dit aussi, En imposer, pour dire, Inspirer du respect, de la crainte, etc. Sa présence m'en impose. Notre fière contenance en imposa aux ennemis.

On dit de même, que La mine d'un homme impose, pour dire, qu'Elle donne une plus avantageuse opinion de lui qu'il ne mérite; et que L'action d'un Orateur impose, pour dire, qu'Elle fait trouver son discours meilleur qu'il n'est en effet.

On dit encore, En imposer à quelqu'un, pour dire, Mentir, tromper, abuser, surprendre quelqu'un, en faire accroire à quelqu'un. Vous voulez en imposer à vos Juges, à vos Auditeurs. Vous nous en imposez. Il ne dit pas vrai, ne le croyez pas, il en impose.

Four-dire, Tromper, abuser, il faut toujours dire, En imposer, et non pas imposer.

IMPOSÉ, ÉE, participe. Joug, tribut imposé. Taxe imposée. Taille imposée. Un homme imposé à la taille. Nom imposé. Pénitence imposée. Tâche imposée.

IMPOSITION, s. f. Action d'imposer. Il n'est d'usage au premier sens du verbe Imposer qu'en cette phrase, L'imposition des mains. Les Apôtres ont fait plusieurs miracles par l'imposition des mains. Les Fidèles reçoivent le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Les Prêtres se font par l'imposition des mains.

Il se dit figurément De l'action d'imposer quelque charge onéreuse. L'imposition des tailles. L'imposition de la taille. L'imposition

à la taille. Faire l'imposition de la taille. L'imposition d'un nouveau droit. L'imposition d'un nouveau subside. L'imposition d'un tribut. L'imposition d'une peine, d'une pénitence.

Il s'emploie souvent absolument; et alors il signifie, Droit imposé sur les choses ou sur les personnes. Imposition nouvelle. Imposition modérée. Imposition excessive. Lever les impositions. Faire payer les impositions.

IMPOSITION, se dit aussi en parlant des noms qu'on donne. La première imposition des noms a été faite par Adam.

IMPOSSIBILITÉ, s. f. Négation de possibilité. Il y a de l'impossibilité à cela. Il est de toute impossibilité de..... Cela est impossible, de toute impossibilité.

On dit, Impossibilité métaphysique, De ce qui implique contradiction, comme, qu'une chose soit et ne soit pas; Impossibilité physique, d'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature, comme, qu'une rivière remonte vers sa source; et Impossibilité morale, d'une chose qui est vraisemblablement impossible, comme, qu'un homme de bien fasse une méchante action.

IMPOSSIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être, qui ne peut se faire. Le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, etc. sont des choses qui ont été regardées jusqu'ici comme impossibles. Il n'y a rien d'impossible à Dieu. Cela est moralement impossible, physiquement impossible.

Il se dit aussi quelquefois par extension, et seulement pour signifier, Qui est très-difficile. Il lui est impossible de demeurer long-temps en un lieu.

Il est quelquefois substantif. Je ne puis pas faire l'impossible.

On dit par exagération, qu'On ferait l'impossible pour quelqu'un, pour dire, qu'il n'y a rien qu'on ne fit pour l'obliger.

On dit, Réduire un homme à l'impossible, pour dire, Exiger d'un homme ce qu'il ne peut faire.

En Logique, on dit, Réduire quelqu'un à l'impossible, pour dire, Le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

On dit proverbialement, À l'impossible nul n'est tenu.

PAR IMPOSSIBLE, Formule qu'on emploie dans le discours, quand on suppose une chose qu'on sût bien être impossible. Si par impossible on redevenoit jeune.

IMPOSTE, s. f. Terme d'Architecture. La dernière pierre du pied-droit d'une porte, ou d'une arcade, faisant saillie sur les autres pierres, ayant ordinairement quelques moulures, et sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade. Cette imposte a trop de taille.

IMPOSTEUR, s. m. signifie en général Celui qui en impose, qui trompe. C'est le plus grand imposteur qui fut jamais.

Il se dit en particulier d'un calomniateur, qui impute fausement à quelqu'un quelque chose d'odieux et de préjudiciable. C'est un

franc imposteur. On ne sauroit trop punir les imposteurs.

Il se dit aussi De celui qui invente, qui débite une fausse doctrine pour séduire le public. C'est un imposteur qui nous débite ses rêveries pour des vérités. Mahomet étoit un grand imposteur.

Il se dit encore De celui qui tâche de tromper, soit par de fausses apparences de piété, de sagesse, de probité, soit en voulant se faire passer pour un autre homme qu'il n'est. Il veut passer pour un homme de bien, pour un grand dévot, mais ce n'est qu'un imposteur. Il y a eu plusieurs imposteurs qui ont pris le nom de certains Princes.

Il est quelquefois adjectif. Un discours imposteur. Un ton imposteur. Un air imposteur.

IMPOSTURE, s. f. Action de tromper, d'en imposer. Grossière imposture.

IMPOSTUR, signifie en particulier, Calomnie, ce que l'on impute fausement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. Imposture horrible, manifeste. Imposture aisée à réfuter. Se justifier d'une imposture. Il est aisé de détruire cette imposture.

Il se dit encore De l'illusion des sens. Il est difficile de se défendre de l'imposture des sens. L'imposture des sens séduit souvent la raison.

Il signifie aussi Hypocrisie, déguisement, tromperie dans ses mœurs, dans sa conduite. Toute sa vie n'a été qu'une imposture continue. L'imposture des faux Démétrius.

IMPÔT, s. masc. Droit imposé sur certaines choses. Nouvel impôt sur le vin, sur le papier, etc. Lever les impôts. Diminuer les impôts. Etablir un nouvel impôt. Mettre un impôt.

IMPOTENT, ENTE, adj. Estropié, qui est privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, etc. soit par vice de nature, soit par accident. La goutte l'a rendu impotent. Il est impotent d'un bras. On dit aussi substantivement. Un impotent.

IMPRATICABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut faire. Ce que vous me proposez là est tout-à-fait impraticable. Ce projet est bon, mais il est impraticable en l'état où sont les choses.

On dit, qu'Un homme est impraticable, qu'il est d'un caractère, d'un esprit, d'une humeur impraticable, pour dire, qu'On ne sauroit vivre avec lui.

On dit aussi, que Les chemins sont impraticables, pour dire, qu'On n'y sauroit passer.

On dit encore, qu'Une maison, un appartement, une chambre est impraticable en certaine saison, à cause de certaines incommodités, pour dire, qu'On ne la peut habiter. Cet appartement bas est impraticable pendant l'hiver. La fumée rend cette chambre impraticable.

IMPRÉCATION, s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un. Faire des imprécations contre quelqu'un, le charger d'imprécations, de mille imprécations. Il nous en assura avec mille sermens et mille imprécations, c'est-à-dire, en faisant mille imprécations contre lui-même.

IMPRÉGNATION, s. f. Action d'imprégner, état de ce qui est imprégné. Les ténues tiennent

leur vertu de l'imprégnation des simples dont elles sont composées.

IMPRÉGNÉ, v. a. Charger une liqueur d'une substance, de quelques particules étrangères. *Imprégné une liqueur de sels, de parties de fer.*

IMPRÉGNÉ, *ÉL.* participe. Une eau imprégnée de parties vitrioliques. Une terre imprégnée de nitre.

IMPRENABLE, *adj.* des 2 genres. Qui ne peut être pris. Il ne se dit qu'en parlant de Villes et de Places de guerre. Il n'y a point de Place imprenable.

On dit aussi, qu'une Place est imprenable, pour dire seulement, qu'elle est très-difficile à prendre.

IMPREScriptibilité, s. f. Qualité de ce qui est imprescriptible. *L'imprescriptibilité de son droit.*

IMPREScriptible, *adjectif* des 2 genres. Qui n'est pas sujet à prescription. Droits imprescriptibles. Le droit de la notaire est imprescriptible.

IMPRESSES, *adj.* Voyez *INTENTIONNELLES*.

IMPRESSION, s. f. L'effet que l'action d'un corps fait sur un autre. *L'impression d'un corps sur un autre corps. L'impression que le mouvement d'un corps fait sur un autre. L'impression d'un cachet sur de la cire. L'impression d'un sceau. Il est sensible aux moindres impressions de l'air. Les moindres impressions du changement de temps.*

On appelle aussi *Impression*, Ce qui reste de l'action d'un sujet sur un autre; et c'est dans ce sens qu'on dit: *L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées. Il n'a plu de fièvre, mais il lui reste encore une légère impression de chaleur. Cette colique m'a laissé quelque impression de douleur.*

IMPRESSION, en termes d'Imprimerie, de Gravure, etc. est l'art de tirer des empreintes d'une surface plane, mais qui a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur qui par compression se trouve reportée sur une autre surface.

Il se dit encore De l'effet de l'imprimerie. *Belle impression. Vilaine impression. Impression de Paris. Impression d'Allemagne. Impression de Hollande. Impression correcte. Impression fautive.*

Il se dit aussi quelquefois dans le sens d'Édition. On a saisi toute l'impression de ce livre. Les anciennes impressions sont aujourd'hui fort recherchées.

Les Peintres de bâtimens appellent leur ouvrage, *Peinture d'impression*, pour le distinguer de la Peinture en tableau.

Les Peintres en tableau nomment *Impression*, La couleur qui se met sur la toile, soit à l'huile, soit à la détrempe, et qui sert de première couche à l'ouvrage.

IMPRESSION, se dit figuré. De l'effet qu'une cause quelconque produit dans le cœur ou dans l'esprit. *Cela a fait une forte impression sur lui. La peine, le châtiment, les caresses ne font nulle impression sur ces ducs-là. Pen-*

vous que ce discours ait fait impression, grande impression sur son esprit? On m'a voulu donner de mauvaises impressions de vous, de votre conduite. Je ne prends pas si facilement ces impressions-là. Il a laissé une mauvaise impression de lui dans toute la Province. Cet ouvrage a fait une grande impression.

IMPRÉVOYANCE, subst. f. Défaut de prévoyance. *L'imprévoyance des jeunes gens.*

IMPRÉVOYANT, *ANTE*, *adj.* Qui manque de prévoyance. *La jeunesse est imprévoyante.*

IMPRÉVU, *UE*, *adj.* Qu'on n'a pas prévu, et qui arrive lorsqu'on y pense le moins. *Un accident imprévu. Une chose imprévue. Moet imprévu.*

IMPRIMER, v. a. Faire une empreinte sur quelque chose, et y marquer quelques traits, quelques figures. *Imprimer un sceau sur de la cire. Le balancier imprime mieux les figures et les caractères sur la monnaie, que le marteau.*

IMPRIMER, signifie aussi, Marquer, encreindre des lettres sur du papier, du parchemin, du vélin, etc. avec des caractères de fonte. *Imprimer un livre, un factum. Faire imprimer un ouvrage. Un Imprimeur qui imprime correctement, nettement. Obtenir un privilège pour faire imprimer. Permission d'imprimer par tel Imprimeur, et en tel caractère qu'on voudra. Imprimer in-folio, in-quarto, in-octavo, etc.*

IMPRIMER, se dit aussi Des estampes que l'on tire sur des planches de bois ou de cuivre. *Imprimer en taille-douce. Imprimer en taille de bois.*

IMPRIMER, se dit aussi pour, Faire imprimer. Ainsi on dit, qu'un homme n'a pas encore imprimé, pour dire, qu'il n'a rien fait imprimer. On dit de même, Il a imprimé que... En ce sens il est pris neutralement. On dit aussi activement, Non-seulement il a dit cela, mais il l'a imprimé.

On dit familièrement, *Se faire imprimer*, pour dire, qu'on va mettre au jour quelque ouvrage. *Mon travail est fini, je me fais imprimer.*

On dit aussi, *Imprimer des toiles.*

IMPRIMER, se dit aussi Du mouvement qu'un corps communique à un autre corps.

IMPRIMER, se dit figuré Des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. *Les sciences qu'on apprend de jeunesse, s'impriment mieux dans l'esprit, dans la mémoire. Les images, les représentations des objets s'impriment dans l'imagination. Ce spectacle lui imprima une si grande terreur dans l'âme. Il faut imprimer de bonne heure la crainte de Dieu, les sentimens de la vertu dans l'esprit des jeunes gens. La présence du Prince imprime toujours du respect.*

IMPRIMÉ, *ÉL.* participe.

Il se dit quelquefois substantivement. Il court un imprimé, des imprimés scandaleux.

IMPRIMERIE, s. fém. L'art d'imprimer des Livres. *L'imprimerie est un bel Art. On ne sait pas bien qui a été l'inventeur de l'imprimerie. Depuis l'invention de l'imprimerie,*

IMPRIMERIE, se dit aussi Des caractères, des presses, et de tout ce qui sert à l'impression

des ouvrages. *Acheter une Imprimerie. Il y a là-dedans une Imprimerie.*

Il se dit encore Du lieu où l'on imprime. *Entrer dans une Imprimerie.*

On appelle *Imprimerie en taille-douce*, L'imprimerie où l'on tire des estampes au burin.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui exerce l'Art de l'imprimerie. *Bon Imprimeur. Habile Imprimeur. Un Imprimeur exact. Imprimeur ordinaire du Roi. Imprimeur de l'Académie Française. Envoyer une feuille à l'Imprimeur. Imprimeur en taille-douce. Maître Imprimeur. Compagnon Imprimeur.*

IMPROBABLE, *adj.* des 2 genres. Qui n'a point de probabilité. Rien ne me paroît plus improbable que cette assertion.

IMPROBATEUR, *TRICK*, *adj.* Qui désapprouve, qui marque improbation. *Geste improbateur. Coup d'œil improbateur.*

Il se prend aussi substantivement. C'est un improbateur décidé de tout ce que les autres font.

IMPROBATION, s. f. Action d'improver. *Se faire quand on entend louer un ouvrage, est une marque d'improbation.*

IMPROHITÉ, s. f. Défaut de probité, mépris de la justice et de l'honnêteté. *L'improbité de sa conduite, de ses manœuvres, de ses procédés.*

IMPROMPTU, s. m. Terme pris du Latin. Ce qui se fait sur-le-champ. Il se dit principalement d'une Epigramme, d'un Madrigal, ou d'une autre petite Poésie faite sans préméditation. *Un joli, un agréable impromptu. Personne ne fait mieux que lui des impromptus. Il fait des impromptus sur tout.*

On appelle par plaisanterie, *Un impromptu fait à loisir*, Une petite Poésie, un bon mot, une belle pensée qu'on a préméditée, et qu'on donne comme faite, comme venue sur-le-champ.

Il se dit aussi De tout ce qui se fait sans préparation. *Il ne nous attendoit pas, le dîner qu'il nous a donné étoit un impromptu. Ce concert étoit un impromptu. Plusieurs lui donnent un pluriel. Faire des impromptus.*

IMPROPRE, *adj.* des 2 genres. Qui ne convient pas, qui n'est pas juste. Il ne se dit guère qu'en parlant Du langage. *Ce terme-là est impropre. Il s'est servi d'un mot impropre, d'une expression impropre.*

IMPROPREMENT, *adv.* D'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste. Il ne se dit qu'en parlant Du langage. *C'est parler improprement, que de parler de la sorte.*

IMPROPRIÉTÉ, s. f. Qualité de ce qui est impropre. *L'impropriété de ses expressions rend son style obscur. Il ne se dit qu'en parlant Du langage.*

IMPROVISATEUR, *TRICE*, s. Celui, celle qui improvise. *Célèbre Improvisateur. Grande Improvisatrice.* Ce mot est emprunté de l'Italien.

IMPROVISER, v. n. Faire sans préparation et sur-le-champ, des vers sur une matière donnée. *Les Italiens improvisent beaucoup. Ce mot est emprunté de l'Italien.*

IMPROVISÉ, *ÉL.* participe. Il s'emploie aussi

adjectivement. Discours *improvisé*. Chanson *improvisée*.

IMPROVISTE. Ce terme n'est d'usage que dans cette façon de parler adverbiale, à l'improvisé. Subitement, lorsqu'on y pense le moins. Nous étions à table, il est survenu à l'improvisé.

IMPROUVER. v. a. Désapprouver, blâmer. Tout le monde *improuve* sa conduite.

IMPROVÉ. *É*. participe.

IMPRUDEMMENT. adv. Avec imprudence. Il a agi fort imprudemment en cette rencontre. Parler fort imprudemment. Répondre imprudemment.

IMPRUDENCE. s. f. Défaut, manque de prudence. Il s'est conduit en cela avec une grande imprudence, avec une extrême imprudence. Il y a bien de l'imprudence en cela. Il y a eu un peu d'imprudence.

Il signifie aussi, Action contraire à la prudence. Il a fait une grande imprudence, une légère imprudence. Il est sujet à faire de grandes imprudences.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui manque de prudence. C'est un homme fort imprudent. Elle a été bien imprudente de se confier à lui.

Il se dit aussi Des actions et des discours. Tenir une conduite imprudente, des discours imprudents. Faire une action imprudente.

IMPUÈRE. s. Terme de Droit. Il se dit De celui ou celle qui n'a pas atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT. adv. Effrontément, avec impudence. Parler *impudemment*. Répondre *impudemment*. Quoique déshonoré, il se montre *impudemment* partout. Mériter *impudemment*.

IMPUDENCE. s. f. Effronterie. Ce qui est contraire à la pudeur. Il y a de l'impudence à soutenir une chose qu'on sait être fautive. Il a eu l'impudence de nier sa signature. Quelle impudence! Cela est de la dernière impudence.

Il se dit aussi Des actions et des paroles impudentes. Il mérite d'être châtié pour ses impudences.

IMPUDENT, ENTE. adj. Insolent, effronté, qui n'a point de pudeur. Homme *impudent*. Fille *impudente*. C'est une *impudente* créature. C'est un *impudent* menteur.

Il se dit aussi Des actions et des paroles qui blessent la pudeur, ou qui sont trop libres, trop hardies. Action *impudente*. Discours *impudent*. Proposition *impudente*.

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. C'est un grand *impudent*.

IMPUDEUR. subst. f. Défaut, manque de pudeur.

IMPUDICITÉ. s. f. Vice contraire à la chasteté. Être plongé dans l'impudicité. L'impudicité jette dans de grands malheurs. L'impudicité perd le corps et l'âme.

IMPUDIQUE. adj. des 2 g. Qui fait des actions contraires à la chasteté. Une femme *impudique* est la ruine et le déshonneur de sa famille.

Il se dit aussi De tout ce qui blesse la chasteté dans les actions ou dans les discours. Désirs

impudiques. Regards *impudiques*. Gestes *impudiques*. Posture *impudique*. Paroles *impudiques*. Chameaux *impudiques*.

Il est aussi substantif, et en cette acception il ne se dit que Des personnes. C'est un *impudique*.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique.

IMPUGNER. v. a. Disputer contre, ou de parole, ou par écrit; attaquer, combattre une proposition, un point de Doctrine. Je n'oserois *impugner* l'opinion d'un si grand Philosophe. *Impugner* un acte. *Impugner* un titre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des disputes sur des matières de Doctrine ou de Palais.

IMPUGNÉ. *É*. participe.

IMPUISANCE. s. f. Manque de pouvoir pour faire quelque chose. Je suis dans l'impuissance de vous servir. Il est dans l'impuissance de payer ses dettes. Mon zèle vous est inutile par l'impuissance où je suis de vous rendre service.

IMPUISANCE, se dit plus particulièrement De l'incapacité d'avoir des enfans, causée ou par un vice de conformation, ou par quelque accident. *Impuissance avérée, reconnue, prouvée*. Être soupçonné, accusé, convaincu d'impuissance. L'impuissance est une des causes qui rendent un mariage nul. Elle a été séparée de son mari pour cause d'impuissance.

IMPUISANT, ANTE. adject. Qui a peu ou point de pouvoir. Il a des ennemis, mais ce sont des ennemis foibles et *impuisans*.

Il se dit plus ordinairement en parlant des choses, et signifie, Incapable de produire aucun effet. Une haine *impuisante*. Une colère *impuisante*. Faire des efforts *impuisans*.

IMPUISANT, se dit aussi De celui qui par vice de conformation, ou par quelque foiblesse naturelle ou accidentelle, est incapable d'engendrer. Il a été déclaré *impuisant*.

Il est substantif dans cette dernière acception. C'est un *impuisant*. Elle a épousé un *impuisant*.

IMPULSIF, IVE. adj. Qui agit par impulsion. Force *impulsive*.

IMPULSION. s. f. Mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. Cela se fait par l'impulsion de l'air. L'eau ne s'élève que par une force d'impulsion. Les Cartésiens prétendent que tous les mouvemens se font par impulsion.

IMPULSION, se dit figurément De l'instigation par laquelle on pousse quelqu'un à faire une chose. Il a fait cela par l'impulsion d'un tel.

IMPUNEMENT. adv. Avec impunité, sans subir aucune punition. Voler, piller *impunément*. Commettre *impunément* toutes sortes de crimes. C'est un homme qu'on n'offense point *impunément*. On n'attaque point *impunément* les Puissances.

IMPUNEMENT, s'applique aussi à diverses choses, pour dire, Sans qu'il en arrive aucun inconvénient. Ainsi, en parlant d'un homme d'une santé délicate, qui ne peut faire le moi-

né, on dit, qu'il s'en trouve incommode, on dit, que C'est un homme qui ne sauroit faire impunément le moindre excès.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition. Il n'est d'usage qu'en parlant Des fautes et des crimes. Cette faute ne demeurera sûrement pas *impunie*. Dieu ne laisse point les crimes *impunis*. Cette action est trop noire pour demeurer *impunie*.

IMPUNITÉ. s. f. Marque de punition. Rien n'augmente tant les désordres que l'impunité des crimes. Les coupables puissans se flattent souvent de l'impunité.

IMPUR, URE. adj. Qui n'est pas pur, qui est alibé ou corrompu par quelque mélange. Par le feu, on sépare ce qu'il y a d'impur dans les métaux. Dans l'analyse qu'on a faite, tout ce qu'il y a d'impur est demeuré au fond.

On dit figurément, qu'Un homme est né d'un sang *impur*, pour, qu'il est né de parens notés.

Il se prend aussi figurément pour *Impudique*. Une vie *impure*. Des mœurs *impures*. Des amours *impures*. Il ne se dit guère des personnes.

IMPURETÉ. s. f. Ce qu'il y a d'impur, de grossier et d'étranger dans quelque chose. L'impureté de l'air cause plusieurs maladies. L'impureté des métaux se corrige par le feu. Il faut filtrer les liqueurs pour en ôter toutes les impuretés. L'impureté des humeurs.

Il se prend aussi figurément pour *Impudicité*. Vivre dans l'impureté. Être plongé dans l'impureté. C'est un monstre d'impureté. Le péché d'impureté. Le démon de l'impureté.

On dit d'Un livre où il y a des choses obscènes, qu'il y a des *impuretés*, qu'il est rempli d'impuretés.

On appeloit *Impureté légale*, Celle que l'on contractoit en certaines occasions marquées par la Loi des Juifs.

IMPUTATION. s. f. Terme de Finance et de Pratique. Compensation d'une somme avec une autre. Déduction d'une somme sur une autre. On doit faire l'imputation des sommes payées pour intérêt d'un capital qui n'en doit point produire, sur le capital même. On doit faire l'imputation de ce qui a été payé pour les arrérages d'une rente au-delà du taux du Prince, sur le capital même de la rente.

En matière de Religion, *Imputation* se dit De l'application des mérites de Jésus-Christ; et c'est dans ce sens qu'on dit, que Les Protestans prétendent que nous ne sommes justifiés que par l'imputation des mérites de Jésus-Christ.

IMPUTATION, signifie aussi Une accusation faite sans preuve. Il s'est bien justifié des imputations dont ses ennemis l'avoient chargé. Voilà une imputation faite bien légèrement.

IMPUTER. v. a. Attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. On lui *impute* que... On lui *impute* d'avoir voulu corrompre des témoins. C'est un livre sans nom, on l'*impute* à un homme qui s'en défend fort. Ne m'*imputez* pas cette faute. Il ne m'en faut rien *imputer*.

On dit aussi, *Imputer à faute, à blâme, à déshonneur*, pour dire, Trouver dans une action qui paroît indifférente, ou même louable, de quoi blâmer celui qui l'a faite, et lui en faire un reproche, un crime.

On dit de même, *Imputer à négligence, à oubli, etc.* pour dire, Attribuer à négligence, à oubli, etc.

IMPUTER, en termes de Finance, C'est appliquer un paiement à une certaine dette. Les paiements que fait un débiteur doivent être imputés sur les dettes qui lui sont le plus à charge.

IMPUTÉ, ÉL. participe.

IN

IN, Préposition Latine, dont on fait usage en termes de Librairie, pour la placer devant les mots suivans : *In-folio*, se dit De la feuille pliée en deux ; *In-quarto*, de la feuille pliée en quatre ; *In-octavo*, de la feuille pliée en huit ; *In-douze*, de la feuille pliée en douze ; *In-seize*, de la feuille pliée en seize ; *In-vingt-quatre*, etc. de la feuille pliée en vingt-quatre. *In-octavo* est le seul de ces mots où la préposition *In* conserve la prononciation latine.

On conserve la même prononciation dans cette phrase prise du Latin, *In pace*, qui se dit dans les Monastères. On a mis ce Religieux *in pace*, pour dire, qu'On l'a mis en prison pour toute sa vie. Il en est de même dans ces phrases purement latines, ou italiennes, *In globo*, *in statu quo*, *in reatu*, *in naturalibus*, *in petto*, *in focchi*, etc.

La prononciation est la même dans cette phrase, *In manus*, tirée du Latin, et qu'on emploie comme substantif masculin. Dire son *in manus*, c'est-à-dire, Recommander son âme à Dieu en mourant.

La particule *In* se joint à beaucoup de mots de la Langue, et leur donne un sens négatif. Dans les mots dont le simple commence par une voyelle, ou par une consonne autre que B, L, M, P, R, on se sert de la particule *In*. *Inattendu*, *inespéré*, *inintelligible*, *inopiné*, *inutile*, *indocile*, *injuste*. Quand le simple commence par B, M ou P, on emploie la particule *Im*. *Imberbe*, *immatériel*, *impatiant*. Et dans les mots dont le simple commence par une des deux liquides L ou R, on ajoute simplement un i, et l'on redouble la liquide. *Illimité*, *irreligieux*. On trouvera dans le Dictionnaire les mots composés que l'usage a autorisés. Il y en a beaucoup d'autres que des Écrivains se permettent avec plus ou moins de succès.

Au reste, cette particule ne signifie pas toujours négation, comme on le peut voir dans plusieurs mots, tels qu'*Imbu*, *importation*, *illicite*.

Dans les mots composés, la particule *In* devant une voyelle, ou devant un h, conserve la prononciation latine ; devant une consonne elle se prononce nasale. Il en est de même de la particule *Im* devant une consonne. Il en faut excepter les mots où l'*n* et l'*m* sont redoublés, comme dans *Innocent*, *immatériel*, etc.

INA

INABORDABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut aborder. C'est une plage inabordable. La plage est inabordable de ce côté-là.

On dit d'Un homme de difficile accès, qu'il est inabordable. Mais dans ce sens figuré il est du style familier.

INACCESSIBLE, adj. des 2 genres. Dont l'accès est impossible. Un Château inaccessible. Un rocher inaccessible. Une plage inaccessible.

INACCESSIBLE, se dit aussi Des personnes auprès de qui on ne peut trouver d'accès, à qui il est difficile de parler. Depuis qu'il est en place, il est devenu inaccessible.

On dit figurément, qu'Un homme est inaccessible aux sollicitations, pour dire, que Les sollicitations ne peuvent rien sur lui.

On dit de même, qu'Un homme est inaccessible à la peur, à l'amour, à la flatterie, etc. pour dire, qu'il est insensible aux impressions de la peur, de l'amour, de la flatterie, etc.

INACCOMMODABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut accommoder. C'est une querelle inaccommodable. Ils ont poussé l'affaire si loin, qu'elle est devenue inaccommodable.

INACCORDABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut accorder. Des caractères inaccordables. Voyez **ACCORDABLE**.

INACOSTABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut accoster. C'est un homme inaccostable. Il est familier.

INACOUTUMÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver. Sentir des mouvemens inaccoutumés qui préagent une maladie.

INACTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'activité. C'est l'homme du monde le plus inactif.

INACTION, s. f. Cessation de toute action. Être dans l'inaction. Les troupes sont dans l'inaction.

INACTIVITÉ, s. f. Manque, défaut d'activité. Son inactivité m'impatiente.

INADMISSIBLE, adj. des deux genres. Qui n'est point recevable, qui ne sauroit être admis. Ses moyens ont été trouvés inadmissibles. Cette preuve est inadmissible.

INADVERTANCE, s. f. Défaut d'attention à quelque chose. Il a fait cela par inadvertance. C'est pure inadvertance.

INALIÉNABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inaliénable. L'inaliénabilité du Domaine.

INALIÉNABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut s'aliéner. Le Domaine de la Couronne est inaliénable. Les biens de l'Eglise sont inaliénables.

INALIABLE, adj. des 2 genres. Son principal usage est en parlant Des métaux qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre. Ces deux métaux-là sont inaliés. Et figurément, Les intérêts de Dieu et ceux du monde sont inaliés.

INALTÉRABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être altéré. On prétend que l'or est inaltérable. Tranquillité inaltérable.

INAMISSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui

est inamissible. Il ne se dit qu'en cette phrase théologique, L'inamissibilité de la Justice.

INAMISSIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut perdre. Il ne se dit qu'en cette phrase, Grâce inamissible.

INAMOVIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inamovible. L'inamovibilité d'un office.

INAMOVIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être ôté d'un poste, qui ne peut être destitué à volonté. Vicaire perpétuel et inamovible. On dit aussi, Emploi inamovible, Office inamovible.

INANIMÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'âme. Créatures inanimées. Corps inanimé, etc.

Il se dit figurément De ce qui ne marque point de sentiment. C'est une personne inanimée. Un chant inanimé. Une figure inanimée.

INANITION, s. f. Foiblesse, manque de force causé par défaut de nourriture. Il ne mange point, il mourra d'inanition. Il tombe d'inanition.

INAPERÇU, UE. adj. Qui n'est point aperçu. La hazard n'est que le cours inaperçu de la nature.

INAPPLICABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être appliqué. Cet exemple est inapplicable au fait présent.

INAPPLICATION, s. f. Inattention, défaut d'application, manque d'application. Il est d'une inapplication que rien ne peut corriger. Son inapplication est cause qu'il ne fera jamais rien.

INAPPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'application, d'attention. Un homme inappliqué. C'est un esprit inappliqué. Les esprits inappliqués ne réussissent en rien, à rien.

INAPPRÉCIABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être apprécié. Quantité inappréciable. Valeur inappréciable.

INAPTITUDE, s. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. Son inaptitude l'exclut de tout emploi.

INARTICULE, ÉE. adj. Qui n'est point articulé. Enfant qui ne forme encore que des sons inarticulés.

INATTAQUABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut attaquer. Un poste inattaquable. Un droit, un titre inattaquable.

INATTENDU, UE. adj. Qu'on n'attendoit pas, qu'on n'avoit pas lieu d'attendre. Visite inattendue. Un malheur inattendu. Désgrâce inattendue.

INATTENTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'attention. Un enfant inattentif.

INATTENTION, s. f. Défaut d'attention. Il a fait cette faute par inattention.

INAUGURAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'inauguration. Il se dit principalement dans cette phrase, Harangue inaugurale, en parlant De la harangue qu'un professeur prononce pour prendre possession d'une chaire.

INAUGURATION, s. f. Cérémonie religieuse qui se pratique au Sacre, au Couronnement des Souverains. L'inauguration de l'Empereur.

INC

On dit par extension, *L'inauguration d'une statue.*

On dit aussi : Ce Professeur a fait son discours d'inauguration, c'est à-dire, Le discours par lequel il a pris possession de sa chaire.

I N C

INCAGUER, v. a. Défier quelqu'un, le braver, en lui témoignant beaucoup de mépris. Il me menace, mais je le défie de me rien faire, je l'incague. Il est du style familier.

On dit en style comique, *Incaguer le destin. Incaguer la fortune.*

INCAMÉRATION, s. f. Terme de Chancelier de la Cour de Rome. Union de quelque terre au Domaine de la Chambre Ecclésiastique.

INCAMÉRER, v. a. Unir quelque terre au Domaine de la Chambre Ecclésiastique.

INCAMÉNT, *inc.* participe.

INCANDESCENCE, s. fém. État d'un corps qui est déchauffé et pénétré de feu jusqu'à devenir blanc. Barre de fer échauffée jusqu'à l'incandescence. Ce métal est dans l'état d'incandescence.

INCANDESCENT, **ENTE**, adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION, s. f. Nom qu'on donne aux cérémonies absurdes des fourbes qui se donnent pour Magiciens.

INCAPABLE, adj. des 2 genres. Qui n'a pas la capacité, le talent nécessaire pour certaines choses. Il est absolument incapable de son emploi. Il est incapable d'application.

Il signifie aussi, Qui est dans une disposition, dans une situation qui ne lui permet pas certaines choses. Sa mauvaise santé le rend incapable de toute attention. Dès qu'il est en colère, il est incapable de raison.

INCAPABLE, se dit aussi, en termes de Jurisprudence, De celui qui est privé par la loi de certains avantages, ou exclus de certaines fonctions. Par la loi, un bûlard est incapable d'hériter. Un mineur est incapable de disposer de son bien. On l'a déclaré incapable de posséder aucune charge.

On dit absolument, qu'un homme est incapable, pour dire, qu'il est inhabile, qu'il manque de talent et de connaissance. C'est un homme incapable. C'est l'homme du monde le plus incapable.

INCAPABLE, se dit aussi De ce qui n'a pas les qualités et les conditions nécessaires pour quelque chose. Son estomac est incapable de digérer les choses les plus légères. Une terre incapable de rien produire. Un méchant arbre est incapable de porter de bon fruit.

INCAPABLE, se dit aussi quelquefois en bonne part, comme : C'est un homme incapable de manquer à sa parole. Il est incapable d'une mauvaise action. Il est incapable de bassesse, de lâcheté. Et cela se dit en parlant d'un homme tellement fortifié dans une bonne habitude, qu'il ne peut rien faire qui y soit contraire.

INCAPACITÉ, subst. fém. Défaut de capacité. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes.

INC

On a reconnu son incapacité. Incapacité légale.

INCARCÉRER, v. act. Mettre en prison. Il n'est d'usage qu'au Palais.

INCARCÉRÉ, *inc.* participe.

INCARCÉRATION, s. f. Terme de Palais. Action d'incarcérer, ou état de celui qui est incarcéré.

INCARNADIN, **INE**, adj. Il ne se dit que d'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire. Du ruban incarnadin. Moire incarnadine. Il y a des anémones qu'on appelle incarnadines.

Il est aussi substantif. Incarnadin d'Espagne. Voilà qui est d'un très-bel incarnadin.

INCARNAT, **ATE**, adj. Espèce de couleur entre la couleur de écarlate et le couleur de rose. Du satin, du velours incarnat. Avoir les lèvres incarnates.

Il est aussi substantif. Voilà de bel incarnat.

INCARNATIF, **IVE**, adj. Terme de Chirurgie. Ce mot est employé pour signifier Les remèdes, les bandages et les sutures qui servent à faire revenir, à réunir les chairs.

INCARNATION, s. f. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant du Verbe éternel qui s'est fait homme. Le Mystère de l'Incarnation. L'Incarnation du Fils de Dieu.

INCARNER, **INCARNER**, verbe qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Ce terme n'est en usage qu'en parlant De l'Incarnation du Fils de Dieu. C'est la seconde Personne de la Trinité qui a voulu s'incarner.

En termes de Chirurgie, on dit, qu'une plaie commence à s'incarner, pour dire, que Les chairs commencent à revenir.

INCARNÉ, *inc.* participe. Le Verbe incarné.

On dit figurément et familièrement d'un méchant homme, que C'est un Diable incarné, un Démon incarné.

On le dit encore familièrement Des vertus et des vices. C'est la vertu, la prudence incarnée. C'est la malice incarnée.

INCARTADE, s. f. Espèce d'insulte qu'une personne fait brusquement et inconsidérément à une autre. Étrange incartade. Il lui a fait une incartade fort mal à propos. C'est une incartade bien extravagante.

On appelle aussi Incartades, Des extravagances, des folies. Il a fait mille incartades. Il fait chaque jour de nouvelles incartades.

INCENDIAIRE, s. Auteur volontaire d'un incendie. Les Ordonnances contre les incendiaires. On punit les incendiaires par la loi.

On dit aussi figurément au subst. et à l'adj. d'un homme, d'un propos séditieux : C'est un incendiaire. Un propos incendiaire.

INCENDIE, s. m. Grand embrasement. Furieux incendie. Horrible incendie. L'incendie d'un Temple, d'un Palais, d'une Ville. Éteindre, apaiser, arrêter l'incendie.

INCENDIE, se dit figurément De la combustion et des troubles que les factions excitent dans un État. Le fanatisme a causé de grands incendies dans tout ce Royaume.

On dit proverbialement au propre et au fi-

INC

523

guré, qu'il ne fait qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.

INCENDIER, v. a. Brûler, consumer par le feu. Il ne se dit que d'un grand embrasement. Cette Ville a été incendiée.

INCENDIÉ, *inc.* participe.

INCÉRATION, subst. fém. Action d'incorporer de la cire avec quelque autre matière.

INCERTAIN, **AINE**, adj. Douteux, qui n'est pas assuré. L'événement en est incertain. L'heure de la mort est incertaine.

Il signifie aussi, Variable. Le temps est bien incertain. La faveur est une chose bien incertaine.

Il signifie quelquefois, Irésolu. Je suis incertain de ce que je dois faire.

Il signifie encore, Indéterminé. On prend quelquefois un nombre certain pour en désigner un incertain.

On dit, Être incertain, pour dire, Ne savoir pas. Je suis incertain de ce que je dois devenir. Il est incertain de ce qui arrivera.

INCERTAINT, est quelquefois pris substantivement. Quitter le certain pour l'incertain.

INCERTAINEMENT, adv. Avec doute et incertitude. Il ne faut pas assurer les choses quand on ne les sait qu'incertainement. On n'en peut parler qu'incertainement.

INCERTITUDE, subst. f. État d'un homme irrésolu sur ce qu'il doit faire, ou incertain sur ce qui doit arriver. Il est dans l'incertitude du parti qu'il doit prendre. L'incertitude où nous sommes de ce qui doit arriver, fait que nous ne saurions prendre des mesures justes. L'incertitude où l'on est du succès, tient les esprits en suspens.

Il se dit aussi Des choses. L'incertitude de l'histoire. L'incertitude des jugements humains.

Ce mot Incertitude, se dit aussi absolument. Il y a beaucoup d'incertitude dans la Médecine, dans l'Histoire.

On dit aussi, L'incertitude du temps, pour dire, L'inconstance du temps.

INCESSEMENT, adv. Sans délai, au plus tôt. Le Roi a ordonné à son Ambassadeur de partir incessamment. Il doit arriver incessamment, ou l'attend incessamment.

Dans le sens d'au plus tôt, sans délai, il ne s'emploie qu'au futur, ou pour désigner le futur.

Il signifie aussi, Continuellement, sans cesse. Il travaille incessamment.

INCESSEMENT, adj. des 2 g. Terme de Jurisprudence. Qui ne peut être cédé. Les noms, les armes, le rang, la noblesse, ne tombent point dans le commerce; ils sont incessables et inaliénables. Droits incessables.

INCESTE, s. m. Conjonction illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois. Commettre un inceste avec sa sœur, avec sa nièce.

On appelle Inceste spirituel, La conjonction illicite entre les personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le prêtre et la filleule.

On appelle aussi Inceste spirituel, Le com-

merce criminel entre le Confesseur et sa pénitente.

INCESTE, adj. des 2 genres, se dit quelquefois, en Poésie, pour Incestueux.

INCESTUEUSEMENT, adv. Avec incestue, dans l'inceste. *Vivre incestueusement.*

INCESTUEUX, **EUSE**, adj. Coupable d'inceste. *Un homme incestueux.*

Il se dit aussi Des choses. *Un commerce incestueux. Un mariage incestueux.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un incestueux. L'incestueux de Corinthe.*

INCHOATIF, **IVE**, adj. (Pron. Incoatif.) Qui commence ou qui exprime le commencement d'une action.

Il n'est guère d'usage que dans la Grammaire. *Vieillir, s'endormir, verdier, sont des verbes inchoatifs.*

INCIDEMENT, adv. Par incident. Il s'est constitué incidemment demandeur. On n'a traité cette question qu'incidemment. Il en a parlé incidemment dans son histoire.

INCIDENCE, subst. f. Terme de Géométrie. Chute d'une ligne, d'un corps, sur un plan quelconque. On dit, *Angle d'incidence*, par opposition à *Angle de réflexion*; et on le dit De l'angle que fait la ligne incidente.

INCIDENT, s. m. Événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. *Toutes ses mesures furent rompues par un incident imprévu. Comme il continuait son voyage, il survint un incident qui l'obligea à revenir. Un heureux incident le tira d'affaire. Un incident a rompu la partie que nous avions faite.*

INCIDENT, en parlant De Poème Dramatique, se dit d'Un événement considérable qui survient dans le cours de l'action principale. *Une pièce de Théâtre trop chargée d'incidents.*

Il signifie aussi, en matière de procès, Un point à débattre, qui naît, qui arrive pendant le cours de la cause principale. Il arriva, il survint, on fit naître un incident durant le procès. *Faire juger l'incident. On videra cet incident avec le principal. Cet incident a mis la cause hors d'état.*

INCIDENT, se dit aussi Des mauvaises difficultés qu'on fait naître dans les disputes, dans les parties de plaisirs, dans le jeu, etc. *Au lieu de répondre à la question, il cherche à faire des incidents. Nous avions fait une partie, mais un incident la rompit. C'est un mauvais joueur, il fait à toute heure des incidents.*

INCIDENT, **ENTE**, adj. Son principal usage est dans la Pratique. Il se dit De certains cas qui surviennent dans les affaires. *Une demande incidente. Une requête incidente. Un point incident. Une question incidente.*

On appelle *Proposition, phrase incidente*, Celle qui est insérée dans une proposition principale dont elle fait partie. Dans cette phrase, *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres; Qui est juste*, est une proposition, une phrase incidente.

On dit en Optique, *Rayon incident*, par rapport au rayon réfléchi ou rompu.

INCIDENTAIRE, s. m. Qui forme des incidents, chicaneux.

INCIDENTER, v. n. Faire naître des incidents dans le cours d'une affaire, d'un procès, dans une dispute, dans le jeu, etc. *Il éloigne le jugement du procès, à force d'incidenter. Au lieu de répondre à la question, il se fait qu'incidenter. C'est un mauvais joueur, il incidente à tout moment.*

INCINÉRATION, s. f. Action de réduire en cendres, état de ce qui est réduit en cendres.

INCIRCONCIS, **ISE**, adj. Qui n'est point circoncis. *Le mille incirconcé, dit l'Écriture, sera retranché du milieu du peuple. Nation incircconcise.*

Il se dit aussi figurément dans le style de l'Écriture. *Incircconcis de lèvres, incircconcis de cœur, incircconcis d'oreilles.*

Les Juifs appeloient *Incircconcis*, Ceux qui n'étoient pas de leur nation; et alors il est substantif.

INCIRCONCISION, s. f. Il ne se dit qu'au figuré. *L'incircconcision du cœur.*

INCISE, s. f. Terme de Rhétorique. Petite phrase qui fait partie du membre d'une période.

INCISER, v. a. Faire une fente avec quel que chose de tranchant. Il se dit De cette opération de Chirurgie qui consiste à faire des taillades sur la chair. *Les Chirurgiens lui ont incisé tout le bras. Il lui a fallu inciser toute l'épaule.*

Il se dit aussi Des taillades qu'on fait à des arbres en certaines occasions. *Inciser l'écorce d'un arbre pour le greffer. Inciser un pin pour en tirer la résine.*

INCISER, se dit aussi en Médecine, De l'action de certains liquides. *Les sucs qui sont dans l'estomac servent à inciser les aliments.*

INCISÉ, **ÉE**, participe.

INCISIF, **IVE**, adj. Terme de Médecine. On donne ce nom aux remèdes propres à diviser, à atténuer les humeurs grossières. *Cesipos est fort incisif. Le vitriol a une vertu incisive, est incisif.*

On appelle *Dents incisives*, Les dents de devant qui sont faites pour couper les aliments. On appelle encore *Incisifs*, Les muscles de la lèvre supérieure.

INCISION, s. f. Coupure, taillade, ouverture en long faite avec le fer. *Faire une incision dans les chairs. Faire une incision au bras, à la cuisse. Faire une incision à l'écorce d'un arbre pour le greffer.*

On appelle en Chirurgie, *Incision cruciale*, Une double incision dont les taillades se croisent.

INCITATION, s. f. Instigation, impulsion. Il a fait cela par l'incitation du malin esprit. Il n'est guère d'usage qu'en mauvaise part.

INCITER, v. act. Pousser, induire à faire quelque chose. *Inciter à bien faire. Les bons exemples incitent à la vertu. Inciter les peuples à la révolte.*

INCITÉ, **ÉE**, participe.

INCIVIL, **ILE**, adj. Qui manque de civilité. *Un homme incivil. Une personne incivile. Un procédé incivil et malhonnête.*

On dit, qu'Une demande, qu'une prière est *incivile*, pour dire, qu'elle est contraire à la bienséance.

En termes de Jurisprudence, on appelle

Clause incivile, Une clause faite contre la disposition des lois.

INCIVILEMENT, adverb. D'une manière incivile. *Entrer incivilement dans une compagnie, etc. Parler incivilement. Traiter quelqu'un incivilement.*

INCIVILISÉ, **ÉE**, adj. Qui n'est point civilisé. *Les peuples incivilisés.*

INCIVILITÉ, s. f. Manque de civilité. *Son incivilité choque tout le monde. Il y a de l'incivilité à faire cela. Une incivilité marquée.*

Il signifie aussi, Action ou parole contraire à la civilité. *Faire une incivilité. Il a commis une grande incivilité. Il n'a fait toutes sortes d'incivilités.*

INCLÈMENŒ, s. f. Il ne se dit guère que dans les phrases suivantes, *L'inclémence de l'air, l'inclémence du temps, l'inclémence de la saison*, pour dire, La rigueur du temps, la rigueur de la saison.

On dit en Poésie, *L'inclémence des Dieux.*

INCLINAISON, s. f. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases : *Inclinaison d'un plan*, qui signifie L'angle qu'un plan fait avec un autre plan; *L'angle d'inclinaison*, qui signifie L'angle qu'une ligne forme avec une autre ligne. *L'inclinaison de l'axe de la terre.*

INCLINANT, adj. m. Terme de Gnomonique. Il se dit Des cadrans solaires qui sont tracés sur un plan qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. On les appelle aussi *Inclinés*.

INCLINATION, s. fém. Action de pencher. Dans ce sens, il ne se dit guère que De l'action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Il fit une légère inclination de tête. Faire une profonde inclination devant le Saint Sacrement.*

On dit aussi en Chimie, *Verser par inclination*, pour dire, Verser quelque liqueur en penchant doucement le vaisseau.

INCLINATION, Disposition et pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que Des personnes. *Inclinations naturelles, bonnes, mauvaises, nobles, vertueuses. Inclination au bien, à la vertu, au jeu, à la débauche. Inclination pour les Beaux-Arts, pour les Belles-Lettres. Avoir de l'inclination pour les armes. Avoir de l'inclination à bien faire, à mal faire, à médire. Inclination favorable. Il faut quelquefois forcer son inclination.*

Il se prend aussi pour Affection, amour. *Avoir de l'inclination pour quelqu'un. Il a beaucoup d'inclination pour elle. Ils s'aiment d'inclination.*

INCLINATION, se dit aussi familièrement De la personne qu'on aime. *Cette fille est l'inclination d'un tel. Faire une nouvelle inclination. Changer d'inclination.*

En ce sens on dit au pluriel, *Boire aux inclinations de quelqu'un*, pour dire, A la personne qu'il aime.

Il se dit aussi De la chose pour laquelle on se penche. *La chasse est son inclination, c'est son inclination dominante.*

INCLINER, v. a. Baisser, pencher, conduire

Incliner le corps, la tête. S'incliner devant quelqu'un.

On dit en termes de Géométrie, qu'un plan s'incline de plus en plus sur un autre plan, pour dire, que Par son mouvement il vient à former avec l'autre plan un angle plus aigu que celui qu'il formoit auparavant; et tout de même, qu'une ligne s'incline de plus en plus sur une autre ligne.

INCLINER, v. n. Avoir du penchant pour quelque chose, être porté à quelque chose. Incliner à la miséricorde, à la pitié, à la paix. Incliner à un avis, à une opinion. Incliner plus d'un côté que de l'autre.

En parlant d'une bataille où la victoire commence à pencher d'un côté, on dit, que La victoire incline de ce côté-là.

En termes de Mathématique, on dit, qu'un plan incline, pour dire, qu'il va en penchant.

INCLINÉ, *le*, participe. Corps incliné. La tête inclinée. Un plan incliné.

INCLUS, *USE*, participe du verbe Inclure, qui n'est plus d'usage. Enfermé, enveloppé. Le paquet ci-inclus. Le billet ci-inclus. La lettre ci-incluse.

Lorsque dans certaines Élections on a rejeté une partie des prétendans, on dit De ceux qui restent, et sur qui l'élection peut encore tomber, qu'ils sont demeurés inclus.

On dit absolument et au substantif, L'incluse, pour dire, La lettre enfermée dans un paquet. Je vous prie de rendre l'incluse à un tel.

INCLUSIVEMENT, adv. Il est opposé à Exclusivement, et il signifie, En y comprenant, y compris. Depuis le sixième d'Avril jusqu'au trentième inclusivement. Tels Juges sont nommés pour lui faire son procès jusqu'à Sentence définitive inclusivement.

INCOERCIBLE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas coercible.

INCOGNITO, adv. (On mouille G N.) Sans être connu. Ce terme est pris de l'Italien, et se dit en parlant Des personnes de qualité qui, étant en Pays étranger, ne veulent pas être connues, ou qui n'ont pas leur train ordinaire ni les autres marques qui les distinguent, ou qui, par des raisons particulières, ne veulent pas être traitées selon leurs dignités. Ce Prince passa incognito par la France. Il fut incognito à Rome. Il se peut dire De toutes les personnes qui ne veulent pas être connues. On dit aussi substantivement, Garder l'incognito.

INCOHERENCE, s. f. Qualité de ce qui est incohérent. L'incohérence des parties de l'eau. L'incohérence des idées.

INCOHÉRENT, *ENTE*, adj. Qui manque de liaison. Les parties de l'eau sont incohérentes.

Il se dit aussi au figuré. Ces idées, ces images sont incohérentes.

INCOMBUSTIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être brûlé, qui ne se consume point au feu. Toile incombustible. Mèche incombustible. La toile qu'on tire de l'Asbeste est incombustible.

INCOMMENSURABILITÉ, s. f. État, caractère de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE, adj. des 2 genres. Terme de Géométrie. Il se dit De deux quantités qui n'ont point de commune mesure. Le côté d'un carré et sa diagonale sont incommensurables.

INCOMMODE, adj. des 2 genres. Fâcheux, qui cause quelque peine. Être logé dans une maison fort incommode. Des habits incommodes. La chaleur est incommode. Cela est fort incommode. Le bruit est incommode à ceux qui étudient. C'est une chose incommode que le vent.

INCOMMODE, se dit aussi Des personnes qui sont importunes et à charge, et de certaines choses dont on est importuné. Homme incommode. Femme incommode. C'est un homme d'une société fort incommode, d'une humeur fort incommode. Il n'y a rien de plus incommode que les cousins, que les mouches.

INCOMMODEMENT, adv. Avec incommodité. Être logé incommodément. Être assis incommodément.

INCOMMODER, v. a. Apporter, causer quelque sorte d'incommodité. La moindre chose l'incommode. La foule incommode. Il ne peut rien souffrir qui l'incommode. J'ai peur de vous incommoder. Je vous prie, si cela ne vous incommode point, de vouloir... La prise de cette Place, de ce poste incommode fort les ennemis. La perte de ce procès l'a fort incommodé. Cette grande dépense l'incommodera. Il faut qu'un père s'incommode pour ses enfans. Cet homme a un asthme, une toux qui l'incommode fort.

On le dit aussi Des choses. La perte de son procès a fort incommodé ses affaires. C'est une servitude qui incommode fort sa maison. Il faut couper ces arbres qui incommode la vue du Château.

INCOMMODÉ, *ÉE*, participe.

En termes de Marine, on dit, Un vaisseau incommodé, pour dire, Un vaisseau qui a perdu quelqu'un de ses mâts, ou qui a souffert quelque autre dommage.

On dit, qu'un homme est incommodé, pour dire, qu'il a une légère indisposition; qu'il est incommodé d'un bras, d'une jambe, pour dire, qu'il n'a pas l'usage d'un bras, d'une jambe; et qu'il est incommodé dans ses affaires, pour dire, que Ses affaires sont en mauvais état. Ce dernier est du style familier.

INCOMMODITÉ, s. f. La peine que cause une chose incommode. C'est une grande incommodité que d'être mal logé. Il n'y a rien qui n'ait ses incommodités. La perte de son procès lui causera de l'incommodité. Il en souffre, il en ressent déjà l'incommodité.

On dit, L'incommodité du vent, du soleil, pour dire, La peine que cause le vent, le soleil. L'incommodité des voyages. L'incommodité des chemins.

INCOMMODITÉ, signifie aussi Indisposition ou maladie. Les incommodités de l'âge, de la vieillesse. Il commence à ressentir quelque in-

modité. Il est sujet à beaucoup d'incommodités. Il a de grandes incommodités. Son incommodité ne lui permet pas. Son incommodité l'excuse, le dispense... Il faut excuser son incommodité.

En termes de Marine, on dit, qu'un vaisseau a donné le signal d'incommodité, pour dire, qu'il a marqué par un signal qu'il a besoin d'être secouru.

INCOMMUNICABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut communiquer, dont on ne peut faire part. La Toute-Puissance de Dieu est incommunicable. C'est un bien incommunicable. Des honneurs, des droits incommunicables.

INCOMMUTABILITÉ, s. f. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé. Il prouve l'incommutabilité de sa possession par une possession centenaire.

INCOMMUTABLE, adj. des 2 genres. Terme de Pratique, qui n'est guère en usage que dans ces phrases: Propriétaire incommutable, possesseur incommutable, qui se dit d'un propriétaire, d'un possesseur qui ne peut être légitimement dépossédé.

On le dit aussi Des choses. Propriété incommutable. Possession incommutable.

INCOMMUTABLEMENT, adverb. En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement. Posséder incommutablement une terre.

INCOMPARABLE, adj. des 2 genres. À qui ou à quoi rien ne peut être comparé. C'est un homme d'une valeur incomparable. Un homme d'une sagesse, d'une piété incomparable. Il est d'une modestie incomparable. C'est une femme d'une beauté incomparable. C'est une beauté incomparable. C'est un Orateur incomparable.

On dit d'un homme, par ironie, et pour témoigner la surprise qu'on a de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit, qu'il est incomparable. C'est un homme incomparable. Il est du style familier.

INCOMPARABLEMENT, adv. Sans comparaison. Elle est incomparablement plus belle que sa sœur. Cela est incomparablement plus noble, plus grand, etc. Il se porte incomparablement mieux. Ce terme ne s'emploie jamais sans être suivi de quelque autre adverbe de comparaison, comme, plus et mieux.

INCOMPATIBILITÉ, s. f. L'antipathie des caractères, des esprits. Il y a entre eux de l'incompatibilité, une grande incompatibilité d'humeur.

Il se dit aussi De l'impossibilité qu'il y a, selon les Loix, que deux Charges, deux Bénéfices de certaine nature soient possédés par une même personne. Il n'y a point d'incompatibilité entre ces deux Bénéfices, ces deux Offices. Il faut que vous optiez laquelle de ces deux Charges vous voulez garder, car il y a de l'incompatibilité. Dévolu fondé sur l'incompatibilité.

On dit aussi, qu'il y a incompatibilité que le père et le fils, ou les deux frères, ou l'oncle et le neveu, soient Juges dans une même Cause.

INCOMPATIBLE, adj. des 2 genres. Qui

n'est pas compatible. Ces deux caractères sont incompatibles. C'est une humeur incompatible. Un esprit incompatible. Un homme incompatible. Deux Charges incompatibles. Deux Bénéfices incompatibles. L'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles.

INCOMPÉTEMENT, adv. Terme de Pratique. Sans compétence, par un Juge incompetent. Cela a été mal et incompetemment jugé.

INCOMPÉTENCE, s. f. Défaut, manque de compétence. L'incompétence est notoire, manifeste. Je soutiens l'incompétence. J'ai fait juger l'incompétence.

INCOMPÉTENT, ENTE, adject. Terme de Pratique. Qui n'est pas compétent. Il ne se dit qu'en ces phrases : Juge incompetent. Partie incompetente. Appel comme de Juge incompetent.

INCOMPLET, ÉTE, adj. Qui n'est pas complet. Un recueil incomplet. Idées incomplètes. Nous n'avons que des idées incomplètes des corps, pour dire, que Nous ne les connaissons qu'imparfaitement.

INCOMPLEXE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas complexe. On dit surtout en Algèbre, Une grandeur incomplète, pour dire, Une grandeur simple, c'est-à-dire, qui ne s'exprime que par un seul terme.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, s. f. État de ce qui est incompréhensible. L'incompréhensibilité de Dieu. L'incompréhensibilité des Mystères.

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être compris. Dieu est incompréhensible. Les voies de Dieu sont incompréhensibles.

On dit, qu'Un homme est incompréhensible, pour dire, que C'est un homme dont on ne peut expliquer la conduite, les procédés.

INCOMPRESSIBLE, adj. des 2 g. Terme de Physique. Qui ne peut être comprimé. L'eau est incompressible.

INCONCEVABLE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas concevable. Vous me dites là une chose inconcevable. Une patience, une activité inconcevable. Une fureur inconcevable.

On dit, Il est inconcevable combien on lui dit d'injures, pour dire, On ne sauroit s'imaginer combien on lui dit d'injures.

INCONCILLABLE, adj. des 2 genres. Il se dit Des choses qui ne peuvent pas se concilier avec d'autres. Voilà des faits inconcillables.

Il se dit aussi Des personnes. Ces deux personnes sont inconcillables.

INCONDUITE, s. f. Défaut de conduite. S'il est dans une situation fâcheuse, c'est par son inconduite.

INCONGRU, UE, adj. Terme de Grammaire, qui se dit d'Un discours et d'une façon de parler qui pèche contre les règles de la Syntaxe. Une façon de parler fort incongrue.

Il se dit en général De ce qui n'est convenable ni aux personnes, ni aux circonstances. Réponse incongrue. Question incongrue.

Figurément et en plaisanterie, on dit d'Un homme qui est sujet à manquer aux bien-

séances du monde, que C'est un homme fort incongru.

INCONGRUMENT, adv. D'une manière incongrue. Parler incongrument.

INCONGRUITÉ, s. f. Faute contre la Syntaxe, contre les règles de la construction. Tout ce qu'il écrit est plein d'incongruités.

INCONGRUITÉ, se dit figurément Des fautes contre le bon sens et contre la bienséance, soit dans le discours, soit dans les actions et dans la conduite. Conduite pleine d'incongruités. Il n'y a point de jour qu'il ne fasse quelque incongruité, de grandes incongruités.

INCONNU, UE, adj. Qui n'est point connu. Homme inconnu. Gens inconnus. Terres inconnues. Auteur inconnu. L'usage de la boussole étoit inconnu aux Anciens.

On dit aussi : Agir par des moyens inconnus. Faire jouer des ressorts inconnus. Marcher par des routes inconnues.

Il est quelquefois substantif. Cet avis lui a été donné par un inconnu.

INCONNU, se dit quelquefois d'Un homme, ou qui n'est guère connu, ou qu'on regarde comme un homme de peu. Elle s'est entêlée d'un inconnu.

INCONSEQUENCE, s. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les discours, dans les actions. Il y a de l'inconséquence dans son discours, dans ses procédés. Sa conduite est pleine d'inconséquences.

INCONSEQUENT, ENTE, adj. Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes. Il est aussi inconséquent dans sa conduite que dans ses propos.

Il se dit aussi Des Choses. Raisonnement inconséquent. Conduite inconséquente.

INCONSIDÉRATION, s. f. Légère imprudence, ou dans le discours, ou dans la conduite. Faire quelque chose par inconsidération. Il y a bien de l'inconsidération en cela. Il n'y a point de malice dans son fait, il n'y a qu'un peu d'inconsidération, qu'une légère inconsidération. Il parle avec inconsidération.

INCONSIDÉRÉ, ÉE, adj. Étourdi, imprudent, qui fait les choses sans attention, sans considération. Homme inconsidéré. Personne inconsidérée. Il est fort inconsidéré.

On le dit aussi Des choses. Action inconsidérée. Discours inconsidéré. Conduite inconsidérée.

Il s'emploie quelquefois substantivement. C'est un inconsidéré.

INCONSIDÉRÉMENT, adv. Étourdiment, d'une manière inconsidérée. Il s'est conduit fort inconsidérément. Il agit toujours inconsidérément.

INCONSOLABLE, adject. des 2 genres. Qui ne se peut consoler, qu'on ne peut consoler. Homme inconsolable. Il est inconsolable de cette mort. Elle en est inconsolable. Douleur inconsolable.

INCONSOLABLEMENT, adv. De manière à ne pouvoir être consolé. Il est affligé inconsolablement.

INCONSTAMMENT, adv. Avec inconstance

et légèreté. Il s'est conduit fort inconstamment dans cette affaire-là.

INCONSTANCE, s. fém. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiment. Il ne se prend qu'en mauvaise part. Il n'y a rien de plus indigne d'un homme sage que l'inconstance. Son inconstance lui a fait perdre des amis, a fait beaucoup de tort à sa fortune.

Il signifie aussi L'action de changer. Cette femme n'a plus voulu se fier à lui après son inconstance.

Il se dit aussi en parlant Des choses sujettes à changer. L'inconstance du temps, des saisons. L'inconstance des vents, de la mer. L'inconstance de la fortune. L'inconstance des choses humaines.

INCONSTANT, ANTE, adject. Volage, qui est sujet à changer. Homme inconstant. Femme inconstante. Esprit inconstant. Inconstant dans ses résolutions, en ses desseins, en ses amitiés. Inconstant en amour.

Il se dit aussi Des choses qui ne demeurent pas long-temps en même état. Voilà un temps bien inconstant. L'automne est une saison inconstante. Toutes les choses d'ici-bas sont fort inconstantes.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE, adj. Qui n'est pas constitutionnel. Cette entreprise est inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE, adj. des 2 genres. Qui est certain, qui ne peut être contesté. Cette vérité est incontestable. Principe incontestable. Fait incontestable. Autorité incontestable. Preuve incontestable. Son droit est d'une évidence incontestable.

INCONTESTABLEMENT, adv. Certainement, sans difficulté, d'une manière incontestable. Cette proposition est incontestablement vraie.

INCONTESTÉ, ÉE, adj. Qui n'est point contesté.

INCONTINENCE, subst. f. Vice opposé à la vertu de continence, à la chasteté. Son incontinence fut cause de sa perte. Il a ruiné sa santé par son incontinence.

INCONTINENCE, se dit encore en parlant De l'urine qu'on ne peut retenir.

INCONTINENT, ENTE, adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui n'est pas chaste. C'est un homme incontinent.

INCONTINENT, adv. de temps. Aussitôt, au même instant. Dès qu'il eut appris cela, il partit incontinent. Je m'en vais incontinent vous parler. Je vous parlerai incontinent après.

INCONVÉNIENT, s. m. Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire, ce qui résulte de fâcheux d'un parti qu'on prend. Il s'est engagé dans une affaire dont il est résulté pour lui de grands inconvénients, qui lui peut attirer de fâcheux inconvénients. Il n'y a nul inconvénient à faire ce que vous dites, nul inconvénient à craindre. En voulant éviter un inconvénient, il est tombé dans un autre. J'y vois de grands inconvénients. Il n'y a pas d'inconvénient à cela. Je ne vois pas d'inconvénient à

faire telle chose. Remédier aux inconvénients. Quel inconvénient y trouvez-vous?

Il se dit aussi Des conséquences fâcheuses qui s'ensuivent d'une proposition de doctrine, d'une opinion, d'un principe, d'un système, d'un usage, etc.

INCORPORALITÉ, s. f. Terme dogmatique. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION, s. f. Action d'incorporer, ou état des choses incorporées. Il faut pénétrer ces drogues jusqu'à une parfaite incorporation.

Il se dit encore d'Une Terre réunie à une autre. L'incorporation d'une Terre au Domaine.

Il se dit aussi en parlant d'Un Régiment dont on supprime le nom, et dont on fait entrer les Officiers et les Soldats dans un autre Régiment.

INCORPOREL, ELLE, adj. Qui n'a point de corps. Dieu est incorporel. Les substances incorporelles. Son plus grand usage est dans le dogmatique.

En termes de Droit, on appelle Droits incorporels, Les choses qu'on ne peut toucher. Les droits de péage sont incorporels.

INCORPORA, v. a. Mêler, unir ensemble quelques matières, et en faire un corps qui ait quelque consistance. Ces drogues sont bien incorporées ensemble. La cire et les gommes s'incorporent facilement ensemble.

Il se dit aussi d'Un Corps, ou politique, ou ecclésiastique, qu'on joint à un autre Corps pour en faire partie. Le Chapitre de cette Collégiale a été incorporé dans le Chapitre de la Cathédrale. Les Soldats d'une telle Compagnie furent incorporés dans celle-là. Incorporer des Terres au Domaine.

INCORPORÉ, ÉE, participe.

INCORRECT, TE, adj. Qui n'est pas correct. Style incorrect. Dessin incorrect. Figure incorrecte.

INCORRECTION, s. f. Défaut de correction. Il y a bien des incorrections dans cet Écrivain, dans le dessin de ce tableau. Incorrection de style.

INCORRIGIBILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est incorrigible. Son incorrigibilité ne se conçoit pas.

INCORRIGIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut corriger. Un esprit incorrigible. Un enfant incorrigible. Il est incorrigible là-dessus. Il y a des défauts qui sont absolument incorrigibles.

INCORRUPTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est incorruptible. L'incorruptibilité est une des qualités, une des propriétés des corps glorieux.

Il signifie figurément, L'intégrité par laquelle un homme est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. L'incorruptibilité de ce Juge.

INCORRUPTIBLE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas sujet à corruption. Il n'y a que les substances spirituelles qui soient incorruptibles.

Il signifie figurément, Qui est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son de-

voir. Un Juge incorruptible. Un Magistrat d'une vertu, d'une probité incorruptible. Fidélité incorruptible.

INCORRUPTION, subst. fém. Terme de Physique. État des choses qui ne se corrompent point.

INCRASSANT, ANTE, adj. Terme de Médecine. Qui épaissit le sang, les humeurs. Il se dit De certains remèdes.

INCREDIBILITÉ, s. f. Terme dogmatique. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. L'incrédibilité de ce fait, de cette opinion.

INCREDULE, adj. des 2 genres. Qui ne croit que difficilement, qu'on a peine à persuader. Vous êtes bien incrédule. C'est un esprit incrédule.

INCREDULÉ, à l'égard des choses de Foi, signifie, Celui qui ne croit point, et ne veut point croire aux Mystères; dans cette acception, il s'emploie ordinairement au substantif. C'est un incrédule. Convincre les incrédules.

INCREDULITÉ, s. fém. Opposition, répugnance à croire ce qui est pourtant croyable. Incrédulité opiniâtre.

Il se prend aussi pour Manque de Foi. L'incrédulité des Juifs.

INCRÉE, ÉE, adj. Qui existe sans avoir été créé. Dieu seul est un être incréé.

On appelle Le Fils de Dieu, La Sagesse incréée.

INCROYABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être cru, ou qui est difficile à croire. Il se dit que Des choses. Cela est incroyable. Cet Auteur conte des choses incroyables. Une merveille incroyable.

On dit, Il est incroyable combien cet homme-là fait de choses, pour dire, On ne sauroit croire, il n'est pas concevable combien il fait de choses.

On dit aussi dans le style familier, Il est incroyable toutes les sottises qu'il fait.

INCROYABLE, se dit aussi par exagération, pour, Excessif, extraordinaire, qui passe la croyance. Une joie incroyable. Un plaisir incroyable. Des douleurs incroyables. Des maux incroyables. Une peine incroyable.

INCROYABLEMENT, adv. D'une manière incroyable.

INCRUSTATION, s. f. Application de quelque pièce de marbre, de jaspé, etc. sur une surface pour l'orne. L'incrustation de l'Eglise de Saint-Pierre. Une belle incrustation. De belles incrustations.

On fait des espèces de Peintures par incrustation, en insérant des couleurs propres à dessiner les objets dans les sillons préparés pour cet effet, ou plus ordinairement en appliquant sur une surface des pierres de différentes couleurs et de différentes formes, pour représenter les objets.

On appelle encore Incrustation, La croûte, ou l'enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps qui ont séjourné dans des eaux.

INCRUSTER, v. act. Couvrir, revêtir de marbre, de jaspé, etc. une muraille, un pilastre, etc. Incruster un pilastre, le devant d'un

Autel, etc. Une boîte d'écaïlle incrustée d'or ou en or.

INCRUSTÉ, ÉE, participe.

INCUBATION, s. f. Action des volatiles qui couvent des œufs. La chaleur de certains jours peut suppléer à l'incubation.

INCUBE, s. m. Sorte de Démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes.

INCULPATION, s. f. Terme de Palais. Attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER, v. a. Accuser quelqu'un d'une faute. Dans cette affaire, j'ai été inculpé moi à propos.

INCULPÉ, ÉE, participe.

INCULQUER, v. act. Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter. Il lui faut inculquer cette maxime, cette vérité.

INCULQUÉ, ÉE, participe.

INCULTE, adj. des 2 gent. Qui n'est point cultivé. Jardin inculte. Terres incultes. Lieux incultes.

On dit figurément, Un esprit inculte; et on dit, Mœurs incultes, pour dire, Mœurs sauvages, farouches. On dit de même, Naturel inculte.

INCULTURE, subst. f. État de ce qui est inculte.

INCURABILITÉ, s. f. État de ce qui est incurable. L'incurabilité de la plaie obligera de faire l'amputation.

INCURABLE, adj. des 2 gent. Qui ne peut être guéri. Mal incurable. Maladie incurable. Plaie incurable. Ce malade est incurable.

Il s'emploie aussi figurément. Caractère incurable. Passion incurable. Défaut incurable.

Il est substantif en parlant De ceux qui habitent l'Hôpital des Incurables. Avoir une place aux Incurables. C'est un Incurable.

INCURIE, s. f. Défaut de soin, négligence. Il a dérangé ses affaires par son incurie.

INCURIOSITÉ, s. f. Négligence d'apprendre ce qu'on ignore. L'incuriosité de cette Nation empêche ses progrès dans les Sciences et dans les Arts.

INCURSION, s. f. Course de gens de guerre en Pays ennemi. Grande incursion. Incursions continuelles. Les incursions des Barbares dans un tel Pays. Faire des incursions.

INCUSE, adj. f. Il se dit Des Médailles dont un des côtés, ou même les deux, sont gravés en creux au lieu de l'être en relief. Médaille incuse.

INDE, s. m. Couleur bleue que l'on tire du Indigo.

On dit en Peinture, Employer de l'inde, du bleu d'inde.

INDEBROUILLABLE, adj. des 2 gent. Qui ne peut être débrouillé. Un point d'histoire indébrouillable.

INDECEMENT, adv. (On prononce Indécement.) Contre la décence. Il agit, il se comporte indécemment.

INDECENCE, s. f. Action ou discours contraire à la décence, à l'honnêteté, aux bien-

érences. Il y a de l'indécence à parler de la sorte.

INDECENT, ENTE. adj. Qui est contre la décence, contre la bienséance et l'honnêteté. Il est indécet à un Magistrat de dormir à l'audience. Paroles indécentes. Habit indécet. Action indécente. Postures indécentes. Tableau indécet.

INDECHIFFRABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. Un chiffre bien fait et à double clef est indéchiffrable.

Par extension, il se dit aussi De l'écriture mal formée, et qui est difficile à lire. Cette lettre est indéchiffrable.

On dit aussi figurément et familièrement, d'Un homme dont on ne sauroit pénétrer les desseins, les vues : Cet homme est indéchiffrable. Sa conduite est indéchiffrable.

INDECHIFFRABLE, signifie aussi, Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. Il y a dans cet Auteur des passages indéchiffrables à tous les Commentateurs.

INDECIS, ISE. adj. Qui n'est pas décidé. Un point qui est demeuré indécis. Question indécise.

On le dit aussi Des personnes ; et en ce sens on dit, qu'Un homme est indécis, pour dire, qu'il est irrésolu, qu'il a peine à se déterminer.

On dit aussi, qu'Un homme est encore indécis, pour dire, qu'il ne s'est pas déterminé, qu'il n'a pas encore pris sa résolution.

INDECISION. s. f. Indétermination, caractère, état d'un homme indécis. Son indécision est cause qu'on ne finit rien avec lui.

INDECLINABLE. adj. des 2 genres. Terme de Grammaire. Qui ne sauroit être décliné. Nom indéclinable.

INDECROTTABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut décroter. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase ; Animal indecrottable, qui se dit en plaisanterie et en dénigrement, pour signifier, Un homme d'un caractère très-difficile.

INDEFECTIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est indefectible. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, L'indefectibilité de l'Eglise.

INDEFECTIBLE. adj. des 2 genres. Terme dogmatique. Qui ne peut défaillir, cesser d'être. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, L'Eglise est indefectible.

INDEFINI, IE. adj. Dont on ne peut déterminer les bornes. Un temps indéfini. Un nombre indéfini. Ligne indéfinie. Espace indéfini.

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

INDEFINISSEMENT. adv. D'une manière indéfinie. Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment de...

être effacé. Caractère indélébile. Le Baptême, le Sacrement d'Ordre, impriment un caractère indélébile. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases.

INDELIBÉRÉ, ÉE. adj. Terme didactique. Il se dit d'Une action ou d'un mouvement sur quoi on n'a ni délibéré, ni réfléchi. Les premiers mouvements de la colère sont souvent innocens, parce qu'ils sont indélébérés. Acte involontaire et indélébéré.

INDEMNÉ. adj. des 2 genres. (EM s'y prononce comme dans Jérusalem.) Terme de Jurisprudence. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases : Rendre quelqu'un indemne, pour dire, Le dédommager ; Sortir indemne d'une affaire, pour dire, Être dédommagé.

INDEMNISER. v. a. (On prononce Indemniser.) Dédommager, payer les dommages. Il a agi en vertu de votre procuration, c'est à vous de l'indemniser. Il faut l'indemniser des pertes qu'il a souffertes. Vous serez condamné à l'indemniser. Il s'est indemnisé du dommage qu'il avoit souffert.

INDEMNISÉ, ÉE. participe.

INDEMNITÉ. s. f. (On pron. Indamnité.) Dédommagement. Il a eu tant pour son indemnité. Il demande une indemnité.

On appelle aussi Indamnité, l'acte par lequel on promet d'indemniser.

En termes de Jurisprudence, Indemnité se dit d'un droit que les gens de mainmorte doivent au Seigneur, pour le dédommager des droits qui lui seroient dus aux mutations. Cette Communauté, en faisant cette acquisition, a payé le droit d'indemnité.

INDEPENDANCEMENT. adverb. Sans dépendance, d'une manière indépendante. Dieu peut agir par lui-même, indépendamment des causes secondes.

Il veut dire aussi, Sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. Je vous servirai indépendamment de tout cela. Indépendamment de tout ce qui pourra arriver.

INDEPENDANCE. s. f. État d'une personne indépendante. Il est dans l'indépendance. Il aspire à l'indépendance. Un esprit d'indépendance.

INDEPENDANT, ANTE. adj. Qui ne dépend de personne. Il a sa liberté, il est indépendant. Il est indépendant de tout le monde. Il commande un corps d'armée indépendant du Général. Indépendant des événements. Ce point est indépendant de la question. Un esprit indépendant. Le vrai Sage a le caractère indépendant.

On appeloit Secte des Indépendans, Une Secte de certains Hérétiques qui ne reconnoissoient point d'autorité Ecclésiastique.

INDESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE. adj. des 2 g. Qui ne peut être détruit. Germe indestructible. L'essence des choses est indestructible.

INDETERMINATION. s. f. Irrésolution. Il est encore dans l'indétermination.

INDETERMINÉ, ÉE. adj. Indéfini. Un es-

pace indéterminé. Un temps indéterminé. Un nombre indéterminé.

Il signifie aussi Irrésolu. Il ne sait s'il fera son voyage, il est encore indéterminé.

On appelle en Mathématique, Problèmes indéterminés, Ceux qui ont un nombre illimité de solutions ; et, Quantités indéterminées, Celles dont la valeur est inconnue ou variable.

INDETERMINEMENT. adv. D'une manière indéterminée, sans rien spécifier. Il lui a promis beaucoup de choses, mais indéterminément.

INDEVOT, OTE. adj. Qui n'a point de dévotion, et qui n'en respecte pas les pratiques. Cet homme est indévot. Femme indévot.

Il s'emploie aussi substantivement. C'est un indévot. Une indévot.

INDEVOTEMENT. adv. D'une manière indévot.

INDEVOTION. s. f. Manque de dévotion, manque de respect pour les pratiques de dévotion. Son indévotion scandalise tout le monde.

INDEX. s. m. (L'X se prononce fortement.) Mot pris du Latin, qui signifie la même chose que la Table d'un Livre. L'index d'un Livre. Il faut chercher dans l'index. Il est principalement d'usage en parlant de la Table d'un Livre latin.

On appelle Index expurgatoire, ou simplement Index, Un Catalogue de Livres défendus à Rome par les Inquisiteurs. La Congrégation de l'Index.

INDEX, se dit aussi Du doigt le plus proche du pouce, parce que c'est de celui-là qu'on se sert ordinairement pour indiquer, pour montrer quelque chose ; et dans cette acception on dit, en termes d'Anatomie et de Chirurgie, le doigt index, ou simplement, L'index. On dit aussi l'Indicateur. Voyez plus bas INDICATEUR.

On appelle encore Index, Une aiguille portée par un pivot corré, et dont l'extrémité parcourt un limbe divisé.

INDICATEUR. s. et adj. m. Celui qui fait connoître, qui dénonce un coupable. On a reçu la déposition de l'indicateur. Un esclave peut être indicateur, mais il ne doit pas servir de témoin.

INDICATEUR, L'index, le muscle de l'index.

INDICATIF. s. m. On appelle ainsi, en termes de Grammaire, le premier mode de chaque verbe. J'aime est le présent de l'indicatif du verbe Aimer. J'aimerai est le futur de l'indicatif.

INDICATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui indique. Ce symptôme est indicatif d'une crise, d'une grande révolution d'humeurs. L'habile Médecin observe soigneusement tous les signes indicatifs d'une maladie.

INDICATION. s. f. Action par laquelle on indique. Il fut arrêté prisonnier sur l'indication d'un tel. Sur votre indication, je me suis adressé à un tel pour être mieux informé.

Il signifie aussi, Ce qui indique, ce qui donne à connoître quelque chose, et qui en est une espèce de signe. Son embarras est une indication de sa faute, une indication qu'il se sent coupable. En ce sens il est surtout d'usage

en termes de Médecine. Cela donne de grandes indications d'un abcès. C'en est une indication infallible. C'est une indication que la bile est fort irritée.

INDICE, s. m. Signe apparent et probable qu'une chose est. Violent indice. Puissant indice. Léger indice. Foible indice. Vous dites que cela est, quel indice en avez-vous? J'en ai de grands indices. On ne condamne pas un homme sur de simples indices.

INDICE, se dit aussi, en parlant De l'Index ou du catalogue imprimé des Livres défendus à Rome par la Congrégation, qu'on appelle par cette raison, La Congrégation de l'Index. On a mis un tel Livre à l'Index.

INDIGIBLE, adj. des 2 g. Qu'on ne sauroit exprimer. Joie indicible. Douleur indicible. Plaisir indicible. Il est de peu d'usage hors de ces phrases. Style familier.

INDICTION, subst. fém. Convocation d'une grande assemblée à certain jour. Il ne se dit guère qu'en parlant De la convocation d'un Concile. Depuis l'indiction du Concile de Trente, jusqu'à l'ouverture, La Bulle de l'indiction du Concile.

INDICTION, est aussi un terme de Chronologie, qui se dit d'Une période de quinze années. Il n'est plus en usage que dans les Bulles du Pape, et dans certaines Cours ecclésiastiques. L'Indiction est un des trois Cycles qui entrent dans la Période Julienne.

On appelle Indiction première, indiction seconde, et ainsi du reste, La première, la seconde année de chaque indiction.

INDICULE, subst. masc. diminut. Ce qui montre, ce qui enseigne, annonce. Petit indice.

INDIENNE, s. f. Toile peinte aux Indes. Ce nom est devenu appellatif, et se dit De toutes sortes de toiles peintes. Une belle indienne. Une robe d'indienne.

INDIFFÉREMENT, adv. (On prononce Indifférament.) Avec indifférence, avec froideur. Il fut reçu indifféramment. Elle l'a toujours traité indifféramment. Tout ce qu'on dit contre lui, il le reçoit indifféramment.

Il signifie aussi, Sans distinction, sans faire de différence. Il lit toutes sortes de Livres indifféramment et sans aucun choix. Il mange de tout indifféramment.

INDIFFÉRENCE, s. f. L'état d'une personne indifférente. Être dans l'indifférence. Voilà une grande indifférence. J'ai de l'indifférence, une extrême indifférence pour cela. Il est dans une indifférence générale pour les choses du monde.

INDIFFÉRENT, ENTE, adject. Qui se peut faire également bien de différentes manières. Il est indifférent lequel des deux on prenne. Il n'est indifférent d'aller là ou ailleurs. Tous les chemins sont indifférents. Le choix entre ces deux choses est indifférent. Il est indifférent de suivre cette opinion ou l'autre.

On appelle Actions indifférentes, Les actions qui d'elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises; et on dit dans une acception à peu

près pareille, Nous ne parlons que de choses indifférentes, pour dire, De choses qui n'intéressent personne, qui ne sont d'aucune conséquence.

Il signifie encore, Qui touche peu, dont on ne se soucie point; et ce sens est plus ou moins étendu selon la qualité des choses dont on parle. Tout cela n'est indifférent, je n'y prends aucune part. Il m'est fort indifférent quel jugement vous en portiez. Cet homme-là lui est fort indifférent. Ses bonnes grâces me sont fort indifférentes.

Il signifie aussi, Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre, pour un parti que pour un autre. Il n'est plus temps de demeurer indifférent, il faut nécessairement prendre un parti.

On dit, en termes de Philosophie, que La matière est d'elle-même indifférente au repos ou au mouvement, pour dire, qu'Elle n'a d'elle-même ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, et qu'elle est également capable de recevoir l'une ou l'autre.

Il signifie pareillement, Qui n'a d'attachement à rien, qui n'est touché de rien. Il est d'une humeur indifférente. Il regarde toutes choses d'un œil, d'un esprit indifférent, d'un air indifférent.

On dit d'Une personne qui n'est point sensible à l'amour, qu'Elle a le cœur indifférent.

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. Il n'y a que les indifférents qui puissent juger sainement Vos amis pouront vous applaudir, mais les indifférents ne penseront pas de même.

INDIGENCE, s. f. Grande pauvreté, privation du nécessaire. Extrême indigence. Grande indigence. Il est tombé dans l'indigence, dans la plus affreuse indigence.

INDIGÈNE, adj. des 2 genres. Il se dit Des peuples établis de tout temps dans un Pays. Peuples indigènes.

Il se prend aussi absolument et substantivement. Les Indigènes de l'Amérique.

Il se dit aussi Des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans un Pays; et en ce sens il n'est qu'adjectif. Plantes indigènes. Animaux indigènes.

INDIGENT, ENTE, adj. Nécessiteux, extrêmement pauvre. Assister ceux qui sont indigents. Il étoit si indigent, que...

Il se prend aussi substantivement, On doit secourir l'indigent, les indigents.

INDIGESTÉ, adj. des 2 genres. Qui est difficile à digérer. Viande indigeste.

Il signifie encore, Qui n'est pas digéré. Il rend les viandes crues et indigestes.

On dit figurément Des matières, des pensées qu'on n'a pas encore bien expliquées, bien mises dans leur jour, qu'Elles sont indigestes.

INDIGESTION, s. f. Mauvaise coction des aliments dans l'estomac. Cela cause, donne des indigestions. Avoir, sentir des indigestions. Cela provient d'indigestion. Il est mort d'indigestion, d'une indigestion.

INDIGÈTE, s. m. Nom que les Anciens

donnoient à leurs Héros, aux Demi-Dieux particuliers d'un Pays.

INDIGNATION, s. f. Colère que donne une injustice criante, une action honteuse, etc. Cela donne de l'indignation, excite l'indignation. Il en eut une telle indignation, il en conçut une si grande indignation, que... Il ne sauroit voir cela sans indignation. Il regarde la prospérité des méchants avec indignation.

INDIGNE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas. Un crime indigne de pardon. Il est indigne des grâces que vous lui faites. Il est indigne de vivre. Il se rendroit indigne de vos bienfaits, s'il n'en avoit toute la reconnaissance qu'il doit. Il est indigne qu'on lui fasse des reproches.

On dit, qu'Une chose est indigne d'un honnête homme, d'un homme de qualité, etc., pour dire, qu'Elle ne convient pas à son caractère, à son rang.

En termes de Droit, on appelle Indignes, Ceux qui, pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers un défunt, de son vivant ou après sa mort, sont privés ou de sa succession, ou de ses libéralités.

INDIGNE, signifie aussi, Méchant, odieux, très-condamnable; et alors il s'emploie absolument. Action indigne. C'est une chose indigne. Traitement indigne.

On appelle Communion indigne, Une communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises.

Il s'emploie aussi substantivement. Ne me parlez pas de cet homme-là, c'est un indigne. Il est familier.

INDIGNEMENT, adv. D'une manière indigne. S'acquitter indignement de ses devoirs. S'allier indignement. On l'a traité indignement. Communier indignement.

INDIGNER, v. a. Irriter, mettre en colère, exciter l'indignation. Cette action a indigné tout le monde contre lui.

S'INDIGNER, S'irriter, se mettre en colère de quelque chose d'injuste et d'indigne. S'indigner contre quelqu'un, S'indigner contre une injustice. Il s'indigne de voir que...

On dit aussi, Être indigné. Je suis indigné que vous ayez manqué à votre ami. On n'en sauroit entendre parler sans en être indigné. Il en fut si indigné, que...

INDIGNÉ, ÊTE, participe.

INDIGNITÉ, s. f. Qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'un Emploi, d'un Bénéfice, etc. Il en fut exclus à cause de son indignité, de l'indignité de sa personne, de sa profession.

Il signifie aussi Enormité. L'indignité de cette action souleva tout le monde contre lui.

Il signifie encore, Outrage, affront. Quelle indignité! C'est une indignité. Faire des indignités. On lui a fait mille indignités. Traiter avec indignité. Souffrir des indignités.

INDIGO, s. m. Plante qui croît dans les Pays chauds, et dont les fleurs sont très-sensibles à celles du genêt. On fait macérer l'indigo dans plusieurs eaux. De son marc ou sédi-

ment on forme une pâte qu'on nous envoie en petites tablettes. Cette pâte donne un très-beau bleu. On en fait un grand commerce à Saint-Domingue, et l'on s'y sert de la décoction de cette plante contre les coliques néphrétiques, contre le poison et la morsure des animaux venimeux.

INDIGO. est aussi La couleur qu'on tire de cette plante, ou une couleur pareille. *Teindre en indigo. L'indigo est une des sept couleurs primitives.*

INDIGOTERIE. s. f. Lieu où l'on prépare, où l'on fait l'indigo.

INDIQUER. v. a. Montrer, enseigner à quelqu'un une chose, une personne qu'il cherche ou qui lui peut être utile. *Je lui ai indiqué cette terre qui est à vendre. Je lui ai indiqué un fonds pour se faire payer. Indiquez-moi un bon Jurisconsulte. Je lui ai indiqué cet homme-là, qui l'a bien servi dans son affaire. Il vous indiquera un bon Médecin. Il m'indiqua ce passage, cette loi.*

INDIQUER, signifie aussi Marquer. *Indiquer une assemblée à un tel jour. Indiquer une session.*

INDIQUÉ, ÉE. participe.

INDIRE. s. m. Terme de Fief. Droit appartenant aux Seigneurs des grands Fiefs, de doubler les rentes que leurs vassaux leur doivent, dans quatre cas; pour le voyage d'outre-mer, pour une nouvelle Chevalerie, pour la rançon du Seigneur, pour le mariage d'une fille. *Droit d'indire aux quatre cas.*

INDIRECT, ECTE. adj. Qui n'est pas direct. Il n'est point d'usage au propre.

On appelle figurément *Louanges indirectes*, Les louanges qu'on donne adroitement, sans qu'on témoigne avoir le dessein de louer.

On appelle encore figurément *Avantage indirect*, Un avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi ou la coutume, par le moyen d'une personne interposée, ou de quelque acte simulé.

Voies indirectes, se dit figurément en mauvaise part, pour, De mauvais moyens. Il est parvenu à cette charge par des voies indirectes.

Vues indirectes, signifie Des desseins intéressés que l'on cache sous l'apparence de quelque autre dessein. *Ne vous fiez pas aux propositions que vous fait cet homme-là, il a des vues indirectes.*

INDIRECTEMENT. adverb. D'une manière indirecte. *Ce qu'il disoit à un autre s'adressoit indirectement à moi. La plupart des Coutumes défendent aux maris d'avantager leurs femmes, ni directement ni indirectement. Il ne l'assiste ni directement ni indirectement.*

INDISCERNABLE. adj. des 2 genres. Terme didactique. Qui ne peut être discerné.

INDISCIPLINABLE. adj. des 2 genres. Indocile, qui n'est pas capable de discipline. *Il est indisciplinable. C'est un enfant indisciplinable.*

INDISCIPLINE. s. f. Manque de discipline. *L'indiscipline d'un Régiment.*

INDISCIPLINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas dis-

cipliné. *Soldats indisciplinés. Troupes indisciplinées.*

INDISCRET, ETE. adj. Étourdi, imprudent, qui manque de discrétion. *Cet homme est trop indiscret. Cette femme est trop indiscrète.*

Il se dit aussi Des choses et des actions qui ne sont pas accompagnées de prudence; de tout ce qui se dit ou se fait imprudemment. *Des paroles indiscrètes. Action indiscrète. Zèle indiscret. Prière indiscrète. Demande indiscrète. Curiosité indiscrète. Rapports indiscrètes.*

INDISCRET, se dit aussi D'une personne qui ne garde aucun secret. *C'est l'homme du monde le plus indiscret, on ne peut lui rien confier qu'il ne le redise.*

En ce sens on dit aussi, *Des regards indiscrètes*, pour dire, Des regards qui découvrent imprudemment ce qu'on a dans le cœur.

Il se prend quelquefois substantivement. *C'est un indiscret à qui l'on ne peut se fier.*

INDISCRÈTEMENT. adv. Imprudemment, étourdiment, d'une manière indiscrète. *Il parle indiscrètement. Il en a usé bien indiscrètement.*

INDISCRÉTION. s. f. Manque de discrétion. *Il a beaucoup d'indiscrétion. Son indiscrétion le perdra. L'indiscrétion est un grand défaut. Son indiscrétion fait qu'il ne mérite aucune confiance. Il y a bien de l'indiscrétion dans son fait. Qui l'eût cru capable d'une si grande indiscrétion?*

Il se prend quelquefois pour l'action indiscrète. *C'est la seule indiscrétion qu'il ait faite en sa vie.*

INDISPENSABLE. adj. des 2 genres. Dont on ne peut se dispenser. *Une loi, un devoir indispensable. Engagement indispensable. Affaire indispensable.*

INDISPENSABLEMENT. adv. Nécessairement, par une loi, par un devoir indispensable. *Il y est indispensablement engagé.*

INDISPONIBLE. adj. des 2 genres. Terme de Droit. Il se dit Des biens dont les Loix ne permettent pas de disposer par testament.

INDISPOSÉ, ÉE. adj. Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé. *Un tel est indisposé. Ils sont tous indisposés dans cette maison. Il y a huit jours que je me sens indisposé.*

INDISPOSER. v. a. Aliéner, s'écarter, mettre dans une disposition peu favorable. *Cette démarche nous a tous indisposés contre lui. Ce rapport l'indisposera contre vous.*

INDISPOSÉ, ÉE. participe.

INDISPOSITION. s. f. Incommodité légère, légère altération dans la santé. *Je n'ai point eu votre indisposition.*

Il se dit aussi D'une disposition peu favorable, d'un éloignement pour quelqu'un, pour quelque chose. *Tout le monde est dans une grande indisposition contre lui.*

INDEPUTABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut pas être disputé. *Avoir un droit indisputable. Cette opinion n'est pas indisputable.*

INDISSOLUBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est indissoluble.

Il se dit en Chimie. *L'indissolubilité de l'or dans l'eau-forte.*

Au figuré il n'est guère d'usage que dans cette phrase, *L'indissolubilité du mariage.*

INDISSOLUBLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut dissoudre. Il se dit au propre et au figuré. *L'argent est indissoluble dans l'eau régale. Le mariage est indissoluble parmi les Chrétiens. Les liens de l'amitié doivent être indissolubles. Une union indissoluble. Un attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une manière indissoluble. *Ils sont unis indissolublement.*

INDISTINCT, INCTE. adj. Qui n'est pas bien distinct. Il ne se dit guère que Des sens et des idées. *On n'entendait que des voix confuses et indistinctes. Je n'en ai qu'une idée confuse et indistincte. Notions indistinctes.*

INDISTINGUEMENT. adv. D'une manière indistincte. Il prononce si indistinctement, qu'on a de la peine à l'entendre. *Cette idée ne s'offre à mon esprit qu'indistinctement. On ne peut voir ces objets qu'indistinctement.*

Il signifie aussi, Sans distinction, sans faire différence d'une personne ou d'une chose à une autre. *Il médit indistinctement de ses amis et de ses ennemis. La peine est tombée indistinctement sur tous ceux qui avoient part au crime. On embarqua indistinctement les François et les Etrangers.*

INDIVIDU. s. m. Terme didactique. Il se dit De chaque être organisé, soit animal, soit végétal; par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. *Le genre, l'espèce et l'individu. Chaque individu.*

On dit en termes de plaisanterie, *Avoir soin de son individu*, conserver son individu, pour dire, Avoir grand soin de sa personne, de sa santé, etc.

INDIVIDUEL, ELLE. adj. (UEL font deux syllabes dans ce mot et dans le suivant.) Terme didactique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. *Qualité individuelle. Différence individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT. adv. Terme didactique. D'une manière individuelle. *Pierre est individuellement différent de Paul, et ne l'est pas spécifiquement.*

INDIVIS, ISE. adj. Terme de Pratique. Qui n'est point divisé. *Ses biens sont demeurés communs et indivis. La maison paternelle demeura indivise.*

PAR INDIVIS. Façon de parler adverbiale. Sans être divisé. *Ils possèdent tous deux cette maison par indivis. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase.*

INDIVISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui ne peut être divisé. *L'indivisibilité d'un atome. L'indivisibilité du point mathématique.*

INDIVISIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut diviser. *Un point indivisible. L'atome est indivisible.*

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indivisible. *Ils sont indivisiblement unis.*

INDOCILE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas

docile, qui est très-difficile à se tenir, à gouverner. Un caractère, un esprit indocile. Un enfant indocile. Un homme indocile. Un peuple sauvage et indocile. Indocile au joug, à la règle, aux leçons de ses maîtres.

INDOCILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est indocile. L'indocilité d'un enfant. L'indocilité d'un écolier. L'indocilité de son esprit. L'indocilité des Sauvages.

INDOLEMMENT. adv. D'une manière indolente. Avec nonchalance.

INDOLENCE. s. f. Nonchalance. Caractère d'une personne peu sensible à la plupart des choses qui touchent ordinairement les autres hommes. L'indolence est un grand obstacle à la fortune. Cet homme vit dans une grande indolence, est d'une indolence extrême. Il est tombé dans une indolence qui a ruiné ses affaires.

Il se prend quelquefois pour Insensibilité, impossibilité, pour l'état d'une âme qui s'est mise au-dessus des passions. L'indolence des Stoïciens est difficile à concevoir.

INDOLENT, ENTE. adj. Nonchalant, sur qui rien ne fait impression. C'est un homme indolent qui ne s'émue de rien. Avoir l'air indolent. C'est l'homme du monde le plus indolent, de l'humeur la plus indolente. Avoir l'âme indolente, le naturel indolent.

Il est quelquefois substantif. C'est un grand indolent qui ne se met en peine de rien.

En termes de Médecine, on dit, Tumeur indolente, tumeur indolente, pour dire. Une tumeur, une tumeur qui n'exerce point de douleur.

INDOMPTABLE, ou INDOMPTABLE. adj. des 2 genres. (On ne fait pas sentir le P; mais on prononce l'M entièrement, ou sans nasalité.) Qu'on ne peut dompter. Courage indomptable. Animal indomptable. Caractère indomptable.

INDOMPTÉ, ÉE, ou INDOMTE. adj. Qui n'a pu encore être dompté. Cheval indompté.

On dit aussi, Cheval indompté, pour dire. Un cheval furieux, fougueux, sauvage. On l'attache à la queue d'un cheval indompté.

On dit aussi dans le même sens, Un taureau indompté.

En parlant d'un homme intrépide, on dit, que C'est un courage indompté.

IN-DOUZE. s. m. Terme de Librairie. Voyez la préposition is.

INDU, UE. adj. Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la règle, contre l'usage. A heure indue. Indue vexation. Il n'est guère d'usage qu'en ces deux phrases.

INDUBITABLE. adj. des 2 genres. Dont on ne peut douter, certain, assuré. Le succès de cette affaire est indubitable. Sa cause est indubitable. Son droit est indubitable. Son affaire est indubitable. Principes indubitables. Les nouvelles que je vous dis sont indubitables. Il est indubitable qu'il faut mourir.

INDUBITABLEMENT. adv. Sans doute, certainement, assurément. Il doit arriver indubitablement un tel jour. S'il continue comme il a commencé, il se ruinera indubitablement.

INDUCTION. s. f. Instigation, impulsion,

suggestion. Il s'est laissé aller à cela par l'induction d'un tel.

Il se dit aussi d'une conséquence vraisemblable que l'on tire. Tirer une induction d'une proposition.

INDUCTION, se dit aussi De l'énumération de plusieurs choses, pour prouver une proposition; et c'est dans cette acception qu'on dit, Prouver une chose par induction.

INDUIRE. v. a. Porter, pousser à faire quelque chose de mauvais. Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases : Induire en erreur. Induire à malfaire. Qui est-ce qui vous a induit à cela? Quand nous demandons à Dieu dans l'Oraison Dominicale, qu'Il ne nous induise point en tentation, mais qu'il nous délivre du mal, nous lui demandons qu'Il ne permette pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

INDUIRE, signifie aussi, Insérer, tirer une conséquence. Qu'induisiez-vous de là? J'en veux induire que....

INDUIT, ITE. participe.

INDULGEMENT. adv. (On prononce Indulgent.) Avec indulgence. Il m'a passé indulgentement cette faute.

INDULGENCE. s. f. Facilité à excuser et à pardonner les fautes. Grande indulgence. User d'indulgence. Avoir besoin d'indulgence. Avoir droit à l'indulgence. Avoir de l'indulgence pour une personne. Trop d'indulgence. Son indulgence fut cause....

Il signifie aussi Cette rémission des peines que les péchés méritent, et qui est accordée par l'Eglise. Indulgence de quarante jours, de vingt ans, etc. Indulgence plénière. Donner, accorder des indulgences. Gagner des indulgences. Il y a des indulgences dans cette Eglise. Indulgence à quiconque se confessera et communiera, etc.

INDULGENT, ENTE. adj. Qui excuse, qui pardonne aisément les fautes. Un Maître indulgent. Un Prince indulgent. Un père indulgent. Il est trop indulgent à ses enfants, peuples enfants. Vous lui êtes trop indulgent. Etre indulgent à soi-même. Etre indulgent pour les fautes de ses amis. Je vous prie de voir cet ouvrage, mais vous êtes trop indulgent.

INDULT. s. m. (On fait sentir le T.) Privilège accordé par Lettres du Pape à quelques Corps, ou à quelques particuliers, de pouvoir nommer à de certains Bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du Droit commun. Le Roi a un indult pour nommer aux Bénéfices en Pays d'obédience. Ampliation d'indult. Indult ampliatif. L'indult accordé par le Pape aux Maîtres des Requêtes, aux Présidents et Conseillers du Parlement.

INDULT, se dit communément Du droit particulier par lequel le Chancelier de France, les Maîtres des Requêtes, et les Officiers du Parlement de Paris, sont autorisés par les Lettres du Prince à requérir sur un Evêché, ou sur une Abbaye, le premier Bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre; et c'est dans cette acception qu'on dit : Mettre son in-

dult sur une Abbaye. Placer son indult. Son indult est rempli.

INDULT, signifie aussi Le droit que le Roi d'Espagne lève sur l'argent et sur les marchandises qui arrivent d'Amérique. L'indult a été plus fort cette année-ci que l'année dernière.

INDULTAIRE. s. m. Qui a droit à un Bénéfice en vertu d'un indult. L'un est l'indultaire, l'autre le résignataire. L'indultaire est préféré au gradué.

INDUMENT. adv. Terme de Pratique. D'une manière indue. Il a été mal et indument procédé contre lui. On a indument procédé.

INDUSTRIE. s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose. Grande industrie. Louable industrie. Merveilleuse industrie. C'est un homme de beaucoup d'industrie. Avoir de l'industrie. Employer son industrie. Mettre, appliquer son industrie à.... Il y a de l'industrie à faire.... Il a eu l'industrie de faire.... Avez d'industrie pour en venir à bout. C'est un homme d'industrie. Il fait subsister sa famille par son travail, par son industrie.

On dit, Vivre d'industrie, subsister d'industrie, pour dire, Trouver des moyens de subsister, bons ou mauvais.

On dit aussi en matière de Finances, Industrie, par opposition à Fonds réels, pour dire, Le travail, le commerce, le savoir-faire. Taxer l'industrie.

On appelle en plaisantant, Chevaliers d'industrie, ou Chevaliers de l'industrie, Ceux qui n'ayant point de bien vivent d'expédients; et il ne se dit qu'en mauvaise part.

INDUSTRIEUSEMENT. adv. Avec industrie, avec art. Cela est fait industrieusement. Il travaille industrieusement. Cela est industrieusement travaillé, industrieusement exécuté.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse. Un homme très-industrieux. Un ouvrier industrieux. Une ouvrière industrieuse. C'est un homme qui a l'esprit fort industrieux, les mains fort industrieuses.

Il se dit aussi en parlant Des choses. Cet ouvrage est fait d'une manière fort industrieuse.

INDUITS. s. m. pl. Terme qui s'emploie dans plusieurs Eglises, pour signifier Les Ecclésiastiques qui assistent aux Messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques pour servir le Diacre et le Sous-Diacre.

INÉBRANABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être ébranlé. Ce rocher est inébranlable à l'impétuosité des vents. Il demeure inébranlable contre la violence des vagues.

Il signifie figurém., Coûtant ferme, qui ne se laisse point abattre par la mauvaise fortune. Un courage inébranlable à toutes sortes d'accidents.

Il signifie aussi, Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion, etc. C'est un homme inébranlable dans les résolutions qu'il a une fois prises. Il se dit aussi Des choses. Sa résolution est inébranlable.

INÉBRANABLEMENT. adv. Ferme, d'une manière inébranlable. C'est un homme

inébranlablement attaché à son devoir. Quand il s'entête une fois d'une opinion, il y demeure inébranlablement attaché.

INEFFABILITÉ, s. f. L'impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles. *L'ineffabilité des Mystères. L'ineffabilité des grandeurs de Dieu.* Il n'est d'usage que dans ces phrases.

INEFFABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être exprimé par des paroles. Il ne se dit qu'en parlant de Dieu et des Mystères de la Religion. *La grandeur ineffable de Dieu. Le nom ineffable de Dieu. Le Mystère ineffable de l'incarnation.*

INEFFACABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être effacé. *Souvenir ineffaçable. Des traits ineffaçables.*

Dans le figuré, en parlant d'un homme qui a fait quelque action indigne, on dit, qu'il a fait à sa réputation une tache ineffaçable.

On dit aussi au figuré, que Le caractère du Baptême, de l'Ordre, est ineffaçable.

INEFFICACE, adj. des 2 genres. Qui n'a point d'efficacité, qui ne produit point son effet. *Dieu nous donne souvent, pour nous sauver, des secours que nous rendons inefficaces. Tous les remèdes qu'on a faits à ce malade ont été inefficaces.*

INEFFICACITÉ, s. f. Manque d'efficacité. *L'inefficacité d'un moyen. L'inefficacité d'un secours. L'inefficacité d'un remède.*

INEGAL, ALE. adj. Qui n'est point égal. *Deux choses de grandeur inégale. Deux personnes de condition inégale. Mouvement inégal. Forces inégales.*

On dit d'un homme qui ne se conduit pas d'une manière uniforme, qu'il a une conduite inégale; et de Celui qui a une conduite inégale, et qui est d'une humeur bizarre, que C'est un homme inégal, un esprit inégal.

On dit aussi d'un écrivain dont le style ne se soutient pas, qu'il a un style inégal.

On dit aussi en Médecine, Un pouls inégal, pour dire, Un pouls qui ne bat pas également.

On dit pareillement, qu'Un terrain, qu'un chemin est inégal, pour dire, qu'il est haut et bas, qu'il est raboteux; et qu'Un plancher est inégal, pour dire, qu'il n'est pas uni. Et on dit, Marcher d'un pas inégal, pour dire, Marcher tantôt vite, tantôt lentement.

INÉGALEMENT, adv. D'une manière inégale. *Les parties sont faites inégalement. C'est un homme qui s'est toujours conduit fort inégalement.*

INÉGALITÉ, s. f. Défaut d'égalité. *L'inégalité de deux lignes. L'inégalité d'un chemin. L'inégalité d'un plancher. L'inégalité des saisons. L'inégalité d'un mouvement. Inégalité de style, d'esprit, d'humeur. L'inégalité du pouls. Avoir de l'inégalité dans l'humeur. C'est un homme qui a de grandes inégalités.*

INÉLEGAMMENT, adv. Sans élégance.

INÉLEGANCE, s. fém. Défaut d'élégance. *L'inélégance du style.*

INÉLEGANT, ANTE. adj. Qui manque d'élégance. *Expression inélegante. Style inélegant.*

INÉLIGIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être élu.

INENARRABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être raconté. Il n'est d'usage que dans les phrases tirées de l'Écriture-Sainte. *Saint Paul étant transporté au troisième Ciel, vit des choses inénarrables. Gémissements inénarrables.*

INEPTE, adj. des 2 genres. Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. *C'est un homme tout-à-fait inepte aux sciences. Il est inepte à tout.*

Il signifie aussi, Impertinent, absurde; et dans cette acception, il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme inepte, l'homme du monde le plus inepte. Tout ce qu'il dit est inepte. Raisonnement inepte.*

INEPTIE, s. f. (Le T se prononce comme un S.) Absurdité, sottise, impertinence. *Ce Livre est plein d'inepties. Il ne débite que des inepties.*

INÉPUISABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut épuiser, qu'on ne peut tarir, qu'on ne peut mettre à sec. *Une source d'eau inépuisable.*

On dit figurém. d'un homme extrêmement riche, qu'il a des richesses inépuisables; d'un homme d'un grand savoir, qu'il a un fonds inépuisable de science; et en parlant d'une matière de Doctrine, on dit, que C'est une matière inépuisable, pour dire, qu'Elle est extrêmement abondante.

INERTE, adj. Qui est sans ressort et sans activité. *La matière inerte. Une masse inerte. Il ne s'emploie guère qu'au féminin.*

INERTIE, s. f. (Le T se prononce comme S.) Terme didactique. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, Force d'inertie, pour signifier La propriété qu'ont les corps de rester d'eux-mêmes dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire.

On dit moralement et figurément : Vivre dans un état d'indifférence et d'inertie. Tomber, languir dans l'inertie.

INERUDIT, adj. Sans érudition.

INESPÉRÉ, ÉE. adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendait pas. Il ne se dit qu'en bien. *Une chose inespérée, un événement inespéré. Un succès inespéré. Un bonheur inespéré.*

INESPÉRÉMENT, adv. Contre toute espérance. Il ne se dit que Des bons événements. *Il étoit ruiné, il lui est survenu inespérément une succession qui a rétabli ses affaires.*

INESTIMABLE, adj. des 2 genres. Qu'on ne peut assez estimer, assez priser. *Cela est d'une valeur inestimable, d'un prix inestimable. C'est une chose inestimable. Il ne se dit que Des choses, et non des personnes.*

INÉTENDU, UE. adj. Qui est sans étendue. *Points inétendus.*

INÉVITABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut éviter. *Un malheur inévitable. La mort est inévitable.*

INÉVITABLEMENT, adv. Nécessairement, sans qu'on puisse l'éviter. *Vous tomberez inévitablement dans ce malheur-là.*

INEXACT, ACTE. adj. Qui manque d'exactitude. *Un copiste inexact. Une copie inexacte.*

INEXACTITUDE, subst. f. Manque d'exactitude. *Il y a bien de l'inexactitude, bien de l'inexactitudes dans son ouvrage.*

INEXCUSABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être excusé. *Faute inexcusable. L'ingratitude est un défaut inexcusable.*

Il se dit aussi Des personnes. *Vous êtes inexcusable d'en avoir usé ainsi.*

INEXÉCUTABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être exécuté. *Votre projet est inexcutable.*

INEXÉCUTION, s. f. Manque d'exécution. *L'inexécution d'un contrat, d'un testament, d'un Arrêt, d'un traité. L'inexécution des lois.*

INEXERCÉ, ÉE. adjectif. Qui n'est point exercé.

INEXORABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être fléchi, apaisé. *Il est inexorable. Le Public est un Censeur inexorable. Les pécheurs endurcis trouveront Dieu inexorable.*

INEXORABLEMENT, adv. D'une manière inexorable. *Ne lui demandez point cette grâce, il vous refuseroit inexorablement.*

INEXPÉRIENCE, s. f. Manque d'expérience. *L'inexpérience d'un jeune homme.*

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'expérience. *Général inexpérimenté. Chirurgien inexpérimenté.*

INEXPIABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut expier. *Crime inexpiable.*

INEXPLICABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être expliqué par aucun discours. *Difficultés inexplicables. Conduite inexplicable. Le Mystère de l'Eucharistie, la Prédestination, sont inexplicables.*

INEXPRIMABLE, adj. des 2 genres. Qui l'on ne peut exprimer par des paroles. *Douleur inexprimable. Joie inexprimable. Reconnaissance inexprimable. Sentiments inexprimables.*

INEXPUGNABLE, adjectif des 2 genres. (Le G se prononce fortement.) Qui ne peut être forcé, pris d'assaut. *Ville inexpugnable. Fort inexpugnable. Il n'y a plus de forteresses inexpugnables. Il ne se dit guère que dans le style soutenu.*

INEXTINGUIBLE, adj. des 2 genres. (GUI fait diphthongue.) Qui ne peut s'éteindre. *Un feu inextinguible. Lampe inextinguible. Soif inextinguible.*

INEXTRICABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être démêlé. *Un labyrinthe inextricable. Un chaos inextricable de difficultés.*

INFAILLIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infallible. *L'infailibilité d'un principe, d'une promesse.*

On dit, L'infailibilité de l'Eglise, pour dire, La grâce que l'Eglise a reçue de Dieu, d'être infallible dans les choses de Foi.

INFAILLIBLE, adj. des 2 genres. Qui est certain et immanquable. *Le succès de cette affaire-là est infallible. Ce que je vous promets est infallible. Sa perte est infallible. C'est une chose infallible. Règle infallible. Vérité infallible.*

Il signifie aussi, Qui ne peut ni tromper, ni errer. Dieu est infallible dans ses promesses. L'Eglise est infallible dans les décisions des choses de Foi. Croyez-vous cet homme-là infallible?

INFAILLIBLEMENT, adv. Immanquablement, assurément, sans aucun doute. Infailliblement cela arrivera. Je m'y trouverai infailliblement.

INFAISABLE, adj. des 2 genres. (On prononce *Infesable*.) Qui ne peut être fait. C'est une chose infaisable.

INFAMANT, ANTE, adj. Qui porte infamie. Des paroles, des injures infamantes. Sentence infamante. Arrêt infamant.

INFAMATION, s. f. Note d'infamie. La condamnation au blâme emporte infamation.

INFÂME, adj. des 2 genres. Qui est diffamé, noté, flétri par les Lois, par l'opinion publique. La moindre amende en matière criminelle rend infâme. Ceux qui ont fait amende honorable, sont infâmes. Ceux qui sont réputés infâmes par la Loi, ne peuvent être admis en témoignage. Il y a des professions qui sont infâmes de droit.

On appelle *Lieu infâme*, Une maison où des filles de débauche se prostituent.

INFÂME, signifie aussi. Qui est indigne, honteux, sordide. Action infâme. La chose est infâme. Avarice infâme. Faire du trafic, un commerce infâme.

Il se dit aussi, par exagération et familièrement. De tout ce qui est sale, malpropre, mal-séant. On le logea dans une chambre infâme. Vous avez là un habit infâme.

INFÂME, est aussi substantif, et signifie Celui qui est diffamé par la Loi, ou qui a fait des choses qui le déshonorent. Les infâmes ne sont pas reçus en témoignage. Ne me parlez point de lui, c'est un infâme. C'est une infâme.

INFAMIE, subst. f. Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la Loi, soit par l'opinion publique. Note d'infamie. Noter d'infamie. Encourir infamie. Cela porte infamie. L'amende en matière criminelle emporte infamie. Couvrir quelqu'un d'infamie. L'infamie est plus à craindre que la mort.

Il signifie aussi, Action vilaine et honteuse, indigne d'un honnête homme. C'est une grande infamie de manquer à sa parole d'honneur. C'est un mal-ouïe homme, il a fait mille infamies. C'est une infamie de contester pour si peu de chose. Cette dernière phrase est familière.

Il signifie aussi, Paroles injurieuses à l'honneur, à la réputation. En ce sens il ne se dit qu'au pluriel. Il lui a dit mille infamies, toutes les infamies imaginables, toutes les infamies du monde.

INFANT, ANTE, subst. Titre qu'on donne aux enfants puînés des Rois d'Espagne et de Portugal. Le Cardinal Infant. L'Infante Isabelle-Clair-Eugénie.

INFANTERIE, subst. f. se dit Des gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied. Bonne infanterie. Vieille infanterie. Nouvelle

infanterie. *Infanterie Française*. *Infanterie Espagnole*. Régiment d'infanterie. Compagnie d'infanterie. Colonel d'infanterie. Un détachement d'infanterie. L'infanterie ennemie fut taillée en pièces.

INFANTICIDE, s. m. Meurtre d'un enfant. Il se dit aussi Du meurtrier d'un enfant. L'Infanticide Hérode.

INFATIGABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être lassé par le travail, par la peine, par la fatigue. Un homme infatigable. Courrier infatigable. Cheval infatigable. Un corps infatigable. Un esprit infatigable. Ce Ministre est infatigable.

INFATIGABLEMENT, adv. Sans se lasser. Attaché, appliqué infatigablement à son travail.

INFATUATION, s. f. Prévention excessive et ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose. L'infatuation de sa noblesse le rend ridicule dans le monde.

INFATUER, v. act. Prévenir, préoccuper tellement quelqu'un en faveur d'une personne, d'une chose qui ne le mérite pas, qu'il n'y ait presque pas moyen de l'en débarrasser. Qui vous a infatué de cet homme-là, de ce livre-là? S'infatuer de quelqu'un. S'infatuer d'une opinion. Etre infatué de quelque chose. S'en laisser infatuer.

On dit d'Un homme vain et présomptueux, qu'il est infatué de sa personne, de son mérite.

INFATUÉ, ÉE, participe.

INFÉCOND, ONDE, adject. Stérile, qui ne produit point, ou qui produit peu. Terre inféconde. Ce champ est infécond.

Il se dit aussi figurément. Esprit infécond. Génie infécond. Veine inféconde.

INFÉCONDITÉ, s. f. Manque de fécondité, stérilité. L'infécondité des terres où il y a des mines, n'est pas récompensée par la richesse des métaux qu'elles produisent.

INFECT, ECIE, adject. Puant, gâté, corrompu, qui est infecté, ou qui infecte. Il a l'haleine infecte. Il est puant et infect. Un lieu infect. L'air infect.

INFECTER, v. a. Gâter, corrompre, incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux, ou de venimeux. Cela infecte l'air. Cette puanteur, cette charogne infecte tout le voisinage. La peste avoit infecté toute la Ville, tout le Pays. Ceux qui étoient infectés de cette maladie. Il nous infecte avec son haleine, de son haleine. On jeta des charognes dans le puits pour l'infecter.

On le dit aussi figurément Des choses qui corrompent l'esprit ou les mœurs. Il infecta le Pays de cette hérésie, de sa pernicieuse doctrine. Si vous le fréquentez, il vous infectera par ses dangereuses maximes, de ses dangereuses maximes.

INFECTÉ, ÉE, participe.

INFECTION, s. f. Grande puanteur. Cet égout est de la plus grande infection. Il en sort une étrange infection. Infection insupportable.

Il signifie aussi, Corruption, contagion. L'infection des corps morts mit la peste dans cette Ville.

INFÉLICITÉ, s. f. Malheur, disgrâce. Peu asité.

INFÉODATION, s. f. Acte par lequel le Seigneur aliène une Terre, et la donne pour être tenue de lui en Fief. L'inféodation étoit en bonne forme.

INFÉODER, v. a. Donner une Terre pour être tenue en Fief. Inféoder des héritages.

INFÉODÉ, ÉE, participe. Domaine inféodé.

On appelle *Dîmes inféodés*, Des dîmes aliénées par l'Eglise, et qui sont possédées par des Laïques.

INFÉRER, v. a. Tirer une conséquence de quelque proposition, de quelque fait, etc. Vous dites que telle chose est, que voulez-vous inférer de là? P'en infère telle chose. Vous n'en pouvez rien inférer.

INFÉRÉ, ÉE, participe.

INFÉRIEUR, IEURE, adj. Qui est placé au-dessous. Les planètes inférieures. L'orbe de Mercure est inférieur à celui de Vénus. La région inférieure de l'air. La partie supérieure, la partie inférieure du corps.

En termes de Géographie ancienne, on dit : *Germanie inférieure*, *Germanie supérieure*. *Pannonie inférieure*, *Pannonie supérieure*, etc. Ce qui est la même chose que *Basse Germanie*, *Haute Germanie*, etc. par rapport au cours des rivières.

Il signifie aussi, Qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en forces. Inférieur en science. Inférieur en doctrine, en mérite. Les ennemis nous étoient inférieurs en forces, en nombre, en infanterie. Entre les Anges, il y a des Ordres supérieurs et des Ordres inférieurs.

On appelle *Juges inférieurs*, Ceux dont il y a appel.

Il est aussi substantif, et alors il ne se dit proprement que De celui qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, et ordinairement avec subordination et dépendance. Les inférieurs doivent respect aux supérieurs. C'est mon Evêque, c'est mon Capitaine, je suis son inférieur. Il en use bien avec ses inférieurs.

INFÉRIEUREMENT, adverbe. Au-dessous. Deux Auteurs ont écrit sur cette matière, mais l'un bien inférieurement à l'autre.

INFÉRIORITÉ, s. fém. Rang de l'inférieur à l'égard du supérieur. Il ne reconnoît pas assez son infériorité. Son infériorité devoit le rendre plus humble.

INFÉRIORITÉ, se dit aussi dans Les choses morales. Infériorité de génie. Infériorité de mérite.

INFERNAL, ALE, adj. Qui appartient à l'enfer. Monstre infernal. Furie infernale. Les Puissances infernales. Une rage infernale. Malice infernale.

On appelle le Démon, Le serpent infernal, le dragon infernal.

On dit poétiquement, et en parlant De l'enfer des anciens Pélois : *La rive infernale*. Le nautonnier infernal. Le peuple infernal. Les Juges infernaux.

En Chimie, on appelle *Pierre infernales*,

Une substance caustique et brûlante faite avec l'argent et l'esprit-de-nitre.

INFERTILE, adj. des 2 genres. Stérile, qui ne produit rien, qui ne rapporte rien, ou qui ne rapporte que peu. *Un champ infertile. Des terres infertiles. Pays infertiles.*

On dit figurément, *Un esprit infertile, un sujet infertile*, pour dire, Un esprit qui ne produit rien de lui-même, un sujet qui fournit peu de choses à dire.

INFERTILITÉ, s. fem. Stérilité. *L'infertilité de ces terres est cause qu'on ne les cultive plus.*

INFESTER, v. a. Piller, ravager par des irruptions, par des courtes fréquentes. *Les pirates infestoient toutes ces côtes-là. Les ennemis infestoient tout ce pays-là par leurs courses.*

INFESTER, signifie aussi, Incommoder, tourmenter. *Les rats infestent cette maison.*

INFESTÉ, ée. participe.

INFIBULATION, s. fem. Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, les parties dont la liberté est nécessaire à l'acte de la génération.

INFIBULER, v. a. Faire l'opération de l'infibulation.

INFIMILE, ée. participe.

INFIDÈLE, adj. des 2 genres. Déloyal, qui ne garde point la foi. *Une femme infidèle à son mari. Ami infidèle. Amant infidèle. Etre infidèle à son ami.*

On dit aussi substantivement et dans le même sens, *Un infidèle, une infidèle.*

On dit, *Une mémoire infidèle*, pour dire, Une mémoire qui manque au besoin; et, *Un rapport infidèle, un récit infidèle, une citation infidèle*, pour dire, Un rapport, un récit, une citation qui manquent d'exactitude.

Il signifie aussi, Qui n'a pas la vraie foi. *Les Nations infidèles. Les Peuples infidèles.*

En ce sens il est aussi substantif. *L'infidèle n'a point de part au Royaume de Dieu. Etre pire qu'un infidèle.*

Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *Prêcher, convertir les infidèles. Combattre les infidèles. Aller, marcher contre les infidèles.*

INFIDÈLEMENT, adv. D'une manière infidèle. *Agir infidèlement avec ses amis.*

INFIDÉLITÉ, s. fem. Déloyauté, trahison. *Grande infidélité. Infidélité horrible. L'infidélité d'un domestique. L'infidélité d'un ami. Commettre une infidélité. Faire une infidélité.*

Il signifie aussi simplement Manque de fidélité. *L'infidélité d'un amant. L'infidélité d'une maîtresse. L'infidélité d'une femme, d'un mari.*

On appelle *Infidélité de la mémoire*, Un défaut de mémoire; *Infidélité de citation*, Le manque d'exactitude dans une citation.

Il se prend aussi pour l'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie Religion. *Les Juifs sont obstinés dans leur infidélité. Il étoit Chrétien, et ses crimes le firent tomber dans l'infidélité.*

INFILTRATION, s. f. Action d'un fluide qui s'insinue dans les pores des parties solides. *L'infiltration de l'eau dans le bois.*

INFILTRER, s'INFILTRER, verbe qui s'emploie avec le pronom personnel. Passer comme par un filtre. *L'eau s'infiltre dans le bois le plus dur.*

INFILTRÉ, ée. participe.

INFIME, adj. des 2 genres. Dernier, placé le plus bas. *Les rangs infimes de la Société.*

INFINI, IE. adjectif. Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans bornes et sans limites. En ce sens il ne se dit que de Dieu seul. *Dieu seul est infini, il n'y a rien d'infini que Dieu seul.*

INFINI, se dit aussi Des attributs de Dieu. *La miséricorde de Dieu est infinie. Sa puissance est infinie, etc.*

Il signifie aussi Innombrable. *Il y a un nombre infini d'Auteurs qui rapportent que... Il y avoit un monde infini dans cette assemblée. Cette dernière phrase n'est guère que de la conversation.*

On dit, *Je serois infini, s'il falloit détailler*, etc. pour dire, Je ne finirois pas, si, etc.

On dit aussi, *Je vous ai des obligations infinies; vous m'avez causé des peines infinies*, pour dire, Beaucoup d'obligations, beaucoup de peines.

INFINI, se prend aussi substantivement. *Le calcul de l'infini. La géométrie de l'infini.*

À l'**INFINI**, phrase adverbiale. Sans fin, sans bornes, sans mesure. Il ne se dit guère que De certaines choses auxquelles on peut toujours ajouter, comme le temps, l'espace, l'étendue et le nombre. *Cela iroit à l'infini. La divisibilité de la matière à l'infini. Progrès à l'infini. Tirer une ligne à l'infini. Multiplier un nombre à l'infini.*

INFINIMENT, adverb. Sans bornes et sans mesure. *Dieu est infiniment bon, infiniment juste.*

Il signifie aussi Extrêmement. *C'est un homme infiniment heureux. Il souffre infiniment. Il a infiniment d'esprit.*

En Mathématique, on appelle *Quantité infiniment petite*, Celle qui est conçue comme moindre qu'aucune quantité assignable. *Le calcul des infiniment petits.*

INFINITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infini. *L'esprit humain ne sauroit comprendre l'infinité de Dieu. Quelques Philosophes soutiennent l'infinité de l'espace.*

On s'en sert aussi quelquefois pour signifier Un très-grand nombre. *Une infinité de personnes. Une infinité de peuple. Une infinité de gens ont cru que... Une infinité de choses. On pourroit vous alléguer une infinité de raisons.*

INFINITESIMAL, ALE. adj. Terme de Mathématique. Il est principalement d'usage en cette phrase, *Calcul infinitesimal*, pour signifier Le calcul des infiniment petits. *Le calcul infinitesimal a deux branches, le calcul différentiel, et le calcul intégral.*

INFINITIF, s. m. Terme de Grammaire. On appelle ainsi dans les verbes Le mode qui ne marque ni nombre ni personne. *Aimer, est l'infinif du verbe l'aimer.*

INFIRMATIF, IVE. adj. Terme de Palais.

Qui infirme, qui rend nul. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Un Arrêt infirmatif d'une Sentence.*

INFIRME, adj. des 2 g. Malsain, qui a une constitution foible, ou qui a actuellement quelque indisposition qui le rend languissant. *Un homme infirme. C'est un corps extrêmement infirme.*

Il est aussi substantif, et signifie, tant Les malades ou malsains, que ceux qui sont malades actuellement. *Nous avons plusieurs infirmes. Voilà le lieu où l'on met les infirmes.*

Il signifie aussi, Foible, fragile, qui manque de force pour faire le bien. *Le péché a rendu l'homme infirme, a rendu la volonté infirme.*

INFIRMER, v. a. Terme de Palais. Invalidier un acte. ôter la force à un acte. *Voilà une pièce bien forte, qu'apportez-vous pour l'infirmer? Il disoit pour infirmer cet acte, que...*

On dit, *Infirmer une Sentence*, Lorsque, dans une instance d'appel, un Juge supérieur rend nulle la Sentence du Juge inférieur. *Le Parlement a infirmé la Sentence du Châtelet.*

On l'emploie aussi dans le style didactique. *Infirmer une preuve, un témoignage*, pour dire, Montrer le foible d'une preuve, d'un témoignage.

INFIRMÉ, ée. participe.

INFIRMERIE, s. f. Lieu destiné, dans les Communautés et Maisons religieuses, pour les malades et les infirmes. *Il est à l'Infirmerie, dans une des salles de l'Infirmerie.*

INFIRMERIE, dans les Abbayes d'hommes, est un titre d'Office claustral, dont le revenu est destiné à l'entretien des Religieux malades. *Il est dit tant de blé de rente à l'infirmerie d'une telle Abbaye.*

INFIRMIER, IÈRE. subst. Celui ou celle qui a soin des malades dans une Communauté, ou dans un Hôpital. *S'adresser à l'Infirmier. C'est l'Infirmière qui a ce soin-là.*

INFIRMIER, dans certaines Abbayes d'hommes, est Le Religieux qui est revêtu du titre d'un Office claustral, dont le revenu est destiné aux besoins des Religieux malades.

INFIRMITÉ, s. f. Indisposition ou maladie habituelle. *Les infirmités corporelles. Il est sujet à de grandes infirmités. Une grande infirmité.*

Il signifie aussi, Foiblesse, fragilité pour le bien, défaut, imperfection. *L'infirmité humaine. L'infirmité de la nature, causée par le péché. Il faut supporter les infirmités de son prochain.*

INFLAMMABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inflammable. *L'inflammabilité de l'esprit-de-vin.*

INFLAMMABLE, adj. des 2 g. Qui s'enflamme facilement. *Le soufre, le camphre, sont des matières fort inflammables.*

INFLAMMATION, s. f. L'action qui enflamme une matière combustible. *Le feu prit aux poudres, et l'inflammation fut si prompte, qu'elle fit un ravage affreux.*

Il se dit figurément, pour signifier L'accroissement et l'ardeur qui surviennent aux parties du corps.

excessivement enflammées. Il y a de l'inflammation à cette plaie. Inflammation de poitrine. L'inflammation des viscères. Inflammation de poulmon. Inflammation d'entrailles.

INFLAMMATOIRE, adj. des 2 g. Qui enflamme, qui cause l'inflammation. Maladie inflammatoire. Fièvre inflammatoire.

INFLEXIBILITÉ, s. f. Qualité, caractère de ce qui est inflexible. L'inflexibilité d'un Juge. L'inflexibilité de son cœur.

INFLEXIBLE, adj. des 2 g. Qui ne se laisse point fléchir, ébranler à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération. Il se dit également en mal et en bien. Inflexible aux prières. Tyran inflexible. Il est rigide et inflexible. Une vertu inflexible. Une constance inflexible. Opiniâtré inflexible. Juge inflexible.

INFLEXIBLEMENT, adv. D'une manière inflexible. Il demeure inflexiblement attaché à son opinion.

INFLEXION, s. f. Son plus grand usage est dans cette phrase, *Inflexion de voix*, qui se dit des changements de la voix, lorsqu'on passe d'un ton à un autre. Ce chanteur a des inflexions de voix agréables, touchantes.

INFLEXION, se dit aussi quelquefois De la disposition, de la facilité qu'on a, soit en chantant, soit en parlant, à faire ces changements, et à passer d'un ton à un autre. Cet Orateur n'a point d'inflexion de voix. Un homme qui n'a point d'inflexion dans la voix, ne saurait bien chanter.

On dit aussi, *Inflexion de corps*, pour dire Une certaine disposition naturelle à plier, à incliner le corps, à bien porter son corps.

On dit en termes de Grammaire, L'inflexion des noms, l'inflexion des verbes, pour dire, La manière dont les noms se déclinent, dont les verbes se conjuguent.

INFLECTIF, IVE, adj. Qui est ou doit être inflecté. Peine inflective.

INFLECTION, s. f. Action d'inflecter une peine afflictive et corporelle.

INFLIGER, v. a. Ordonner par Sentence, par autorité supérieure, une peine à quelque personne pour quelque transgression, pour quelque crime. Les Loix, les Ordonnances infligent des peines, de graves peines aux meurtriers, aux incendiaires, etc. La peine qui est infligée par le Juge. Infliger une amende. Ce verbe n'est d'usage qu'avec les mots qui marquent Peine ou châtiment.

INFLIGÉ, ÉE, participe.

INFLUENCE, s. fém. Qualité, puissance, vertu qu'on prétend qui découle des astres sur les corps sublunaires. Bénigne influence. Maligne influence.

INFLUENCE, se dit aussi au figuré, pour signifier l'action d'une cause qui aide à produire quelque effet. Les premières démarches qu'on fait dans le monde ont beaucoup d'influence sur le reste de la vie. Il a eu beaucoup d'influence dans cette affaire.

INFLUENCER, v. a. On ne l'emploie qu'au figuré, pour dire, Exercer une influence.

INFLUENCE, ÉE, participe.

INFLUER, v. n. Agir par une vertu secrète. En ce sens il ne se dit guère que Des impressions qu'on prétend que les astres répandent sur les corps sublunaires. On dit vulgairement, que Les astres influent sur les corps sublunaires.

Il se dit aussi Des impressions qui se font sur l'esprit, par le commerce et la fréquentation du monde, ou par d'autres causes morales. La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme influe sur tout le reste de sa vie.

On dit dans le même sens, que Des raisons, des preuves influent sur toute la suite, etc. Il influa beaucoup dans le parti qu'on prit.

INFLUÉ, ÉE, participe.

INFORMATION, s. f. Terme de Pratique. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait. En ce sens il ne se dit qu'en matière criminelle. Faire une information. L'information porte. Faire des informations. Supprimer, brûler les informations. Décréter sur les informations. S'en tenir aux informations. Prendre droit par les informations. Retirer les informations du Greffe. Informations secrètes. Continuer les informations.

On appelle en matière civile, Information de vie et mœurs. Celle qui se fait de la conduite et des mœurs de quelqu'un qui doit être reçu dans une Charge, dans une Dignité.

On appelle Information, en matière criminelle, Ce qui s'appelle Enquête, en matière civile.

On dit aussi, Aller aux informations, prendre des informations, pour dire simplement, Faire des recherches, afin de découvrir la vérité de quelque fait, de quelque bruit qui court.

INFORME, adj. des 2 genres. Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. Il se dit au propre et au figuré. Une masse, un animal informe. Cet acte est informe. C'est une pièce informe qui ne vous peut servir. C'est un ouvrage informe, et qui n'est pas encore mis dans l'ordre où il doit être.

On appelle Étoiles informes, Celles qui n'appartiennent à aucune constellation.

INFORMER, v. a. Avertir, instruire. Informer les Juges de la vérité du fait. Informer le Prince de ce qui se passe.

INFORMER, v. n. Terme de Pratique. Faire une information. Il n'est guère d'usage qu'en matière criminelle. Permission d'informer. Informer contre quelqu'un. Informer d'un assassinat. On dit néanmoins en matière civile, qu'il sera informé de vie et mœurs de quelqu'un; mais ce n'est que lorsqu'il s'agit de recevoir quelqu'un dans une Charge, dans un Bénéfice, etc.

INFORMER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie S'enquérir. S'informer de la vérité du fait. Je m'en suis informé à tous ceux que je connoissois.

INFORMÉ, ÉE, participe. Juge bien informé. Un homme bien informé, mal informé.

INFORMÉ, (Plus amplement.) Expression de

Palais. Manière de prononcer en matière criminelle. Quand les Juges ne trouvent pas assez de preuves pour asseoir une condamnation, mais qu'il y a de violents soupçons que l'accusé est coupable, alors on ordonne qu'il en sera plus amplement informé pendant un temps déterminé, ou jusqu'à; et cependant que l'accusé aura sa liberté, ou tiendra prison, suivant la gravité des soupçons.

INFORTIAT, s. m. Nom du second volume du Digeste compilé sous Justinien.

INFORTUNE, s. f. Malheur, désastre, adversité, disgrâce. Grande infortune. Étrange infortune. Tomber dans l'infortune. Vivre dans l'infortune. Je plains son infortune.

INFORTUNÉ, ÉE, adj. Malheureux. Prince infortuné. Princesse infortunée. Sort infortuné. Jours infortunés.

INFRACTEUR, s. m. Transgresseur. Il n'est guère d'usage qu'en parlant de Loi, de Traité, etc. Infracteurs des Loix, des Traités. Les infracteurs des Ordonnances. À peine contre les infracteurs d'être condamnés à, etc.

INFRACTION, s. f. Transgression, contravention. Il n'est guère d'usage qu'en parlant de Traité, de Loi, etc. Ils ont fait une infraction au traité. L'infraction des Loix, des Privilèges.

INFRACTUEUSEMENT, adverb. Sans profit, sans utilité. Il a travaillé infractueusement.

INFRACTUEUX, EUSE, adj. Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte fort peu. Terrain infractueux. Terre infractueuse. Champ infractueux. Année infractueuse.

Il signifie figurément, Qui n'apporte aucun profit, aucune utilité. Travail infractueux. Soins infractueux. Emploi infractueux. Peine infractueuse. Veilles infractueuses.

INFUS, USE, adject. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases, Science infuse, sagesse infuse, qui se disent Des connoissances et des vertus que l'on possède, sans les avoir acquises par degrés.

INFUSER, v. a. Mettre et laisser plus ou moins de temps une plante ou une drogue dans quelque liquide, afin que le liquide en tire le suc. Il faut faire infuser deux gros de séné. Infuser de la rhubarbe dans de la tisane. Infuser du quinquina dans du vin. Infuser à froid. Infuser sur de la cendre chaude.

INFUSÉ, ÉE, participe.

INFUSIBLE, adject. des 2 genres. Il se dit d'un corps qu'on ne peut fondre.

INFUSION, s. f. L'action d'infuser. Opération qui consiste à laisser séjourner des substances dans une liqueur.

Il se prend aussi pour La liqueur dans laquelle les substances ont séjourné. Une infusion de séné. Une infusion de rhubarbe. Une légère infusion de thé, etc.

Il signifie aussi La manière dont certaines facultés surnaturelles sont infusées dans l'âme. Les Apôtres avoient le don des Langues par infusion, par l'infusion du Saint-Esprit.

INGAMBE. adj. des 2 genres. Léger, dispos. alerte. Il n'est que du style familier.

INGÉNIEUR. verbe qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Chercher, tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. *Ingénies-vous pour sortir de cet embarras. S'ingénier pour venir à bout de quelque chose. Il est familier.*

INGÉNIEUR. s. m. Celui qui invente, qui trace et qui conduit des travaux et des ouvrages, pour attaquer, défendre, ou fortifier les Places. *Habile Ingénieur. Bon Ingénieur. Cet Ingénieur a tracé ce bastion, a conduit ces travaux. Ingénieur en chef.*

Il se dit aussi De celui qui conduit quelques autres ouvrages non militaires. *Ingénieur des Ponts et Chaussées. On dit aussi, Ingénieur pour les instrumens de Mathématique.*

INGÉNIEUSEMENT. adv. D'une manière ingénieuse. *Cela est ingénieusement imaginé. ingénieusement dit.*

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Plein d'esprit, plein d'invention et d'adresse. *Homme ingénieux. Femme ingénieuse. Il se dit aussi Des choses qui marquent de l'esprit dans celui qui en est l'auteur. Pièce, machine fort ingénieuse. Cette invention est bien ingénieuse. Cet ouvrage est tout-à-fait ingénieux. Cette composition est fort ingénieuse. Repartie ingénieuse. Trait ingénieux.*

On dit, qu'un homme est ingénieux à se tourmenter, pour dire, qu'il cherche et qu'il aime à trouver des motifs d'inquiétude et de peine.

INGÉNU, UE. adjectif. Naïf, simple, franc, qui est sans déguisement, sans finesse. *Un homme ingénu. Un esprit ingénu. C'est l'homme du monde le plus ingénu. Il a l'air ingénu, fort ingénu. Il a quelque chose d'ingénu dans la physionomie, dans l'air du visage. Il a dit cela d'une manière fort ingénue. Discours ingénue. Déclaration ingénue. Il fit un aveu ingénue.*

INGÉNU, se dit, dans le Droit Romain, De l'homme né libre, et qui n'a jamais été dans une légitime servitude. Ce mot s'emploie par opposition à *Affranchi*, comme le mot *Libre* par opposition à *Esclave*.

INGÉNUITÉ. subst. f. Naïveté, simplicité, franchise. Il n'y a que trop d'ingénuité dans tout ce qu'il dit. Une grande ingénuité dans son air, dans ses paroles. Avec un air d'ingénuité, avec une ingénuité affectée, il trompe ceux qui ne le connoissent pas.

INGÉNUMENT. adv. D'une manière ingénue et naïve. Il dit tout ingénument, trop ingénument.

Il signifie aussi quelquefois, Franchement, sincèrement. *Je vous avouerai ingénument que... Pour vous parler ingénument.*

INGÉRER, s'INGÉRER. verbe qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Se mêler de quelque chose sans en être requis. Il s'est ingéré de faire... Je ne m'ingère point de vos affaires. Il s'ingère de donner des avis. Cet homme s'in-

gère toujours dans vos affaires. Il s'ingère des choses dont il n'a que faire. Il s'ingère de tout.

INGRAT, ATE. adj. Méconnoissant, qui n'a point de reconnaissance, qui ne tient point compte des bienfaits qu'il a reçus. *Cœur ingrat. Il se prend aussi substantivement. C'est un ingrat. Il faudroit punir les ingrats. Faites-moi ce plaisir, vous n'obligerez pas un ingrat. Celui qui oblige trop facilement ses amis, s'expose à faire bien des ingrats.*

Il signifie figurément, Stérile, infructueux, et se dit Des choses dont on ne retire guère d'utilité, à proportion du travail ou de la dépense. *Terre ingrate. Travail ingrat. Étude ingrate. Affaire ingrate.*

INGRAT, se dit aussi Des choses qui ne fournissent rien à l'esprit, et qui ne répondent point à la peine qu'elles donnent. *Vous avez choisi une matière bien ingrate. C'est un sujet très-ingrat.*

INGRATITUDE. s. f. Manque de reconnaissance pour un bienfait reçu. Extrême, horrible ingratitude. C'est une ingratitude bien noire. Les gens de bien haïssent, détestent l'ingratitude. Il m'a payé d'ingratitude. L'ingratitude caractérisée opère la révocation des donations entre-vifs, et la commise d'un Fief.

INGRÉDIENT. s. m. (On prononce *Ingrédiant*.) Ce qui entre dans différentes sortes de compositions, d'un remède, d'un breuvage, d'un vernis, etc. Bon, mauvais ingrédient. Le principal ingrédient. Il n'y faut pas tant d'ingrédients.

On dit en discours familier, d'une sauce, d'un ragoût, qu'il y entre beaucoup d'ingrédients.

INGUÉRISABLE. adj. de tout genre. Qui ne peut être guéri. Il se dit surtout Des personnes. Avec la vie qu'il mène, c'est un homme inguérissable.

INGUINAL, ALE. adj. (l'U se prononce.) Terme de Chirurgie. Ce mot est employé pour signifier Tout ce qui concerne l'aîne. On dit, *Bandage inguinal. Hernie inguinale.*

INHABILE. adj. des 2 genres. Terme de Jurisprudence. Incapable. Il est inhabile à posséder aucun Bénéfice. Ses vœux l'ont rendu inhabile à recueillir aucune succession. Un mineur est inhabile à gérer son bien, à disposer de sa fortune.

INHABILITÉ. subst. f. Manque d'habileté. L'inhabileté de ce Général lui a fait perdre la bataille. Cet ouvrage a été manqué par l'inhabileté de l'ouvrier.

INHABILITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Incapacité. La condamnation aux galères perpétuelles emporte inhabilité à recueillir aucune succession.

INHABITABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être habité. Maison inhabitable. Pays inhabitable.

INHABITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point habité. Lieu inhabité. Lieux inhabités. Ville inhabitée.

INHABITUDE. subst. f. Défaut d'habitude. L'inhabitude de penser, d'étudier.

INHÉRENCE. s. f. Terme de Philosophie. Il se dit De la jonction des choses inséparables par leur nature, ou qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction. L'inhérence de l'accident à la substance.

INHÉRENT, ENTE. adj. Qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet. L'accident est réellement et philosophiquement parlant inhérent à la substance. La pesanteur est inhérente à la matière, est une qualité inhérente aux corps graves.

INHIBER. v. a. Terme de Pratique et de Chancellerie. Défendre, prohiber. Nous avons inhibé et défendu.

ISMÉ, ÉE, participe. Les choses inhibées.

INHIBITION. s. f. Terme de Pratique. Défense, prohibition. Inhibitions et défenses sont faites à toutes personnes. L'Arrêt portoit, l'Ordonnance portoit inhibitions et défenses. Il se joint presque toujours avec le mot *Défense*, et il est plus d'usage au pluriel qu'au singulier.

INHOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui n'exerce point l'hospitalité, inhumain envers les étrangers.

INHOSPITALITÉ. s. f. Refus de recevoir les étrangers, inhumanité envers eux. La barbarie et l'inhospitalité de ces peuples.

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. Un tyran inhumain. Un maître inhumain. Un acte inhumain. Action inhumaine. Cela est barbare et inhumain. Il lui fit un traitement inhumain. Il y avoit dans ce Pays une Loi inhumaine, une Coutume inhumaine.

On appelle *Inhumaine*, dans le langage des Amans et des Poètes, Une femme qui ne répond pas à la passion de celui dont elle est aimée. *Beauté inhumaine.*

Il est aussi substantif. *Belle inhumaine.*

INHUMAINEMENT. adjectif. Cruellement. Il l'a traité inhumainement.

INHUMANITÉ. subst. f. Cruauté, barbarie. Grande inhumanité. Étrange inhumanité. Il y a de l'inhumanité à cela. Il l'a traité avec inhumanité. Exercer de grandes inhumanités. Commettre quelque inhumanité. Acte d'inhumanité.

INHUMATION. s. f. Enterrement. L'inhumation des corps. Les frais de l'inhumation.

INHUMER. v. a. Enterrer. Il ne se dit que Des corps humains. Inhumér les morts. Il fut inhumé, on l'inhuma dans l'Eglise, dans le Cimetière.

INHUMÉ, ÉE, participe.

INIMAGINABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut imaginer. Ce contre-temps est inimaginable.

INIMITABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être imité. Une action inimitable. Un ouvrage inimitable. Un homme inimitable dans son art, dans ses manières d'agir.

INIMITIE. s. f. Haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un, et qui ordinaire-

ment dure long-temps. *Inimitié cachée. Inimitié immortelle. Vieille inimitié. Inimitié couverte. Inimitié héréditaire. Inimitié enracinée, irréconciliable. Par inimitié. Avoir de l'inimitié. Concevoir de l'inimitié contre quelqu'un, encourir son inimitié.*

INIMITÉ, se dit aussi, pour marquer toute sorte d'antipathie, soit dans les animaux, soit dans les végétaux. *Inimitié naturelle.*

On dit en termes de Botanique et d'Histoire naturelle, qu'il y a de l'inimitié entre telle et telle plante, entre tel et tel animal.

ININTELLIGIBLE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas intelligible, qu'on ne peut comprendre. Ce discours, ce langage est inintelligible.

INIQUE, adj. des 2 genres. Injuste à l'excès, qui blesse grièvement l'équité. Juge inique. Jugement inique.

INIQUEMENT, adv. D'une manière inique. Jager iniquement.

INIQUITÉ, s. f. Injustice excessive, criante. L'iniquité des Juges. L'iniquité des jugemens. L'iniquité évidente d'un Arrêt. C'est le comble de l'iniquité. C'est un mystère d'iniquités.

On dit en termes de l'écriture. Boire l'iniquité comme l'eau.

On s'en sert aussi plus généralement pour signifier, Le péché, la corruption de la nature et des mœurs, le débordement des vices. Notre-Seigneur a porté nos iniquités, a lavé nos iniquités, s'est chargé de nos iniquités. L'iniquité régnoit, avoit converti la face de la terre. L'iniquité du siècle. C'est un homme rempli d'iniquité. Les enfans portent bien souvent les iniquités de leurs pères. Les hommes, comme enfans d'Adam, portent l'iniquité de leur premier père. Enfant d'iniquité. Remettez-nous nos iniquités.

INITIAL, ALE, adj. (On prononce *Initial*.) Qui est placé au commencement.

On appelle *Lettre initiale*, la première lettre d'un mot.

INITIATION, s. f. (On prononce *Initiation*.) Cérémonie par laquelle on étoit initié à la connoissance et à la participation de certains Mystères.

INITIER, v. a. (On prononce *Initier*.) Il ne se dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Païens, et signifie, Recevoir au nombre de ceux qui font profession de quelque culte particulier, admettre à la connoissance et à la participation de certaines cérémonies secrètes qui regardoient le culte particulier de quelque Divinité. Ainsi en parlant de quelque'un d'entre les anciens Grecs ou Romains, on dira: Il se fit initier aux Mystères de Cérès, de Bacchus. Ceux qui n'étoient pas initiés aux Mystères de Cérès, ne pouvoient assister à certains sacrifices. Il y avoit de certaines cérémonies à observer pour initier quelqu'un aux Mystères.

Il se dit par extension, en parlant de quelque Religion que ce soit, et même de la vraie. Quand les Pères ont parlé à ceux qui n'étoient pas encore initiés aux Mystères de la Religion.

Il se dit figurément en parlant de science.

Ainsi on dit, Il n'est pas encore initié à la Philosophie, dans la Philosophie, pour dire, Il n'en a pas encore les premières connoissances, les premières teintures.

On dit dans le même sens, Il n'est pas initié dans cette matière.

On dit aussi figurément, Être initié dans une société, dans une compagnie, pour dire, Y être admis, être reçu au nombre de ceux qui la composent. Il n'est pas encore initié parmi nous.

INJURÉ, ÉE, participe. On l'emploie aussi substantivement, en parlant de l'initiation aux Mystères. Un Initié.

INJ

INJECTER, v. a. Introduire avec une seringue quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer, pour la rafraîchir. On a injecté plusieurs fois sa plaie.

On dit, Injecter un cadavre, pour dire, Introduire dans les veines et dans les artères une liqueur colorée.

On dit aussi, Injecter les veines, les artères, les vaisseaux, etc.

INJECTÉ, ÉE, participe.

INJECTION, s. f. Action par laquelle on injecte. Il a fait faire des injections pour guérir cette plaie.

On appelle aussi *Injection*, L'eau, les liqueurs qu'on introduit dans une plaie, dans un ulcère, ou dans les vaisseaux du corps humain. L'injection étoit trop chaude, trop froide. Injection détensive, aromatique. Injection d'eau de graine de lin.

INJONCTION, s. f. Commandement exprès. On a fait injonction à tels et tels de faire. . . Après cette injonction. Un Arrêt portant injonction. Le Roi a fait injonction à tous les Officiers des troupes de se trouver. . .

INJURE, s. f. Insulte, outrage, ou de fait, ou de parole. Grande injure. Injure atroce, sanglante, irréparable. Faire injure. Faire une injure à quelqu'un. Endurer, souffrir une injure. Oublier, pardonner les injures. Repousser les injures. Venger l'injure. Réparer l'injure qu'on a faite. Recevoir une injure en sa personne, en son honneur. Il tient, il répute cela à injure. Faire satisfaction d'une injure. Une injure à l'honneur, faite à l'honneur. Faire assigner en réparation d'injures.

Il se prend plus particulièrement pour Une parole offensante, outrageuse. Dire des injures à quelqu'un. Ils en vinrent aux injures. Voir des injures. Charger quelqu'un d'injures.

On dit dans le style populaire, Se chanter mille injures; et dans le style familier, Dire, ou se dire de grosses injures.

On appelle figurément, L'injure du temps, les injures du temps, Les incommodités du temps, comme le vent, la pluie, la grêle, le brouillard, etc. Être exposé à l'injure du temps, aux injures du temps.

On dit aussi figurément, L'injure du temps, l'injure des temps, de l'air, pour signifier L'effet même du temps, et les calamités inséparables de sa durée. Ces monumens, ces édifices

ont été ruinés par l'injure du temps. Nous avons perdu plusieurs ouvrages des Anciens par l'injure des temps. Nous avons perdu beaucoup de connoissances, beaucoup de secrets par l'injure des temps.

INJURIER, v. a. Offenser quelqu'un par des paroles injurieuses. Il l'a grièvement injurié. Il injurie tout le monde.

INJURÉ, ÉE, participe.

INJURIEUSEMENT, adv. D'une manière injurieuse, outrageante. Il l'a traité injurieusement, qu'il a parlé fort injurieusement de vous, contre vous.

INJURIEUX, EUSE, adjectif. Outrageux, offensant. Ce mémoire est injurieux aux Magistrats. Cela est injurieux à la mémoire, à la famille de mon ami. Un discours, un écrit injurieux. Injurieux pour lui, pour sa maison, pour ses amis. Se servir de termes injurieux. Procéder injurieux.

On dit figurément et poétiquement, Le sort injurieux, le destin injurieux, pour dire, Le sort, le destin injuste.

INJUSTE, adj. des 2 genres. Qui n'a point de justice, qui est contre la justice. Il se dit Des hommes et des choses. Cet homme est bien injuste. Un Arrêt injuste. Une Sentence injuste. Une demande injuste. Une guerre injuste. Des moyens injustes. Des propositions injustes. Des prétentions injustes.

INJUSTEMENT, adv. D'une manière injuste. Il a été condamné injustement.

INJUSTICE, s. f. Habitude ou action contraire à la justice. L'injustice régnoit en ce siècle. Il a fait une grande injustice. Commettre des injustices. Son procédé est plein d'injustice. Souffrir une injustice. Essuyer une injustice.

INL

INLISIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne sauroit être lu. Écriture inlisible. Ouvrage inlisible. Plusieurs disent et écrivent Illisible.

On le dit aussi au figuré, en parlant d'Un écrit dont la lecture n'est pas supportable.

INN

INNAVIGABLE, adj. des genres. (On prononce les N.) Ou l'on ne peut naviguer. Les glaces rendent cette mer innavigable.

INNÉ, ÉE, adj. (On prononce les deux N.) Terme didactique. Qui est né avec nous. Idées innées. Qualités innées.

INNOCEMENT, adv. (On prononce *Innocement*.) Avec innocence, sans dessein de mal-faire, sans fraude ni tromperie. Je n'y pensois point de mal, je l'ai fait innocemment. On ne sauroit agir plus innocemment. Il a vécu innocemment. Parole dite innocemment.

INNOCEMENT, signifie aussi Sottement, maïsement. Il vint innocemment raconter la sottise qu'il avoit faite.

INNOCENCE, s. f. (On pronon. *Innocence*.) État de celui qui est innocent. On a reconnu son innocence. Innocence persécutée. Il a conservé son innocence dans les occasions les plus

dangereuses. Il a conservé son innocence baptismale. Dans la vie chrétienne, il n'y a que deux états; l'état d'innocence, et l'état de pénitence. Adam a été créé dans l'état d'innocence.

On appelle L'enfance, L'âge d'innocence.

Il signifie aussi, Trop grande simplicité. Admirez l'innocence de cet homme.

INNOCENT, ENTE, adj. (On pronon. Ino-gant.) Qui n'est point coupable. Il est innocent du crime dont on l'accuse. Il en est innocent. Il fut absous et reconnu innocent. On l'a accusé de ce crime, mais il est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître.

En ce sens il est quelquefois pris substantivement. Protéger les innocents. Persécuter les innocents. Opprimer, accabler, condamner l'innocent. Un innocent malheureux.

Il signifie aussi, Qui ne nuit point, qui n'est point maléfaisant. Remède, breuvage innocent. C'est une action innocente.

Il signifie aussi, Exempt de toute malice, pur et candide. C'est une âme innocente, un esprit innocent. Il est innocent comme un enfant. Il mène une vie innocente. Ses mœurs, ses pensées sont innocentes. Plaisirs innocents.

Il est aussi substantif, et se dit Des enfans au-dessous de l'âge de sept à huit ans. On a dépouillé ces pauvres innocents. Un pauvre petit innocent. Il a laissé trois ou quatre petits innocents. Ces deux dernières phrases ne sont que du style familier.

On appelle Les Innocens, les Saints Innocens. Les petits enfans que le Roi Hérode fit égorger. La Fête des Innocens, ou les Innocens. Ce fut le jour, le lendemain des Innocens. Massacre des Innocens.

On dit proverbialement et populairement d'Un homme qui est malicieux, et qui fait l'homme simple et bon, que C'est un innocent fourré de malice.

On appelle encore Innocent, Un homme qui a l'esprit foible, un idiot. C'est un innocent, un vrai, un pauvre innocent, un franc innocent.

Il signifie aussi Un homme ou un enfant imbecille, et presque hébété. Ce garçon est innocent dès son enfance.

On dit aussi en style de conversation, Vous êtes bien innocent de croire ce que cet homme vous a dit, c'est-à-dire, vous êtes bien simple, etc.

On appelle communément Des pigeons nouveaux-nés, qu'on sert à table, Des innocens. Une tourte d'innocens.

INNOCENTER, v. a. Absoudre, déclarer innocent. Leur jugement les innocent.

INNOCENTÉ, ÉE, participe.

INNOMBRABLE, adj. des 2 g. (On ne prononce qu'un N dans ce mot et le suiv.) Qui ne se peut nombrer. Multitude innombrable. Nombre innombrable.

INNOMBRABLEMENT, adv. D'une manière innombrable.

INNOMÉ, ÉE, adj. (On prononce les deux N.) Qui n'a pas encore reçu de nom. En Droit, on appelle Contrats innomés, Ceux qui n'ont

point de dénomination particulière. Ce sont ces actes où l'un promet de faire, et l'autre de donner, etc. L'engagement d'un domestique est un contrat innomé.

INNOMINÉS. (Les Os) adj. masc. plur. Terme d'Anatomie. On a donné ce nom à deux os qui, s'unissant entre eux antérieurement, et avec l'os Sacrum postérieurement, forment ce qu'on appelle Le bassin. Chacun des os innominés est formé de l'os ilion, de l'os ischion et de l'os pubis. Ces trois os n'en font plus qu'un dans les adultes.

INNOVATION, s. f. (On prononce les deux N.) Introduction de quelque nouveauté dans une Coutume, dans un usage, dans un acte, etc. Il ne faut point faire d'innovation. Les innovations sont dangereuses. Sans innovation.

INNOVER, v. n. (On prononce les N.) Introduire quelque nouveauté dans une Coutume, dans un usage déjà reçu, etc. C'est un établissement fort ancien, il n'y faut rien innover. Il est dangereux d'innover dans les choses de Religion, etc.

Il se prend activement dans cette phrase, Il ne faut rien innover.

INNOVÉ, ÉE, participe.

I N O

INOBSERVATION, s. f. Manque d'obéissance envers les Loix, manque d'exécution des promesses qu'on a faites. L'inobservation des Règles ruine la discipline. L'inobservation des Loix, des Traités.

INOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui est sans occupation. Une vie inoccupée. Un homme inoccupé doit périr d'ennui.

INOCULATEUR, s. m. Celui qui fait l'opération de l'inoculation. Ce mot, devenu nécessaire, a passé en usage aussitôt qu'il a été employé. Il y a tel Inoculateur qui n'a pas perdu un sujet sur quinze cents. On a même dit, Inoculatrice, en parlant de quelques femmes Grecques qui ont apporté ou renouvelé la pratique de l'inoculation à Constantinople.

INOCULATION, s. f. (On sous-entend, de la petite vérole.) Opération par laquelle on communique artificiellement cette maladie. Ce mot est synonyme d'Insertion, cette opération ayant beaucoup d'analogie avec celle de l'ente ou de la greffe des arbres. On a d'abord dit indifféremment, Inoculation, insertion de la petite vérole. La première a prévalu; et pour abrégé, on dit souvent, Inoculation simplement, en sous-entendant le reste. La pratique de l'inoculation est fort ancienne dans les Pays voisins de la Mer Caspienne, aux Indes, à la Chine, et en Afrique. L'inoculation a passé de Constantinople à Londres en 1721, et à Paris en 1755.

INOCULER, v. a. Donner la petite vérole par inoculation. Il y a plusieurs manières d'inoculer. On inocule à la Chine par aspiration, au Pays de Galles par friction, en Turquie par piqûre, ailleurs par incision et par vésicatoires. La petite vérole inoculée est plus bénigne que la naturelle.

INOCULÉ, ÉE, participe.

INOCULISTE, s. m. Partisan de l'inoculation, celui qui approuve la pratique de l'inoculation. Plusieurs Écrivains modernes ont hasardé ce mot pour éviter une périphrase, ou de fréquentes répétitions; et quelques-uns celui d'Anti-inoculiste, pour désigner Les adversaires de cette méthode. On compte de grands Médecins et de célèbres Théologiens au nombre des Inoculistes.

INODORE, adj. des 2 genres. Sans odeur. Fleurs inodores.

INOFFICIEUX, EUSE, adj. Terme de Jurisprudence. On appelle Testament inofficieux, Celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur.

On appelle aussi Donation inofficieuse, Celle par laquelle un des enfans est avantagé aux dépens de la légitime des autres.

INOFFICIOSITÉ, s. f. Terme de Jurisprudence. Qualité d'un acte inofficieux.

On appelle Action d'inofficiosité, L'action intentée, la plainte faite contre un testament inofficieux, une donation inofficieuse, etc.

INONDATION, s. f. Débordement d'eaux qui inondent un Pays. Grande inondation, Fâcheuse inondation. L'inondation causée par la pluie, par une furieuse tempête.

On dit, Faire des inondations autour d'une Place, pour dire, Lâcher les eaux pour empêcher les approches de l'ennemi.

On appelle aussi Inondation, Les eaux débordées. Il entra dans la Place en passant à travers l'inondation.

Il se dit figurément d'Une grande multitude de peuple qui envahit un Pays: Une grande inondation de Barbares; et par dénigrement d'Une grande multitude de choses, Une inondation d'écrits, de brochures.

INONDER, v. a. Submerger un terrain, un pays par un débordement d'eaux. Quand la rivière déborde, elle inonde tout ce pays-là. Le Nil inonde l'Égypte en certaines saisons. La mer a inondé bien des terres dans les Pays Bas.

Il se dit figurément Des nations, des grandes armées qui envahissent un Pays. Quand les Goths, quand les Lombards inondèrent l'Italie. Les Sarrasins ont inondé l'Espagne. L'Asie fut inondée par les Tartares. La campagne est inondée de Soldats.

On dit aussi figurém., Le public est inondé de mauvais livres, d'une multitude de mauvais livres.

INONDÉ, ÉE, participe.

INOPINÉ, ÉE, adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendoit point. Il ne se dit proprement que Des événemens qui surviennent tout d'un coup, et sans qu'on y eût songé auparavant. Accident inopiné. Chose inopinée. Querelle inopinée. Il lui est survenu une affaire inopinée. Fortune inopinée.

INOPINÉMENT, adv. D'une manière inopinée. Il se dit De tout ce qui arrive sans qu'on y eût songé auparavant, et aussi-bien des personnes que des choses. Cela est arrivé inopinément.

INQ

ment. Il arriva inopinément, et lorsqu'on le croyoit encore bien loin. Tomba inopinément sur l'ennemi.

INOUI, INOUE, adj. Qui est tel que jusque-là on n'avoit ouï parler de rien de semblable. C'est une chose inouïe. Des cruautés inouïes. Il est inouï que pareille chose soit jamais arrivée.

INP

IN-PROMPTU. Voyez **IMPROMPTU**.

INQ

INQUART, s. m. Terme de Chimie. Action de joindre trois parties d'argent contre une d'or pour en faire le départ. C'est un synonyme de **QUANTATION**. Voyez **QUANTATION**.

INQUIET, ÉTE, adj. Qui est dans quelque trouble, dans quelque agitation d'esprit, soit par crainte, soit par irrésolution et incertitude. Il appréhende une telle chose, cela le rend inquiet, il en est tout inquiet. Elle est inquiète de ne point recevoir de nouvelles. Il est inquiet sur cette affaire, et ne sait quel parti prendre.

Il se dit aussi Des passions et des mouvements de l'âme. La jalousie est une passion inquiète.

INQUIET, signifie aussi, Qui n'est jamais content de l'état où il se trouve, qui désire toujours quelque changement, et qui par l'agitation de son esprit ne sauroit demeurer en place. C'est un esprit brouillon et inquiet. Il est si inquiet, qu'à peine est-il entré dans un lieu, qu'il en veut sortir. Il a l'humeur inquiète. Il est d'humeur inquiète, d'un tempérament inquiet.

On dit, qu'un malade est inquiet, pour dire, que son mal le met dans une agitation continuelle. Et on dit, Un sommeil inquiet, pour exprimer Un sommeil qui est souvent interrompu, qui est troublé par quelque peine d'esprit, ou par la mauvaise disposition physique où se trouve celui qui dort.

INQUIÉTANT, ANTE, adj. Qui cause de l'inquiétude. Voinage inquietant. Situation inquiétante.

INQUIETER, v. a. Rendre inquiet. En ce sens il ne se dit que de l'âme. Cette nouvelle m'inquiète. Cette pensée m'inquiète. Ce qu'il vient d'apprendre l'inquiète.

Il signifie aussi, Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien. Il avoit été paisible possesseur de ce Bénéfice quand un homme est venu l'inquiéter. On ne m'a jamais inquiété dans la possession de cette maison, de cette terre. Si l'on m'inquiète, je ferai assigner mon vendeur en garantie. On l'inquiéta sur sa noblesse.

Il signifie aussi généralement, Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. Dès qu'il est dans son cabinet, il ne veut point qu'on l'interrompe, qu'on l'inquiète. Il avoit un camp volant avec lequel il inquiétoit à toute heure les ennemis. Il inquiétoit les assiégés par de continuelles sorties.

Il se met aussi quelquefois avec le pronom

INS

personnel, S'inquiéter. C'est un homme qui s'inquiète aisément. De quoi vous inquiétez-vous? C'est un homme sans souci, et qui ne s'inquiète de rien.

INQUIÊTÉ, ÉE, participe.

INQUIÊTUDE, subst. f. Trouble, agitation d'esprit, inconstance d'humeur, impatience causée par quelque passion. Grande inquiétude. Continuelle inquiétude. Étrange inquiétude. Inquiétude mortelle. D'où viennent ces inquiétudes? Cela l'a mis dans de furieuses inquiétudes sur sa santé. N'en ayez point d'inquiétude. Je l'ai tiré d'inquiétude.

Il signifie aussi Une agitation de corps causée par quelque indisposition. Ce malade a passé la nuit dans une grande inquiétude, dans de grandes inquiétudes.

On appelle aussi Inquiétudes, au pluriel, Certaines petites douleurs qui donnent de l'agitation et de l'impatience, et qui se font sentir ordinairement aux jambes. Il a des inquiétudes aux jambes, dans les jambes.

INQUISITEUR, s. m. Juge de l'Inquisition. Inquisiteur de la Foi. Grand Inquisiteur. Inquisiteur Général.

INQUISITION, s. f. Recherche, enquête. Il n'est guère d'usage en ce sens.

INQUISITION, s. f. Tribunal établi en certains Pays, pour rechercher et pour punir ceux qui ont des sentimens contraires à la Foi. On nomme quelquefois ce Tribunal, Le Saint-Office. C'est un Pays d'Inquisition. On a mis cet homme à l'Inquisition. Il est à l'Inquisition. L'Inquisition est établie en Italie, en Espagne. Heureusement il n'y a point d'Inquisition en France.

INS

INSAISSISSABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être saisi. Des biens insaisissables. Une pension insaisissable.

INSALUBRE, adject. des 2 genres. Malsain, qui nuit à la santé. Un logement humide est insalubre.

INSALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est nuisible à la santé. L'insalubrité de l'air cause des maladies.

INSATIABILITÉ, s. f. Avidité de manger, qui ne se peut rassasier. Il a une faim canine, une insatiabilité que rien ne peut contenter, que rien ne peut assouvir.

Il est aussi en usage au figuré. Insatiabilité de gloire, de savoir. L'insatiabilité de cet avare, de cet ambitieux. L'insatiabilité des richesses, des honneurs.

INSATIABLE, adject. des 2 genres. Qui ne peut être rassasié. Appétit insatiable. Il a une faim insatiable.

Il se dit aussi au figuré. Avarice insatiable. Il ne se contente de rien, il est insatiable. Insatiable de gloire. Insatiable d'honneur, de richesses. Insatiable de louanges.

INSATIABLEMENT, adv. D'une manière insatiable. Il est insatiablement avide d'honneur et de gloire.

INSCIEMMENT, adv. (On prononce *Inscia-*

INS

739

ment.) Sans savoir. Je vous ai nuï inscieusement.

INSCRIPTION, s. f. Ce qu'on grave sur du cuivre, sur du marbre, aux édifices publics, aux arcs de triomphe, etc. pour conserver la mémoire de quelque personne, de quelque événement considérable. On mit, on grava sur ce marbre une inscription en lettres d'or. On conserve en ce lieu-là quantité d'inscriptions antiques. On trouve encore en Italie plusieurs inscriptions antiques. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

INSCRIPTION en faux. Acte par lequel on soutient en Justice qu'une pièce est fautive. Former une inscription en faux. Inscription de faux.

On dit, Prendre des inscriptions en Philosophie, en Droit, etc. pour dire, S'inscrire pour faire un cours de Philosophie, de Droit, etc.

INSCRIRE, v. a. Écrire le nom de quelqu'un dans un Registre public. Inscrive sur le Livre de la Noblesse. Inscrive au Livre d'Or à Venise.

S'INSCRIRE, v. pron. Faire inscrire son nom dans un Registre public. S'inscrire dans la Matricule, dans un Registre public.

En Mathématique, on dit, Inscrive une figure dans une autre, pour dire, Tracer une figure au dedans d'une autre, comme: Inscrive un triangle dans un cercle. Inscrive un cercle dans un carré.

On dit en termes de Pratique, S'inscrire en faux, pour dire, Soutenir en Justice, qu'une pièce que la Partie adverse produit, est fautive. Je me suis inscrit en faux contre ce billet, contre ce contrat.

On dit aussi par extension, quand on veut nier quelque proposition qu'une personne allègue, Je m'inscris en faux contre ce que vous dites.

INSCRIT, ITE, participe.

INSCRUTABLE, adj. des 2 genres. Impénétrable, qui ne peut être conçu, qui ne peut être compris par l'esprit humain. Il ne se dit guère qu'en parlant Des desseins de Dieu, des décrets de la Providence. Les voies de Dieu sont inscrutables. Le cœur de l'homme est inscrutable. Il n'est guère d'usage qu'en termes de l'Écriture.

INSQU, s. m. Il n'est en usage qu'avec la particule *A* dans ces manières de parler adverbiales, *A mon insqu, à votre insqu, à leur insqu, à l'insqu de toute la compagnie*, pour dire, Sans qu'on en ait eu connoissance. *A l'insqu de tout le monde*. Il s'est marié à l'insqu de ses parens, de son père, de sa mère. On écrit aussi, *A l'insqu*.

INSECTE, s. m. Petit animal dont le corps est divisé et comme coupé par étranglemens ou par anneaux. Il y en a de plusieurs sortes; les uns rampent comme les vers, les autres marchent comme les fourmis, et les autres volent comme les mouches, les hannetons, les papillons.

IN-SEIZE. Voyez **IN**.

INSENSÉ, ÉE, adject. Fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné. C'est un homme insensé. Une femme insensée.

Il se prend aussi substantivement. Il court comme un insensé. Il parle en insensé.

Il se dit aussi des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens. Discours insensé. Action, entreprise insensée. Passion insensée. Propos insensé.

INSENSIBILITÉ. s. f. Manque, défaut de sensibilité. Grande insensibilité. Le froid cause l'insensibilité dans ces parties-là.

Il se prend aussi figurément. Insensibilité aux reproches. Vit-on jamais une telle insensibilité? Il faudroit avoir beaucoup d'insensibilité pour n'être pas touché d'un tel spectacle.

INSENSIBLE. adject. des 2 genres. Qui ne sent point, qui n'est point touché de l'impression que l'objet doit faire sur les sens ou sur l'âme. Le froid engourdit les parties du corps, et les rend insensibles. Il souffre si patiemment les douleurs, qu'on diroit qu'il est insensible. Insensible à nos maux. Insensible à nos plaintes. Il a l'âme dure et insensible. Les longues et perpétuelles afflictions l'ont rendu insensible. Il en est devenu insensible.

Il se met quelquefois substantivement. C'est un insensible; et alors il se dit plus ordinairement d'une personne qui n'est point sensible à l'amour.

INSENSIBLE, signifie aussi, Imperceptible, qu'on n'aperçoit, qui n'est connu que difficilement par les sens, ou même dont on ne peut s'apercevoir. Le mouvement de l'aiguille d'une horloge, de l'ombre d'un cadran, est insensible. Cela se fait d'une manière insensible. Ce remède agit par insensible transpiration. Pente insensible.

INSENSIBLEMENT. adv. Peu à peu, d'une manière peu sensible, qui se connoît difficilement par les sens. Le temps passe insensiblement. Les montagnes s'abaissent insensiblement. L'eau creuse insensiblement les pierres. Cet abus s'est glissé insensiblement dans cette Maison, dans cette Communauté. Les plantes croissent insensiblement.

INSÉPARABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être séparé. La chaleur est inséparable du feu. L'ombre est inséparable du corps. Ce droit est inséparable de la Couronne. Le remords est inséparable du crime.

On dit aussi, que Deux amis sont inséparables, pour dire, qu'ils ne se quittent presque jamais.

INSÉPARABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être séparé. Ils sont unis inséparablement.

INSÉRER. v. a. Mettre parmi, ajouter, faire entrer. Il ne se dit guère que Des feuillets, des cahiers, des choses nouvelles et remarquables qu'on ajoute dans le corps d'un Livre; ou de quelque mot, de quelque clause qu'on met dans un discours par écrit. Il inséra un cahier, un feuillet dans ce Livre-là. Il faut insérer cette recherche, cette singularité, cette pièce dans votre histoire. Ces vers ne sont pas d'un tel Auteur, ils ont été insérés dans son Poème. Il inséra une clause dans le testament, dans le contrat, dans le traité.

Insérat, ée. participe.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insère, ou état de la chose insérée. Ce mot est particulièrement usité par les Anatomistes et les Botanistes. L'insertion des muscles, des nerfs, des ligaments. L'insertion des fibres ligneuses. Insertion de la petite vérole. V. ISOCLAVION.

On dit aussi en Grammaire : L'insertion d'une lettre dans un mot. L'insertion d'un mot dans un discours. Insertion d'une note marginale dans le texte.

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une manière insidieuse, et qui tend à surprendre.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Qui tend à surprendre quelqu'un. Des présens insidieux. Des caresses insidieuses.

INSIGNE. adj. des 2 genres. Signifié, remarquable. Bonheur insigne. Malheur insigne. Une grâce, une faveur insigne. Je lui ai des obligations insignes. C'est une fausseté insigne. Une calomnie insigne. Un voleur insigne. Un insigne faussaire. Un insigne fripon. Il se dit aussi de quelques Églises. L'insigne Eglise de.....

INSIGNIFIANCE. s. f. Qualité de ce qui est insignifiant. C'est un homme d'une grande insignifiance. L'insignifiance de sa physiologie.

INSIGNIFIANT, ANTE. adj. Il se dit d'une personne, d'un ouvrage, etc. sans caractère et entièrement insipide. C'est un homme tout-à-fait insignifiant. Une physiologie insignifiante. Un ouvrage insignifiant.

INSINUANT, ANTE. adj. Qui a l'adresse et le talent de s'insinuer, d'insinuer quelque chose. C'est un homme fort insinuant. Ecorde insinuant. Femme insinuante. Manières insinuantes. Air insinuant.

INSINUATION. s. f. Adresse dans le style, dans l'élocution, par laquelle on insinue quelque chose. Ainsi en Rhétorique on appelle Insinuation, Ce qu'on dit dans un discours pour s'insinuer dans la bienveillance des auditeurs.

INSINUATION, signifie aussi, Enregistrement sur un registre public, des dispositions qui doivent être rendues publiques. L'insinuation d'un acte. Le Greffe des Insinuations.

INSINUER. v. a. Introduire doucement et adroitement quelque chose. Insinuer le doigt, une sonde dans une plaie.

Il se met aussi avec le pronom personnel. L'air s'insinue dans les corps.

Il signifie figurément, Faire entendre adroitement, faire entrer dans l'esprit. Insinuez-lui cela doucement. Il faut en parlant lui insinuer que.... Insinuer de bons sentimens. Insinuer une doctrine.

On dit avec le pronom personnel, S'insinuer dans l'esprit de quelqu'un, s'insinuer dans ses bonnes grâces, dans sa bienveillance, pour dire, Se mettre bien dans son esprit, gagner adroitement ses bonnes grâces, sa bienveillance.

On dit à peu près dans le même sens : S'insinuer dans une société. Il s'est insinué à la

Cour je ne sais comment. Il est adroit, il s'insinue partout.

On dit aussi en termes de Pratique, Insinuer, ou faire insinuer une donation, un testament, pour dire, Faire enregistrer une donation, un testament à un certain Greffe destiné pour cet effet. Il faut qu'une donation soit insinuée. Il faut faire insinuer ce testament.

INSINUÉ, ÉE. participe.

INSIPIDE. adj. des 2 genres. Qui n'a nulle saveur, nul goût. Liqueur insipide. Mets insipide. Viande insipide. Cela est insipide, cela ne sent rien.

Il se dit figurément Des choses, des ouvrages d'esprit, et signifie, Qui n'a aucun agrément, qui n'a rien qui touche et qui pique. Poème insipide. Une conversation plate et insipide. Un discours froid et insipide. Un conte fade et insipide. Raillerie, plaisanterie insipide. Des louanges insipides.

Il se dit aussi figurément Des personnes. Un harangueur insipide. Un Orateur insipide. Un railleur froid et insipide.

INSIPOEMENT. adv. D'une manière insipide. Il plaisante bien insipidement.

INSIPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est insipide. L'insipidité de l'eau. L'insipidité d'une viande, d'un mets.

Il se dit aussi au figuré. L'insipidité de a Poème. L'insipidité de ces railleries.

INSISTER. v. n. Faire instance, persévérer à demander une chose. Il insiste à demander telle chose. N'insistez pas davantage sur cette prétention. Il n'insista pas.

Il signifie aussi, Appuyer, fonder principalement sur... Il insista fort sur cette preuve. L'Avocat insista principalement sur ce moyen.

INSOCIABILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE. adj. des 2 genres. Fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre. Un homme insociable. Une humeur insociable. Les caprices de cette femme la rendent insociable.

INSOLATION. s. f. Terme de Chimie. Exposition au Soleil des matières contenues dans un vaisseau.

INOLEMMENT. adv. Avec insolence. Parler inolemment. Répondre inolemment.

INOLENCE. s. f. Trop grande hardiesse, effronterie, manque de respect. Grande, extrême, horrible insolence. On ne peut souffrir son insolence. Y eut-il jamais une telle insolence, une insolence pareille? Cela est de la dernière insolence. Cela va jusqu'à l'insolence. Il se dit aussi Des paroles et des actions. Il a fait, il a dit mille insolences.

INOLENT, ENTE. adj. Effronté, qui perd le respect. Extrêmement insolent. Insolent au dernier point. Il est si insolent, qu'il se fait haïr partout. Si vous étiez assez insolent pour oser... Il est insolent avec les femmes. Il est insolent en paroles. Il dit des paroles insolentes. Il tient des discours insolents. Une demande, une réponse insolente.

Il signifie aussi quelquefois, Orgueilleux,

qui en use avec orgueil, avec dureté. Il ne faut pas être insolent dans la victoire, dans la bonne fortune. La prospérité rend d'ordinaire les gens insolens. La bonne fortune est ordinairement insolente.

Il est aussi substantif. C'est un insolent. C'est une insolente.

INSOLITE, adjectif des 2 genres. Qui n'est point d'usage, qui est contraire à l'usage, aux règles. Procédé bizarre et insolite. Expression insolite.

INSOLUBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est insoluble. En Chimie, Qualité de ce qui ne peut se dissoudre.

INSOLUBLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut résoudre, expliquer. Argument insoluble. Difficulté insoluble. Problème insoluble.

En Chimie, on appelle Insoluble, Ce qui ne peut se dissoudre.

INSOLVABILITÉ, s. fém. Impuissance de payer. L'insolvabilité de cet homme-là m'a empêché de traiter avec lui.

INSOLVABLE, adj. des 2 genres. Qui n'a pas de quoi payer. Il est devenu insolvable.

INSOMNIE, s. fém. (On prononce l'M.) Privation de sommeil causée par quelque indisposition, quelque chagrin, quelque inquiétude. Il y a un mois qu'il ne dort point, cette insomnie lui a échauffé le sang. Une longue insomnie. Une continuelle insomnie. Il est travaillé d'une cruelle insomnie.

INSOUCIANCE, s. fém. État ou caractère de celui qui est insouciant. Il est là-dessus d'une grande insouciance. C'est un homme d'une grande insouciance.

INSOUCIANT, ANTE, adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien. C'est un homme fort insouciant.

INSOUMIS, ISE, adj. Non soumis. Peuples insoumis.

INSOUTENABLE, adj. des 2 genres. Qui n'est pas soutenable. Cette cause, cette opinion est insoutenable. Vanité insoutenable. C'est un homme insoutenable.

INSPECTER, v. act. Examiner en qualité d'inspecteur. Inspecter un Régiment.

On dit aussi, Inspecter une caisse, des travaux publics, des manufactures, la conduite de quelqu'un.

INSPECTEUR, s. m. Qui a inspection sur quelque chose. C'est un Inspecteur fort vigilant. Inspecteur des Manufactures. Inspecteur de Cavalerie. Inspecteur d'Infanterie. Inspecteur des bâtiments. Inspecteur des fortifications.

INSPECTION, s. f. Action par laquelle on regarde, on considère, on examine quelque chose. J'ai connu par l'inspection des pièces du procès que... A la première inspection on connoît que cet Acte est faux. L'inspection du Ciel, des Astres. Il lui prôdit par l'inspection de sa main. L'inspection du visage. Les Aruspices prétendoient juger de l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. Il s'est rendu bon Anatomiste par l'inspection des corps qu'il a disséqués. Ce procès ne se peut juger que par l'inspection des lieux.

Il signifie aussi La charge et le soin de veiller à quelque chose, de prendre garde aux actions, au travail de quelqu'un. On lui donna l'inspection sur tout le commerce, sur les manufactures. Il a l'inspection, droit d'inspection là-dessus. Je vous prie d'avoir inspection sur ces ouvriers, sur ces écoliers.

INSPIRATEUR, adj. Qui inspire. Un génie inspirateur.

INSPIRATION, s. f. Conseil, suggestion. C'est par votre inspiration que j'ai agi.

Il se dit aussi De la chose inspirée. Inspiration divine, de Dieu, d'en haut. Il lui vint une sainte inspiration. J'ai eu une bonne inspiration.

INSPIRATION, Terme didactique. Action par laquelle l'air entre dans le poumon : elle est opposée à Expiration.

INSPIRER, v. a. Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement, quelque dessein, quelque pensée. Dieu inspiroit les Prophètes. C'est le Saint-Esprit qui l'a inspiré, qui lui a inspiré ce bon sentiment, qui lui a inspiré de faire une si bonne action. C'est la charité qui l'inspire. Dieu l'a bien inspiré. Les Poètes croyoient qu'Apollon inspiroit la Pythie. Les Poètes disent qu'Apollon, que les Muses les inspirent. Les lieux Saints inspirent de la dévotion. Inspirer du respect, de la crainte. Inspirer un mauvais dessein, une mauvaise pensée. C'est le démon qui lui a inspiré ce pervers dessein. C'est la jalousie, l'envie, l'ambition, qui lui ont inspiré cette pensée, qui lui ont inspiré cette mauvaise action. C'est un tel qui m'a inspiré ce dessein.

On dit, Inspirer de l'air dans les poumons d'un noyé, d'un enfant, pour dire, Y souffler de l'air.

INSPIRÉ, ÉE, participe.

INSTABILITÉ, s. f. Défaut de stabilité. Il ne se dit guère qu'au figuré. L'instabilité de la fortune. L'instabilité du monde, des choses humaines. L'instabilité de l'esprit humain.

INSTALLATION, s. f. Action par laquelle on est installé. Installation d'un Chanoine, d'un Curé dans son Eglise.

Il se dit aussi figurément De l'établissement dans une Charge, dans un Bénéfice. Après son installation dans cette Charge, dans ce Bénéfice. On s'opposa à sa installation.

INSTALLER, v. a. Mettre quelqu'un en possession d'un Office, d'un Bénéfice, en lui faisant prendre la place qui lui appartient. Il l'a installé dans un tel Office. Il est pourvu d'une telle Charge, mais il n'y est pas encore installé. Installer dans une dignité.

Il s'emploie avec le pronom personnel. Ainsi on dit familièrement, Il s'est si bien installé dans cette maison, qu'on l'en croiroit le maître.

INSTALLÉ, ÉE, participe.

INSTAMMENT, adv. Avec instance, d'une manière pressante. Il vous en a prié instamment. Il me l'a demandé instamment.

INSTANCE, s. fém. Sollicitation pressante. Grande instance. Faire instance, de grandes

instances, de vives instances, des instances pressantes auprès de quelqu'un, envers quelqu'un. Je l'en ai sollicité avec toutes les instances possibles.

Il signifie aussi, Demande, poursuite en Justice. L'instance étoit pendante au Châtelet, au Parlement. Il y a instance entre tel et tel. Former une instance. Il faut vider cette instance. Faire vider une instance. Il est jugé en première instance. Péréemption d'instance. L'instance est périe. Reprendre une instance.

Il signifie aussi, en termes d'Ecole, Une preuve nouvelle qu'on ajoute à celle qu'on a avancée. Voilà une bonne instance, une forte instance. Que répondez-vous à cette instance?

INSTANT, ANTE, adj. Pressant. Instante sollicitation. Instantes prières. Aux instantes prières d'un tel. Le péril est instant. Le besoin est instant.

INSTANT, s. m. Moment, le plus petit espace de temps. Il fit cela en un instant, en moins d'un instant. En cet instant-là. Il ne faut qu'un instant. Au même instant, à l'instant même, à l'instant. Dans le même instant. Il a eu quelques instans de relâche. Je reviens dans un instant, dans l'instant.

À L'INSTANT, phrase adverb. Tout à l'heure, à l'heure même. Je reviens à l'instant, tout à l'instant. Il partit à l'instant.

INSTANTANÉ, ÉE, adj. Qui ne dure qu'un instant. Ce mouvement n'a été qu'instantané. Une colère instantanée. (Plusieurs écrivent instantanée dans les deux genres.)

INSTANTANÉITÉ, s. f. Terme didactique. Existence instantanée.

À L'INSTANT, phrase adverbiale. Terme emprunté du Latin. À la manière, à l'exemple, tout de même. À l'instar des Compagnies supérieures. Ils demandent d'avoir des privilèges à l'instar des Secrétaires du Roi.

INSTAURATION, s. f. Établissement. Instauration des Jeux Olympiques.

INSTIGATEUR, TRICE, s. Qui incite, qui pousse à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. Il a été l'instigateur de ce mauvais dessein. C'est lui qui en a été l'instigateur.

INSTIGATION, s. f. Incitation, suggestion, sollicitation pressante, par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. Il a fait cela à l'instigation de... Il s'est laissé séduire aux instigations d'un tel. L'instigation du malin esprit.

INSTIGUER, v. a. Exciter, pousser quelqu'un à faire quelque action. Il est vieux.

INSTIGUÉ, ÉE, participe.

INSTILLATION, s. f. (On prononce les L sans les mouiller.) Action d'instiller. Verser par instillation.

INSTILLER, v. a. (On prononce les L sans les mouiller.) Faire couler, verser goutte à goutte dans... Instiller quelque goutte d'essence dans une plaie.

INSTILLÉ, ÉE, participe.

INSTINCT, s. m. Sentiment, mouvement

indépendant de la réflexion, et que la nature a donné aux animaux, pour leur faire connoître et chercher ce qui leur est bon, et éviter ce qui leur est nuisible. *Un instinct naturel. Les bêtes se conduisent, se gouvernent par instinct, par par instinct.*

Il se dit aussi De l'homme, et se prend pour un premier mouvement qui précède la réflexion. *Il a fait cela plutôt par instinct, que par raison. Un secret instinct m'a poussé. J'ai eu un bon instinct, un malheureux instinct. Suivre son instinct.*

INSTITUER. v. a. (TUER forme deux syllabes.) Établir quelque chose de nouveau, donner commencement à quelque chose. *Jésus-Christ a institué le Sacrement de l'Eucharistie. Instituer une fête. Instituer des jeux solennels. Instituer un Ordre, une Confrérie. Henri III institua l'Ordre du Saint-Esprit. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, institua l'Ordre de la Toison d'Or.*

On dit, *Instituer un héritier*, pour dire, Nommer, faire un héritier par testament. *Il institua un tel son héritier.*

On dit aussi, *Instituer un Officier*, pour dire, L'établir en charge, en fonction. *Celui qui peut instituer un Officier, le peut destituer. Instituer un Vicaire, un Official.*

INSTITUÉ, ÉE. participe. Héritier institué.

INSTITUT. s. m. Constitution d'un Ordre Religieux, règle de vie qui lui est prescrite au temps de son établissement. *Un louable, un pieux, un saint institut. Il ne faut pas toucher à cet institut. Cela est de leur institut.*

On appelle *Institut de Bologne*, L'Académie des Sciences établie à Bologne.

On appelle *Institutes*, au pluriel, Les principes, les élémens du Droit Romain, rédigés par l'ordre de l'Empereur Justinien, et qu'on met entre les mains de ceux qui commencent à étudier cette science. *Il sait bien les Institutes. Commentaire sur les Institutes. Il est féminin. Quelques-uns disent, Instituts, et le font masculin.*

On appelle *Institutes coutumières*, Une introduction à la connoissance des Coutumes.

INSTITUTEUR, TRICE. s. Qui institue qui établit. *L'instituteur de cet Ordre Religieux. Instituteur des Jeux Olympiques. La Reine Jeanne, fille de Louis XI, est Institutrice de l'Ordre de l'Annonciade.*

On appelle aussi *Instituteur*, Celui qui est chargé de donner les premières instructions à un enfant. *Il se dit particulièrement en parlant De l'éducation des Princes.*

INSTITUTION. s. f. Action par laquelle on institue, on établit. *L'institution des Jeux Olympiques. L'institution d'un tel Ordre. L'institution du Parlement.*

Il se prend aussi pour La chose instituée. *C'est une louable, une pieuse, une sainte institution. Les hôpitaux, les écoles, sont des institutions utiles. Tout ce qui est d'institution humaine, est sujet au changement.*

On appelle *Institution d'héritier*, La nomination d'un héritier.

INSTITUTION, se prend quelquefois pour Éducation. *Institution d'un Prince.*

INSTRUCTEUR. s. m. Celui qui instruit. *Instructeur généreux. Instructeur mercenaire. Instructeur de son siècle, du genre humain. Il est peu usité.*

INSTRUCTIF. IVE. adj. Qui instruit. *Il ne se dit que Des choses. Ce Livre est fort instructif. Je lui ai donné un mémoire instructif. C'est une méthode bien instructive.*

INSTRUCTION. s. f. Éducation, institution. *L'instruction de la jeunesse, des enfans. Travailler à l'instruction de quelqu'un. Avoir soin de son instruction.*

Il signifie aussi Les préceptes qu'on donne pour instruire. *Vous lui donnez là une bonne instruction, une instruction charitable, salutaire.*

On appelle *Instruction pastorale*, Un mandement d'Evêque sur quelque point de doctrine.

INSTRUCTION, signifie aussi, Connoissance qu'on donne de quelques faits, de quelques usages qu'on ignore. *Je vous demande cela pour mon instruction. J'ai fait un mémoire pour l'instruction de mon Rapporteur.*

On dit aussi, *L'instruction d'un procès*, pour dire, Tout ce qui est nécessaire pour mettre un procès en état d'être jugé. *Travailler à l'instruction d'un procès.*

INSTRUCTION, se prend aussi pour Les ordres et les mémoires qu'un Prince donne à son Ambassadeur, à son Envoyé, ou à ceux qu'il charge de quelque commission. *Cet Ambassadeur seroit parti, s'il avoit reçu son instruction, ses instructions. Mes instructions portent cela. Ce que vous me demandez est contre mes instructions. Cet Ambassadeur n'a pas suivi ses instructions. Dresser des instructions.*

INSTRUIRE. v. a. Enseigner quelqu'un, lui donner des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, etc. *Instruire la jeunesse, instruire les enfans. Il a fort bien fait instruire ses enfans. Il a pris soin de les instruire dans la science du Gouvernement. Ces enfans sont bien instruits, mal instruits. On l'a instruit aux armes, aux affaires.*

Il se dit aussi par extension, en parlant Des bêtes. *La nature instruit les animaux à chercher ce qui leur est propre. On instruit l'éléphant à se mettre à genoux. On instruit les chiens à chasser, à rapporter, etc.*

Il signifie aussi, Informer, donner connoissance de quelque chose. *On l'a bien instruit de cette affaire. Il en est mal instruit. C'est un homme qu'on a bien instruit des affaires de la Cour, des affaires du monde. Instruisez-le bien de tout ce que vous voulez qu'il sache. Je veux m'instruire par mes propres yeux. S'instruire soi-même. S'instruire d'expérience.*

On dit en termes de Palais, *Instruire un procès*, pour dire, Mettre un procès en état d'être jugé. *C'est un tel Juge qui a instruit ce procès. Ce sont ordinairement les premiers Juges qui instruisent le procès. Il instruit bien un procès. Il instruit bien une affaire.*

On dit, *Instruire le procès de quelqu'un*, pour dire, Lui faire son procès en matière criminelle.

INSTRUIT, ITE. participe. *Un homme instruit d'une affaire. Un procès instruit, bien instruit.*

On dit, qu'Un Général d'armée, qu'Un Ambassadeur est bien instruit, pour dire, qu'il est bien informé, bien averti de tout ce qui se passe.

On dit aussi, *Un homme instruit, très-instruit*, pour dire, Un homme qui a beaucoup de connoissances.

INSTRUMENT. subst. m. Outil qui sert à l'Ouvrier, à l'Artisan pour faire quelque chose. *Bon instrument. Instrument nécessaire. Instrument de Chirurgie. Instrument de Charpentier, de Maçon, etc. Un Ouvrier fourni de tous ses instrumens. Ce faux monnoyeur fut pris avec tous ses instrumens. Il est l'inventeur de cet instrument.*

On appelle *Instrumens de Mathématique*, La règle, le compas, le quart-de-cercle, etc.

On appelle *Instrument de Musique*, Tout instrument fait pour rendre des sons harmonieux, comme sont, Les orgues, le luth, la viole, le hautbois, le clavecin, le violon, la harpe, etc. *L'orgue est un bel instrument, un instrument harmonieux. Voilà un bon instrument. Un concert de divers instrumens. Un concert de voix et d'instrumens. Jouer d'un instrument. Joueur d'instrumens.*

On dit proverbialement, que *C'est un bel instrument que la langue*, pour dire, qu'il est plus aisé de parler que d'exécuter.

Il se dit aussi figurément Des personnes et des choses qui servent à produire quelque effet, et à parvenir à quelque fin. *Vous avez été l'instrument de sa vengeance. Servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un. Ses propres lettres ont servi d'instrument pour le perdre. Ses domestiques ont été les instrumens de sa ruine. Ses amis ont été l'instrument de sa fortune.*

INSTRUMENT, se dit aussi Des contrats et des actes publics par-devant Notaire. *C'est un instrument authentique.*

INSTRUMENTAL, ALE. adject. Qui sert d'instrument. *La cause instrumentale.*

On appelle *Musique instrumentale*, Celle qui est faite pour les instrumens.

INSTRUMENTIER. v. n. Terme de Pratique. Passer des contrats, faire des contrats, des procès verbaux, etc. et autres actes publics. *Les Notaires, les Sergens ne peuvent pas instrumenter hors de leur ressort. Cet Huissier instrumente fort bien.*

INSU, s. m. Voyez ISSU.

INSUBORDINATION. s. f. Défaut de subordination, manquement à la subordination. *Il règne dans ce corps une grande insubordination. Esprit d'insubordination. Punir l'insubordination. Acte d'insubordination. Un tel Officier a été cassé pour fait d'insubordination.*

INSUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a l'esprit d'insubordination, qui manque fréquemment à la subordination.

INSUFFISAMMENT, adv. D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE, s. f. Incapacité, manque de suffisance. On ne l'a pas admis à cette Charge, à cause de son insuffisance. L'insuffisance de ses raisons, de ses moyens.

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas. Ces moyens sont insuffisants. La raison est insuffisante pour pénétrer les mystères de la Foi.

INSULAIRE, adj. des 2 genres. Habitant d'une île. Les peuples insulaires.

Il est aussi substantif. Les Insulaires.

INSULTANT, ANTE. adj. Qui insulte. Discours insultant. Air insultant. Procédé insultant. Paroles insultantes. Manières insultantes.

INSULTE, s. f. Mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein prémédité d'offenser. Faire insulte à quelqu'un. Faire une insulte à quelqu'un. Il a reçu une cruelle insulte, une étrange insulte. Il étoit autrefois masculin.

On dit, Mettre hors d'insulte, en parlant des Places, des Forts, etc. pour signifier, qu'on les met à l'abri d'une surprise, d'un coup de main, etc.

INSULTER, v. a. Maltraiter quelqu'un de fait ou de parole, de propos délibéré. Insulter quelqu'un. L'insulter de paroles. Il est allé l'insulter jusque chez lui.

Il signifie aussi, Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses. En ce sens il s'emploie avec la préposition à. Insulter aux misérables. Il ne faut pas insulter aux malheureux. Insulter à ses Juges. Insulter au public. Insulter à la misère de quelqu'un, à la misère publique. Insulter à la raison, au bon sens, au bon goût.

Il signifie aussi, Attaquer vivement et à découvert, et se dit ordinairement en parlant d'une Place de guerre et des fortifications. Insulter une Place. Insulter les dehors d'une Place. Insulter une demi-lune.

INSULTÉ, ÉL. participe.

INSUPPORTABLE, adj. des 2 genres. Intolérable, qui ne peut être souffert. Il sent des douleurs insupportables.

On dit figurément, Cet homme est insupportable, pour dire, qu'il est très-incommode, très-fâcheux. On dit de même : Une humeur insupportable, une chose insupportable. Cette façon d'agir, de parler est insupportable. Ses manières sont insupportables.

INSUPPORTABLEMENT, adv. D'une manière insupportable. Il écrit insupportablement. Il danse insupportablement mal.

INSURGENT, s. m. pl. Nom qu'on donne à certains Corps de troupes Hongroises levées extraordinairement pour le service de l'État. Les insurgens s'assembleront.

Il se dit aussi De ceux qui se soulèvent contre le Gouvernement. Voyez **INSURRECTION**.

INSURMONTABLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut être surmonté. Il a trouvé dans ce dessein des difficultés insurmontables. Obstacle insurmontable. Envie de dormir insurmontable.

INSURRECTION, s. f. Soulèvement contre

le Gouvernement. Ceux qui emploient cette expression, y attachent une idée de droit et de justice. L'insurrection des Américains.

INT

INTACT, ACTE. adj. (On prononce le C et le T.) À quoi l'on n'a point touché. Le dépôt s'est trouvé intact.

Il se dit principalement au figuré dans les phrases suivantes : Matière intacte, pour dire, Une matière qui n'a point été traitée; Réputation intacte, pour dire, Une réputation qui n'a jamais été attaquée, ou sur laquelle la calomnie n'a pu laisser aucun soupçon. On dit, Vertu, probité intacte, pour dire, Vertu, probité qui est à l'abri de toute espèce de reproche. On dit aussi dans ce dernier sens, C'est un homme intact, pour dire, Un homme évidemment irréprochable, auquel on n'a jamais eu droit de reprocher rien de malhonête. Un homme intact sur la valeur, sur l'article de l'intérêt.

INTARISSABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut tarir. Source intarissable. Mine, carrière intarissable. Larmes, pleurs intarissables.

On dit figurément, Une érudition, une imagination intarissable, pour dire, Une érudition, une imagination qui ne s'épuise point. On dit dans le même sens, Une source intarissable d'érudition.

On dit d'Un Poète, que Sa veine est intarissable, pour dire, qu'il fait beaucoup de vers sur toutes sortes de matières; et familièrement, d'Un grand parleur, que Son babil est intarissable.

INTÉGRAL, ALE. adj. Terme de Mathématique. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, Calcul intégral, pour signifier, Le calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connaît la partie infiniment petite.

On dit aussi substantivement au féminin, L'intégrale d'une quantité différentielle, pour dire, La quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRANT, ANTE. adj. Il ne se dit qu'en cette phrase, Les parties intégrantes. On appelle ainsi en Philosophie, Les parties qui contribuent à l'intégrité d'un tout, à la différence des parties qui en constituent l'essence. Les bras, les jambes sont des parties intégrantes du corps humain.

INTÉGRATION, s. f. Terme de Mathématique. Action d'intégrer.

INTÈGRE, adj. des 2 genres. Qui est d'une probité incorruptible. Juge intègre. Il est fort intègre. Une vertu intègre.

INTÉGRER, v. a. Terme de Mathématique. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle. Intégrer une différentielle.

INTÉGRÉ, ÉL. participe.

INTÉGRITÉ, s. f. Vertu, qualité d'une personne intègre. L'intégrité des mœurs. Grande intégrité. Parfaite intégrité. L'intégrité d'un Juge. Tenter, corrompre l'intégrité de quelqu'un.

Il signifie aussi L'état d'un tout, qui a toutes

ses parties. Cela détruit l'intégrité du tout. Il a remis le dépôt dans toute son intégrité.

Il signifie dans le didactique, L'état parfait d'une chose saine et non corrompue. Cela conserve le foie, les parties intérieures dans leur intégrité. Il a gardé des fleurs, des fruits d'une année à l'autre dans leur intégrité, en leur parfaite intégrité.

INTELLECT, s. m. (On prononce le C et le T.) Terme didactique. La faculté de l'âme, qu'on nomme autrement, l'entendement.

INTELLECTIF, IVE. adj. Appartenant à l'intellect. Il n'est guère en usage qu'au féminin et dans ces phrases de l'École, La faculté, la puissance intellectuelle.

INTELLECTION, s. f. Action de comprendre, de concevoir.

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement. La faculté intellectuelle. L'Espérance et la Foi sont des vertus intellectuelles. Objet intellectuel. Vérités intellectuelles.

Il signifie aussi, Spirituel, par opposition à Matériel. Ainsi on dit, que l'Âme, que l'Âme est une substance intellectuelle, un être intellectuel.

INTELLIGEMENT, adv. (On prononce Intelligement.) Avec connoissance et intelligence. Conduire intelligemment une affaire. Il est peu usité.

INTELLIGENCE, s. f. Faculté intellectuelle, capacité d'entendre, de comprendre. Cet homme a l'intelligence vive, prompte, dure, tardive, etc. Il a de l'intelligence, peu d'intelligence.

Il signifie aussi, Connoissance approfondie; compréhension nette et facile. L'intelligence des Langues, des affaires. Parfaite intelligence, grande intelligence des affaires. Il m'a donné l'intelligence de ce passage. Il a l'intelligence des Ecritures.

En termes de Peinture, il se dit Des parties qui ont plus de rapport au goût de l'Artiste, qu'à l'étude et au travail. Ainsi on dit, La science du dessin, et l'intelligence du clair-obscur.

Il signifie aussi, Amitié réciproque, union de sentimens. Ils sont en bonne intelligence, en parfaite intelligence. Il est survenu un démêlé qui a rompu leur intelligence.

Il signifie aussi, Correspondance, communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. Ils sont d'intelligence pour vous surprendre, pour vous tromper. Il y a de l'intelligence entre eux. Entretenir intelligence avec les ennemis. Avoir des intelligences secrètes. Il avoit une intelligence, il entretenoit des intelligences dans cette Place pour la surprendre. Il comptoit sur une intelligence qui a manqué. Cet espion a une double intelligence, c'est-à-dire, Une intelligence avec les deux parties.

INTELLIGENCE, signifie aussi Une substance purement spirituelle. Dieu est la souveraine Intelligence, la suprême Intelligence.

On appelle les Anges, Les Intelligences célestes.

INTELLIGENT, ENTE. adj. Pourvu de la faculté intellectuelle, capable d'entendre et de raisonner. En ce sens il n'est guère d'usage qu'en ces phrases : *L'homme est un être intelligent. L'Ange est une substance intelligente.*

Il signifie plus ordinairement, Qui est habile et bien versé en quelque matière, en quelque affaire, et qui en a une parfaite connoissance. *Il est intelligent, fort intelligent en ces matières-là, dans les affaires étrangères. Intelligent dans les négociations, dans les finances. C'est un homme intelligent.*

INTELLIGIBLE. adj. des 2 genres. (On prononce les deux I dans ce mot et le suivant.) Qui peut être ou facilement et distinctement. *Parler à voix haute et intelligible, à haute et intelligible voix. Des sons distincts et intelligibles.*

Il signifie aussi, Qui est aisé à comprendre. *Ce passage est fort intelligible. Cet Auteur n'est pas intelligible.*

INTELLIGIBLE, en termes d'école, se dit aussi de tous les êtres en tant qu'ils sont l'objet de l'entendement. Ainsi, *Être intelligible* se dit par opposition aux Êtres qui tombent sous les sens.

Il se dit plus particulièrement De ce qui ne subsiste que dans l'entendement, comme les êtres de raison ; et en ce sens il est opposé à Réel. Les Universaux, les Catégories ne sont que des êtres purement intelligibles.

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une manière intelligible. *Lire intelligiblement. Prononcer intelligiblement. Ecrire intelligiblement.*

INTEMPÉRANT. adv. Avec intempérance.

INTEMPÉRANCE. s. f. Vice opposé à la tempérance. *Son intempérance a ruiné sa santé.*

On dit figurément, *Intempérance de langue*, pour dire, Trop grande liberté qu'on se donne de parler ; *Intempérance d'étude, de travail*, pour dire, Excès dans l'étude, dans le travail.

INTEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a le vice de l'intempérance. *C'est un homme fort intempérant.*

Il est aussi substantif. *L'intempérant avance ses jours par ses débauches.*

INTEMPÈRE, EE. adj. Dérégulé dans ses passions et dans ses appétits. *C'est un homme intempéré en toutes choses.*

INTEMPÉRIE. s. f. Dérèglement. Il ne se dit guère que De l'air et des humeurs du corps humain. *On souffre beaucoup de l'intempérie de l'air. Les corps se ressentent de l'intempérie des saisons. Il y a une grande intempérie d'humeurs dans ce corps. Cet homme est malade d'une intempérie d'entrailles.*

INTENDANCE. s. f. Direction, administration d'affaires importantes ; la charge ou la commission d'Intendant. *Il a l'intendance sur telle chose. Il lui a donné l'intendance de sa maison, de ses finances. L'intendance des bâtimens. L'intendance des vivres. L'intendance d'une Province. L'intendance d'un tel a duré tant.*

Il signifie encore, Le temps que dure l'ad-

ministration de l'Intendant. *Pendant son Intendance on en usoit ainsi.*

Il se dit aussi Du district où s'étend la Charge d'un Intendant. *Cela n'est pas de son Intendance. Cette Election est de l'Intendance d'un tel. Il se prend encore, et surtout dans les Provinces, pour La maison où loge l'Intendant.*

INTENDANT. s. m. Celui qui est préposé pour avoir la conduite, la direction de certaines affaires, avec pouvoir d'en ordonner. *Intendant de la Maison d'un Prince. Intendant des Finances. Intendant de telle Province. Intendant de telle armée. Intendant de Province. Intendant d'armée. Intendant des bâtimens. Intendant de la Marine. Une Charge, une Commission d'Intendant des Finances. On l'a fait Intendant. Intendant de Justice, Police, et Finances en telle Province.*

INTENDANTE. s. f. La femme d'un Intendant.

INTENSE. adj. des 2 genres. Terme de Physique. Grand, fort, vif. *Une chaleur intense. Un amour intense, etc.*

INTENSION. s. fém. Terme de Physique. Force, véhémence, ardeur. *L'intension de la fièvre.*

INTENSITÉ. s. f. Terme didactique. Il se dit en Physique, et surtout Des qualités sensibles. C'est le degré de force, ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance. *L'intensité de la lumière, du son, du froid, d'une force mouvante, etc. L'intensité du son ne change rien à sa propagation.*

INTENSIVEMENT. adv. Avec intension, avec force, véhémence.

INTENTER. v. a. Il n'est d'usage que dans ces phrases, *Intenter une action, intenter un procès, intenter une accusation contre quelqu'un*, pour dire, Faire un procès, former une accusation contre quelqu'un.

INTENTÉ, EE. participe.

INTENTION. s. f. Dessein, mouvement de l'âme, par lequel on tend à quelque fin. *Bonne intention. Mauvaise intention. Droite, louable intention. Il a intention, l'intention de faire quelque chose. Mon intention n'étoit pas de vous déplaire. Il faut considérer l'intention du testateur, du fondateur. Il faut regarder l'intention. Dieu est juge de nos intentions. Intention secrète. Punir les intentions. Juger de l'intention. Je l'ai fait à bonne intention. Je ne l'ai fait à autre intention. La droiture des intentions.*

Il s'emploie quelquefois dans le sens de Volonté, lorsqu'il est question d'un supérieur. *Mon intention est que.... Le Roi a fait savoir ses intentions.*

On dit proverbialement, *Ce n'est pas l'intention du Fondateur*, pour dire, que Cela se fait contre la volonté de ceux qui en ont l'administration ou la direction.

On dit aussi, *Faire une chose à l'intention de quelqu'un*, pour dire, qu'On la fait pour lui faire plaisir et à sa considération.

On dit en termes de Dévotion, *Diriger ou*

dresser son intention, pour dire, La tourner vers une bonne fin.

On le dit plus ordinairement De ceux qui, pour sauver ce qu'il y a de mauvais dans un discours, dans une action, allèguent l'innocence de leur motif, de leur intention. *Il n'y a rien qu'on ne prétende justifier par la direction d'intention.*

On dit aussi, *Faire des prières, donner des aumônes, dire la messe, etc. à l'intention de quelqu'un*, pour dire, Faire ces choses dans le dessein qu'elles lui servent devant Dieu. *Il a dit, fait dire la Messe à l'intention de ses parents et amis trépassés.*

INTENTIONNÉ, EE. participe du verbe *Intentionner*, qui n'est point en usage. Qui a certaine intention. *Une personne bien intentionnée. Des hommes malintentionnés. Il ne se joint guère qu'avec bien, mal, ou mieux.*

INTENTIONNEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intention. *Le sens apparent de cette proposition est bien différent du sens intentionnel de l'Auteur.*

INTENTIONNELLES. adj. f. pl. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Espèces intentionnelles.* Les Anciens nommoient ainsi les images qu'ils supposoient sortir des corps pour frapper les sens. Ils les nommoient aussi *Espèces impreses.*

INTERCADENCE. s. f. Terme de Médecine. Il ne se dit que Du poulx, lorsqu'il est tantôt fort, tantôt foible. *L'intercadence du poulx.*

INTERCADENT, ENTE. adj. Terme de Médecine. Il ne se dit que Du poulx, lorsque ses battemens sont tantôt plus forts, tantôt plus foibles. *Poulx intercadent.*

INTERCALAIRE. adj. des 2 genres. Qui est ajouté et inséré. Il se dit proprement Du jour que l'on ajoute au mois de Février dans l'année bissextile. *Jour intercalaire.*

On appelle *Lune intercalaire*, La treizième Lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. *Il y aura une Lune intercalaire cette année.*

Il se dit aussi De certains vers qu'on répète plusieurs fois dans quelques Poèmes, comme dans les Chants royaux, dans les Ballades, dans les Virelais, etc. *Vers intercalaires.*

INTERCALATION. s. fém. Addition d'un jour dans le mois de Février aux années bissextiles. *L'année où l'on fait l'intercalation, le mois de Février a vingt-neuf jours.*

INTERCALER. v. a. Insérer. Il se dit proprement D'un jour qu'on ajoute de quatre ans en quatre ans dans le mois de Février, afin que la manière de compter cadre plus exactement avec le cours du Soleil. *Dans les années bissextiles on intercale un jour.*

INTERCALÉ, EE. participe.

INTERCÉDER. v. n. Prier, solliciter pour quelqu'un, afin de lui procurer quelque bien, ou de le garantir de quelque mal. *La Sainte Vierge, les Saints intercèdent auprès de Dieu pour les hommes. Il a intercédé auprès du Roi pour ce criminel. Je vous prie d'intercéder pour lui obtenir cette grâce.*

INTERCEPTER. v. a. Arrêter par surprise.

Il ne se dit guère que Des lettres, ou d'autres choses semblables par où l'on découvre quelque secret. On a intercepté une lettre, un paquet d'importance.

INTERCEPTÉ, ÉL. participe. Des Lettres interceptées découvrent l'intrigue.

INTERCEPTION, s. fém. Terme didactique, qui se dit en parlant De quelque chose dont le cours direct est interrompu. Interception du son. Interception des rayons de lumière.

INTERCESSEUR, s. masc. Qui intercede. Paissant intercesseur. Foible intercesseur. Les Saints sont nos intercesseurs. Je veux être votre intercesseur auprès du Ministre. Être intercesseur pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un.

INTERCESSION, s. f. Prière, action d'intercéder. Puissante, foible intercession. L'intercession des Saints. Demander quelque chose à Dieu par l'intercession de la Sainte-Vierge, etc. J'ai employé l'intercession d'un tel.

INTERCOSTAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit De ce qui est entre les côtes. Muscles intercostaux. Nef intercostal. Veine intercostale. Artères intercostales.

INTERDICTION, s. fém. Défense par Sentence ou Arrêt à un Officier de faire aucune fonction de sa Charge, ou à une Cour de juger. Il a obtenu un Arrêt d'interdiction contre ce Présidial. Les actes que fait un Officier pendant son interdiction sont nuls. On lui défendit à peine d'interdiction, à peine d'interdiction de sa Charge.

Interdiction, se dit Des Officiers de Justice; et Interdit, Des choses saintes.

Il se dit encore en général De la suspension des fonctions d'un Office par ordre du Supérieur.

On dit aussi : Interdiction du commerce. Un Arrêt d'interdiction contre un prodigue. Il ne peut procéder en Justice, qu'il n'ait fait lever l'interdiction.

INTERDIRE, v. a. On dit à la seconde personne du pluriel au présent de l'indicatif, Vous interdisez : à l'égard du reste, il se conjugue comme Dire. Défendre quelque chose à quelqu'un. On lui a interdit l'entrée de la Ville, de telle maison. La Ville lui est interdite. Interdire le Barreau à un Avocat. Interdire la Chaire à un Prédicateur. Interdire le commerce. Interdire l'entrée de l'Eglise. Interdire toute communication. Interdire la parole. Cela vous est interdit.

Il se dit absolument d'Une Sentence, par laquelle on défend aux Ecclésiastiques l'exercice de leurs Ordres, et la célébration des Sacramens et du Service Divin dans tous les lieux soumis à l'interdit. L'Evêque, le Pape a interdit ce Prêtre, cette Ville. Il a droit de suspendre et d'interdire. On a interdit cette Eglise.

Il se dit aussi Des Officiers de Justice, ou de la Maison du Roi, auxquels on défend d'exercer leurs Charges. Interdire un Présidial, un Bailliage, etc. Le Parlement interdit un tel Juge. On l'a interdit de la fonction de sa Charge. On les a interdits pour deux ans. Ils ont été interdits par Arrêt. Le premier

Gentilhomme de la Chambre a interdi un tel Huissier.

On dit en termes de Pratique, Interdire un homme, pour dire, Lui défendre par Justice de contracter, de disposer de son bien. On a interdit ce prodigue, ce vieillard.

Il signifie aussi, Étonner, troubler quelqu'un, en sorte qu'il ne sache ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Et dans ce sens il n'est guère d'usage que dans les temps composés. La peur l'avoit interdit, l'avoit tellement interdit, que... Il étoit si interdit, que...

Interdire le feu et l'eau. Formule des Romains quand ils bannissoient.

INTERDIT, ITE. participe.

Il signifie aussi, Étonné, troublé, qui ne peut répondre, ou qui ne sait ce qu'il fait, ce qu'il dit. Il demeura tout interdit, si interdit, que...

INTERDIT, s. m. Sentence Ecclésiastique, qui défend à un Ecclésiastique en particulier l'exercice des Ordres sacrés, ou à tout Ecclésiastique la célébration des Sacramens dans les lieux marqués par la Sentence. Mettre une Eglise, une Ville entière en interdit. Fulminer un interdit sur.... Jeter, lancer, lever l'interdit.

INTERESSANT, ANTE. adj. Qui intéresse. Ouvrage intéressant. Pièce intéressante. Nouvelle intéressante. Figure intéressante.

INTERESSÉ, ÉE. substantif. Celui, celle qui a intérêt à quelque chose. Je suis un des intéressés dans cette affaire. Pour consommer l'affaire, il faut la signature de tous les intéressés et de toutes les intéressées.

On appelle plus particulièrement, Intéressé, Celui qui a intérêt dans les affaires du Roi. Les intéressés dans les Fermes, les intéressés dans un tel traité, etc.

INTERESSER, v. a. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès. On l'a intéressé dans cette affaire, dans ce parti.

Il signifie aussi, Donner quelque chose à quelqu'un pour le rendre favorable à une affaire, à une entreprise. Cette affaire ne sauroit se faire sans lui, il faut l'intéresser.

Il signifie aussi, Être de quelque importance pour quelqu'un. En quoi cela vous intéresse-t-il? Cela ne vous intéresse en rien, ne vous intéresse en aucune façon. Et figurément on dit, Cela intéresse mon honneur, ma réputation, ma santé.

On dit, qu'Une affaire intéresse tout le Corps de la Noblesse, toute une Province, etc. pour dire, que Cette affaire importe à tout le Corps de la Noblesse, à toute la Province.

On dit, que Le gros jeu intéresse, que le petit jeu n'intéresse guère, pour dire, qu'il n'y a que le gros jeu qui attache. Et dans le même sens on dit, Intéresser le jeu, pour dire, Le rendre plus attachant par l'appât du gain.

Il signifie aussi, Émouvoir, Toucher. Cette aventure intéresse tout le monde. Il n'y a rien dans toute cette tragédie qui intéresse les spectateurs. Une pièce qui n'intéresse point n'est

pas bonne. Ce Roman est bien écrit, mais il n'intéresse pas.

Il se dit aussi avec le pronom personnel, et signifie, Entrer dans les intérêts de quelqu'un, en embrasser les intérêts, prendre intérêt à quelque chose. Personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde, dans tout ce qui vous peut arriver. Je m'intéresse à cette affaire comme si c'étoit la mienne propre. On leur laissa démêler leur querelle, sans que personne s'y intéressât de côté ni d'autre. Toute l'Europe s'intéresse dans cette affaire, dans cette guerre.

Il signifie aussi, Prendre part dans une affaire. Il s'est intéressé dans cette Ferme, dans ce parti.

INTERESSÉ, ÉE. participe.

On dit, Être intéressé à une chose, à faire une chose, pour dire, Y avoir intérêt, y être obligé, y être engagé par le motif de son intérêt. Tous les sujets sont intéressés à la conservation du Prince, au bonheur, au repos de l'Etat. Vous êtes intéressé à empêcher que... Les Parties intéressées.

On appelle Un homme intéressé, Un homme qui est trop attaché à ses intérêts, qui a son profit particulier en vue dans tout ce qu'il fait. Il ne fera rien pour rien, il est fort intéressé.

Il se dit aussi Des sentimens et des actions. Vues intéressées. Démarche intéressée. Motif intéressé.

INTÉRÊT, s. masc. Ce qui importe, ce qui convient en quelque manière que ce soit, ou à l'honneur, ou à l'utilité de quelqu'un. Intérêt public, général, commun. Intérêt de famille. Intérêt particulier. Intérêt d'honneur. Intérêt pécuniaire. Léger, médiocre intérêt. L'intérêt de l'Etat. L'intérêt du public. Connoltre bien, entendre bien les intérêts d'un Etat, les intérêts des Princes. Eclaircir sur ses intérêts. La plupart des hommes n'entendent pas leurs intérêts, ne connoissent pas leurs véritables intérêts. Il a un grand intérêt, un intérêt considérable d'empêcher... Avoir son intérêt en recommandation. Prendre, embrasser, contenir, abandonner, trahir les intérêts de quelqu'un. J'aurai soin de vos intérêts, de conserver vos intérêts. Sacrifier ses intérêts au bien public. Recommander ses intérêts à quelqu'un, lui mettre, lui remettre ses intérêts entre les mains. Agir, aller contre ses propres intérêts. C'est un intérêt de rien, un vil intérêt, un intérêt sordide qui le fait agir. Cela ne blesse point vos intérêts. Il y va de votre intérêt. Dès qu'il s'agit de son intérêt, de ses intérêts, il ne connoît plus personne. La plupart des gens ne se conduisent, ne se gouvernent que par intérêt, que par l'intérêt. L'intérêt le domine. C'est l'intérêt qui gouverne tout. Relâcher, se relâcher de ses intérêts. Ne relâcher rien de ses intérêts. Avoir ses intérêts en vue. Être attaché à ses intérêts. Il le faut prendre par son intérêt. Il est de votre intérêt. Il n'est pas de votre intérêt d'en user comme vous faites. Je parle sans intérêt. Je n'ai en cela d'autre intérêt que le vôtre. C'est l'intérêt de votre fortune, de votre gloire, de

de votre santé, de votre conservation qui me fait parler. J'ai intérêt que cela soit ainsi.

On dit, Mettre quelqu'un hors d'intérêt, pour dire, Le dédommager, faire qu'il ne reçoive aucun préjudice. Soyez tranquille, on vous mettra hors d'intérêt.

On dit encore, Prendre intérêt à une personne, et prendre intérêt à une affaire, pour dire, L'affectionner, en prendre soin, travailler à la faire réussir. C'est une affaire où je prends intérêt. C'est un homme à qui je ne prends nul intérêt. Je prends intérêt à ce qui le regarde.

On dit, Prendre intérêt à la joie, à l'affliction de quelqu'un, à la perte qu'il a faite, à la disgrâce qui lui est survenue, pour dire, En être touché, y être sensible.

On dit d'Une pièce de théâtre qui attache, qui intéresse le spectateur par les situations et par les sentimens, qu'il y a beaucoup d'intérêt. Il y a des pièces bien écrites qui tombent par le défaut d'intérêt.

Intérêt, se prend aussi quelquefois absolument pour Ce qui concerne la seule utilité. C'est un homme au-dessus de l'intérêt. L'intérêt ne le tente point. L'intérêt ne lui fera jamais rien faire de malhonnête. L'intérêt est la pierre de touche de l'amitié. Il trahiroit son meilleur ami pour le plus mince intérêt. Il y a peu de gens à l'épreuve de l'intérêt.

Il se prend aussi pour Le profit qu'on retire de l'argent qu'on a prêté. Gros intérêt. Petit intérêt. Intérêt au denier dix-huit, au denier vingt. Prêter, mettre de l'argent à intérêt. Emprunter de l'argent sur la place à gros intérêt. L'intérêt provenant de cette somme. L'intérêt au denier, au taux du Roi, au désir de l'Ordonnance. Je n'en veux point d'intérêt. Joindre l'intérêt au principal. Tirer l'intérêt de l'intérêt. Cet argent porte intérêt. Combien vous rapporte-t-il d'intérêt? L'intérêt court depuis la Sentence. On lui en fait, on lui en paye l'intérêt. Je lui ai remis tous les intérêts. On lui a adjugé l'intérêt de cette somme. Intérêt usuraire. Intérêt simple. Intérêt composé, ou intérêt d'intérêt.

Il signifie aussi quelquefois, Domage, préjudice. Il a été condamné à tous les dépens, dommages et intérêts.

INTÉRIEUR, EURE. *adjectif*. Qui est au dedans. Il est opposé à Extérieur. Il sent un feu intérieur qui le consume. Les parties intérieures du corps. Les parties intérieures de la terre. La membrane intérieure. La tunique intérieure de l'œil. La conformation intérieure du corps humain.

Il se dit aussi De l'âme. Un mouvement intérieur. Sentimens intérieurs. La paix intérieure.

On dit en termes de Dévotion, L'homme intérieur, pour dire, L'homme spirituel, qui est opposé à l'homme charnel. On dit dans le même sens, La vie intérieure.

On dit en termes de Spiritualité, qu'Un homme est fort intérieur, pour dire, qu'il est fort recueilli, qu'il rentre souvent en lui-même.

INTÉRIEUR, *s. m.* La partie de dedans. L'intérieur du Temple. En faisant l'anatomie

de ce cadavre, on lui trouve l'intérieur tout autrement disposé que celui des autres hommes. C'est un excellent homme dans l'intérieur de sa maison.

Il se dit figurément Des choses les plus cachées. Il connoît l'intérieur de cette famille.

Il signifie figurément, Les pensées les plus secrètes, les mouvemens les plus intimes de l'âme. Dieu seul connoît l'intérieur. Il a l'intérieur fort bon. Découvrir son intérieur à son Confesseur. Rentrer dans son intérieur. La grâce de Dieu agit dans l'intérieur. Quand on veut vivre chrétiennement, il faut commencer par réformer l'intérieur.

On dit, qu'Un homme est gai, triste, malheureux dans son intérieur, pour dire, Dans l'intérieur de sa maison.

INTÉRIEUREMENT. *adv.* Au-dedans. En faisant l'anatomie du corps de cet homme, on trouva qu'il étoit très-bien conformé intérieurement. C'est un fruit beau en apparence, mais gâté intérieurement.

Il se dit aussi, en parlant De la conscience et de l'état de l'âme. La grâce de Dieu agit intérieurement. Il se sentit intérieurement touché. Dieu lui parloit intérieurement.

INTÉRIM. *s. m.* (On prononce l'M.) Mot emprunté du Latin, que l'on emploie quelquefois pour dire, L'entre-temps. L'Ed't de Charles-Quint, connu sous le nom d'Intérim. Les Princes qui jouissoient de l'intérim, Il devoit écouter cette condition dans un tel temps, mais il arriva dans l'intérim, que... Après la mort du Vice-roi de... un tel gouverna par intérêt, dans l'intérim.

INTERJECTION. *s. f.* L'une des parties d'Oraison dont on se sert pour exprimer les passions, comme la douleur, la colère, la joie, l'admiration, etc. Ha! hélas! sont des interjections. Les interjections sont trop fréquentes dans ce discours.

On appelle en termes de Pratique, Interjection d'appel, L'action d'interjeter un appel.

INTERJETER. *v. a.* Il n'est d'usage qu'en cette phrase, Interjeter appel, un appel, pour dire, Appeler d'un jugement.

INTERJÉTÉ, *é. part.*

INTERLIGNE. *s. m.* L'espace qui reste entre deux lignes écrites ou imprimées. Ecrire dans l'interligne.

INTERLIGNE. *s. f.* En termes d'Imprimerie, Ce qui sert à espacer les lignes.

INTERLINEAIRE. *adj.* des 2 g. Qui est écrit dans l'interligne. Glose interlinéaire.

INTERLOCUTEUR. *s. m.* Ce terme ne se dit qu'en parlant Des personnages qu'on introduit dans un dialogue. Les interlocuteurs d'un tel dialogue.

INTERLOCUTION. *s. f.* Terme de Pratique. Jugement par lequel on interloque. Arrêt d'interlocution.

INTERLOCUTOIRE. *adj.* des 2 g. Terme de Pratique. Il se dit d'Un jugement qui interloque. Arrêt interlocutoire. Sentence interlocutoire. Jugement interlocutoire.

Il est quelquefois substantif. Il y a eu inter-

locutoire. Instruire l'interlocutoire avant que de juger l'affaire au fond.

INTERLOPE. *s. m.* Vaisseau Marchand qui trafique en fraude dans les Pays de la concession d'une Compagnie de Commerce, ou dans les Colonies d'une autre Nation que la sienne.

Il se prend aussi *adjectif*. Vaisseau interlope. Commerce interlope.

INTERLOQUER. *v. a.* Terme de Pratique. Donner un jugement qui ordonne une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif. On a interloqué cette affaire. On a rendu un Arrêt qui l'interloque. On l'emploie aussi absolument. Les Juges n'ont pas voulu juger définitivement, ils ont interloqué.

On dit familièrement Interloquer, pour dire, Embarrasser, étourdir, interdire. Cette plaisanterie m'a interloqué.

INTERLOQUÉ, *é. part.*

INTERMÈDE. *s. m.* Sorte de représentation et de divertissement, comme Ballet, Danse, Chœur, etc. entre les actes d'une pièce de théâtre. Intermèdes de musique, en musique. Intermèdes agréables. Les intermèdes du Malade imaginaire.

INTERMÈDE, en Chimie, se dit d'Une substance qu'on joint à une autre pour distiller celle-ci.

INTERMÉDIAIRE. *adj.* des 2 g. Terme didactique. Qui est entre-deux. Temps intermédiaire. Espace intermédiaire. Corps intermédiaire.

On appelle Gages intermédiaires, Les gages d'un Office, échus depuis la mort du Titulaire, jusqu'à ce que le successeur soit pourvu et en ait pris possession.

Il se prend aussi *substantif*. Adoucir par un intermédiaire deux couleurs tranchantes. Passer brusquement d'une idée à une autre sans intermédiaire.

INTERMÉDIAT, ATE. *adj.* Il se dit d'Un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, Le temps intermédiaire.

Dans les Sociétés Religieuses, on appelle Congrégations intermédiaires, Les assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres, soit Généraux, soit Provinciaux.

INTERMÉDIAT. *s.* Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, Lettres d'intermédiaire. Ce sont des Lettres que le Roi accorde pour faire jouir des gages d'un Office, depuis la mort du Titulaire, jusqu'à ce que le successeur soit pourvu et qu'il ait pris possession.

INTERMINABLE. *adj.* des 2 genres. Qui ne sauroit être terminé. Question interminable. Difficultés interminables. Procès interminable. Disputes interminables.

INTERMISSION. *s. f.* Interruption, discontinuation. La fièvre lui a duré trente heures sans intermission. Il y a eu quelque intermission, quelque légère intermission à son mal.

INTERMITTENCE. *s. f.* Discontinuation, interruption. Il ne se dit guère que dans cette phrase, L'intermittence du pouls.

INTERMITTENT, ENTE. *adj.* Qui discon-

éme, et reprend par intervalles. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases, *Pouls intermittente, fièvre intermittente*, qui se disent d'Un pouls dont les battemens cessent par des intervalles inégaux, et d'une fièvre qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés.

On dit aussi, *Fontaine intermittente*, en parlant d'Une fontaine qui coule et qui s'arrête alternativement.

INTERNE. adj. des 2 genres. Qui est au dedans, qui appartient au dedans. Une qualité, une vertu interne. Les causes externes, les causes internes. Principes internes. Douleur interne. Maladie interne. Sa fièvre ne pуроit pas au dehors, elle est interne.

INTERNONCE. s. m. Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un Nonce. Il a été Internonce à Bruxelles.

INTERPELLATION. s. f. (On prononce les deux I dans ce mot et le suivant.) Terme de Palais. Somination de répondre sur un fait. Il ne répondit point à l'interpellation. Il ne répondit à aucune des interpellations qui lui furent faites.

INTERPELLER. v. a. Sommer quelqu'un de s'expliquer sur la vérité ou la fausseté d'un fait. Il fut sommé et interpellé de répondre. Je vous interpelle de dire la vérité. J'interpelle votre bonne foi, votre conscience.

INTERPELLÉ, ÉE. participe.

INTERPOLATEUR. s. m. Celui qui interpole.

INTERPOLATION. s. f. Action d'interpoler.

INTERPOLER. v. a. Insérer par ignorance ou par fraude un mot, une phrase dans le texte d'un acte, d'un manuscrit.

INTERPOLÉ, ÉE. participe.

INTERPOSER. v. a. Il n'est guère d'usage au propre que dans le style didactique. Il se dit d'Un corps qui se met entre deux autres. Quand la lune vient à s'interposer entre le soleil et la terre, etc. La terre venant à s'interposer, etc. Ce qui est interposé entre l'œil et l'objet, peut changer l'apparence de l'objet.

On dit figurément, *Interposer son autorité*, l'autorité, le nom, la faveur, le crédit, la médiation de quelqu'un, pour dire, Employer l'autorité, le nom, la faveur, etc.

INTERPOSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Négocier par personnes interposées*, pour dire, Se servir de la médiation, de l'entremise de quelques personnes, pour la négociation d'une affaire.

INTERPOSITION. s. f. L'état, la situation d'un corps interposé entre deux autres. L'interposition de la terre entre le soleil et la lune. L'interposition de la lune entre le soleil et la terre. L'interposition d'un nuage empêche que les rayons du soleil ne viennent jusqu'à nous.

Il se dit aussi De l'intervention d'une autorité supérieure. L'interposition de l'autorité du Roi. On se servit de l'interposition du Pape.

INTERPRÉTATIF, IVE. adj. Qui interprète, qui explique. Déclaration interprétative.

INTERPRÉTATION. s. f. Explication d'une chose. Il a tous les sens de son verbe. Ceux qui

ont travaillé à l'interprétation de l'Écriture-Sainte. L'interprétation qu'on donne à ce passage. Trouvez une autre interprétation. Interprétation littérale. Interprétation allégorique. Ce passage ne peut recevoir de meilleure interprétation. L'interprétation des songes, des augures. Revenir en interprétation d'Arrêt. Se pourvoir en interprétation d'Arrêt. On donne à tous vos discours, à toutes vos actions, une mauvaise interprétation, de dangereuses, d'étranges interprétations. Cette action peut recevoir, peut souffrir de bonnes et de mauvaises interprétations, diverses interprétations. Cela est sujet à interprétation.

INTERPRÈTE. s. des 2 genres. Celui qui rend les mots d'une Langue par les mots d'une autre Langue. Bon, savant, habile, fidèle. Interprète. Mauvais Interprète. Il a traduit ce discours, cette harangue, non pas en simple Interprète, mais en Orateur. Cet Interprète a mal entendu, mal expliqué ce passage. Les Interprètes Grecs de l'Ancien Testament, qu'on appelle les Septante.

On appelle aussi Interprète, Un Trucheman, celui qui interprète ce qui se dit par un Ambassadeur, par un Prince, etc. dans une Audience publique, les Lettres, Traités, etc. Interprète de la Porte. Interprète du Roi pour les Langues Orientales. Ce Traité a été mis en François par les Interprètes. Secrétaire-Interprète. En ce sens on dit, Ils se parlent par Interprète.

INTERPRÈTE, se dit aussi De celui qui fait connoître, qui éclaircit le sens d'un Auteur, d'un discours. L'Eglise est la seule Interprète sûre de l'Écriture-Sainte. Cela n'a pas besoin d'Interprète. Les interprètes de Platon, d'Aristote, etc.

Il se dit aussi De celui qui a charge de déclarer, de faire connoître les intentions, les volontés d'un autre. Les Ministres d'Etat sont les dépositaires et les Interprètes des volontés du Prince. Les Augures, chez les Païens, étoient regardés comme les Interprètes de la volonté des Dieux. Les Interprètes des Dieux. Soyez l'interprète de mes sentimens.

Il se dit aussi De celui qui explique ce que présage quelque chose. Interprète des songes. Interprète du vol des oiseaux.

On dit figurément, que Les yeux sont les interprètes de l'âme, pour dire, qu'ils servent à faire connoître les sentimens, les mouvemens de l'âme.

INTERPRÈTE. v. a. Traduire d'une Langue en une autre. Les Septante ont interprété l'Ancien Testament. Cet Ambassadeur fit à ce Prince un discours qui fut interprété en François.

Il signifie aussi, Expliquer quelque chose, ce qu'il y a d'obscur dans quelque Auteur, en être l'Interprète. Interpréter bien. Interpréter mal. Interpréter fidèlement, mot à mot. Ceux qui ont interprété l'Écriture-Sainte. Comment interprétez-vous ce passage? Est-ce à vous à interpréter ma pensée, ma volonté, mes intentions? Interpréter les songes. Interpréter le vol des oiseaux.

On dit en termes de Pratique, *Interpréter un Arrêt*, Quand on l'explique par un second Arrêt. La Cour, en interprétant l'Arrêt d'un tel jour, a ordonné...

Il signifie aussi, Prendre un discours ou une action en bonne ou en mauvaise part. Il a fait, il a dit telle chose, je ne sais comment cela sera interprété. Cette action se peut interpréter en bien, interpréter en mal, interpréter en mauvaise part. Cela peut être diversement interprété. Interpréter malicieusement, malignement, favorablement. Interpréter les intentions, la volonté, les sentimens de quelqu'un.

INTERPRÉTÉ, ÉE. participe.

INTERRÈGNE. s. masc. (On prononce les deux R.) C'est dans un Royaume, soit héréditaire, soit électif, Un intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de Roi. Après la mort d'un tel Roi, il y eut un interrègne de six mois. Publier l'interrègne.

Il se dit aussi Des Etats gouvernés par d'autres que par des Rois. Après la mort du Doge de Venise, l'interrègne est fort court. Du temps des Juges d'Israël, il y eut de longs interrègnes. Lorsque les Romains ne convenoient pas pour l'élection des Consuls, il y avoit un interrègne.

INTERROGANT. adj. (L'E est ouvert, et on ne prononce qu'un R dans ce mot et les suivans.) Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Point interrogant*, qui est Un point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation. Il est figuré de cette sorte(?)

INTERROGATIF, IVE. adject. Terme de Grammaire. Qui sert à interroger. Particule interrogative. La même façon de parler peut être simple ou interrogative. Se servir de termes interrogatifs.

INTERROGATION. s. fém. Question, demande qu'on fait à quelqu'un. Il a bien répondu aux interrogations qu'on lui a faites.

Il signifie aussi, Une figure de Rhétorique par laquelle on interroge. Il recommença son discours par cette interrogation, *Jusques à quand souffrirons-nous que? Quand viendra le temps? A-t-on jamais vu? Sera-t-il dit?*

INTERROGATOIRE. s. m. Terme de Pratique. Question que fait un Juge sur des faits civils ou criminels, et les réponses que fait celui qui est interrogé. Subir l'interrogatoire. Il s'est coupé dans son interrogatoire.

Il signifie aussi Le procès verbal qui contient les interrogations du Juge, et les réponses de l'accusé. Il ne faut que lire l'interrogatoire de ce criminel pour le condamner.

On dit aussi en matière civile, *Prêter l'interrogatoire sur faits et articles*.

INTERROGER. v. a. Faire une question, une demande à quelqu'un, pour apprendre de lui quelque chose. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez-le sur ce fait-là, sur cette matière-là. Interroger un récipiendaire. Les examinateurs l'ont interrogé sur telle matière. Interroger un criminel. Il le fit interroger sur faits et articles. Le Juge l'a interrogé d'office. Il a fait interroger tant de témoins.

On dit figurément, *Interroger le bon sens, interroger sa conscience, interroger l'Écriture, pour dire, Consulter, examiner.*

INTERROGER, *ÉE*, participe.

INTERROMPRE, *v. a.* (Il se conjugue comme *Pompre*.) Empêcher la continuation d'un discours, d'un travail, d'une négociation, etc. *Interrompre un discours. On a interrompu le Sermon. Il ne voulut point interrompre son travail.* En ce sens il se dit aussi avec le régime des personnes. *On l'a interrompu au milieu de sa harangue. Pourquoi m'interrompez-vous?*

On dit dans le discours familier, *Sans vous interrompre, pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on interrompt le discours de quelqu'un.*

En termes de Palais, on dit, *Interrompre la possession, interrompre la prescription, interrompre la péremption, pour dire, Empêcher qu'une possession, une prescription, une péremption ne continue.*

INTERROMPRE, se dit aussi en parlant Des empêchemens, des obstacles qu'on met au cours d'une rivière, et des coupures et traverses qu'on fait à une chaussée, à une allée, à un chemin, à une avenue, et autres choses semblables. *Cette allée est interrompue par un fossé qui la traverse. On a fait une digue, un batardeau pour interrompre le cours de la rivière.*

INTERROMPU, *VE*, participe.

INTERRUPTION, *s. fém.* Action d'interrompre, ou état de ce qui est interrompu. *La moindre interruption peut troubler un Orateur. Cette interruption est venue mal à propos. Interruption de travail. L'interruption du commerce.*

INTERSECTION, *s. f.* Terme de Géométrie. Point où deux lignes se coupent l'une l'autre. *Le centre d'un cercle est dans l'intersection de deux diamètres.*

INTERSTICE, *s. m.* Intervalle de temps, déterminé par quelque loi, par quelque usage, etc. Il se dit en parlant Du temps que l'Église fait observer entre la réception de deux Ordres sacrés, *Garder les interstices. Les interstices sont ordinairement de trois mois. Dispenser des interstices.*

En Physique, il se dit Des petits intervalles que laissent entre eux plusieurs corpuscules contigus ou voisins.

INTERVALLE, *s. m.* Distance d'un lieu ou d'un temps à un autre. *Grand, long intervalle. Il y a un intervalle de tant de lieux entre ces deux Villes. Il n'y a que quatre pieds d'intervalle entre ces deux colonnes. En rangeant une armée en bataille, il faut toujours laisser certains intervalles entre les bataillons. Il y a tant d'années d'intervalle entre le règne de tel Prince et le règne de tel autre. Cette maladie le prend et le quitte par intervalles. Cet homme n'est pas toujours dans sa folie, il a de bons intervalles, des intervalles lucides.*

INTERVENANT, *ANTE*, *adj.* Terme de Pratique. Qui intervient. *Il demanda à être reçu Partie intervenante dans ce procès.*

Il est aussi substantif. *L'Intervenant a été condamné.*

INTERVENIR, *v. n.* Entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. *Le mari intervient dans ce contrat pour autoriser sa femme.*

Il signifie, en termes de Palais, Demander d'être reçu dans une instance, dans un procès. *L'affaire étoit prête à juger, quand une des Parties fit intervenir un tiers qui en a retardé le jugement.*

Il signifie aussi, Se rendre médiateur dans une affaire. *Le Pape intervint dans le différent de ces deux Princes pour les accorder.*

Il signifie aussi, Interposer son autorité, etc. *L'autorité royale intervint dans cette affaire, et fit cesser les troubles. L'autorité souveraine y est intervenue.*

Il se dit aussi Des jugemens qui se rendent durant un procès, et de toutes les choses qui arrivent pendant la durée d'une affaire. *Il intervint plusieurs Arrêts. Tous les Arrêts qui intervinrent. Il seroit long de dire tous les incidens qui intervinrent durant cette affaire.*

INTERVENU, *VE*, participe.

INTERVENTION, *s. f.* L'action par laquelle on intervient dans une affaire controversée, dans un procès, dans un acte. *Cette intervention fit suspendre l'affaire pour quelque temps. Une intervention mendée. Requêtes, causes et moyens d'intervention. Sans avoir égard à l'intervention, l'intervention a été reçue. Demander l'intervention. Juger l'intervention. L'intervention de l'autorité souveraine étoit nécessaire. Par son intervention au contrat, il s'est rendu caution du prêt.*

INTERVERSION, *s. f.* Renversement, dérangement d'ordre.

INTERVERTIR, *v. a.* Déranger, renverser. *On a interverti l'ordre de cette succession.*

INTERVERTI, *IE*, participe.

INTERVERTISSEMENT, *subst. masc.* Action d'intervertir. *L'intervertissement de l'ordre établi.*

INTESTAT, Terme de Pratique, qui se dit qu'en ces deux phrases : Mourir intestat pour dire, Mourir sans avoir fait de testament. Hériter *ab intestat*, pour dire, Hériter d'une personne qui n'a point fait de testament. *Il est son héritier ab intestat.*

INTESTIN, *INE*, *adj.* Qui est interne, qui est dans le corps. *Mouvement intestinal. Douleur, chaleur, fièvre intestinale.*

On dit figurément, *Guerre intestinale, discorde intestinale, pour signifier, Une guerre civile.*

INTESTIN, *s. m.* Boyau. *Le gros intestin. On distingue six intestins dans le corps humain. Il a les intestins gangrenés, les intestins offensés.*

INTESTINAL, *ALE*, *adjectif*. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux intestins. *Canal intestinal.*

INTIMATION, *s. f.* L'acte par lequel on intime. *L'exploit ne porte point intimation. L'intimation en cas d'appel.*

INTIME, *adj.* des 2 genres. Qui a, et pour qui l'on a une affection très-forte. *C'est mon ami, mon ami intime.*

En ce sens il est quelquefois substantif. *C'est son intime. Il est du style familier.*

On dit aussi, *Union intime, liaison intime.*

On dit encore, *Persuasion intime, pour dire, Persuasion intérieure et profonde. On dit de même, Le sentiment intime de la conscience.*

INTIMEMENT, *adverbe*. Avec une affection très-particulière et très-étroite. *Ils sont unis intimement.*

On dit aussi, *Intimement persuadé, pour dire, Intérieurement et profondément persuadé.*

INTIMER, *v. a.* Terme de Pratique. Déclarer, faire savoir, signifier avec autorité du Magistrat. *Il lui a fait intimer la vente de ses meubles.*

Il signifie aussi, Appeler en Justice. *Il m'a fait signifier son appel, mais il ne m'a point intimé. Il l'a intimé en son propre et privé nom.* En ce sens, son principal usage est pour dire, Assigner pour procéder sur un appel.

On dit, *Intimer un Concile, pour dire, Assigner le lieu et le temps auxquels se doit tenir un Concile.*

INTIMÉ, *ÉE*, participe.

Il est aussi substantif, et signifie, Défenseur en cause d'appel. *L'Intimé. L'Intimée. L'Appelant et l'Intimé.*

INTIMIDER, *v. a.* Donner de la crainte, de l'apprehension à quelqu'un. *Il l'intimida par un seul mot qu'il lui dit. Il n'y a qu'à l'intimider pour venir à bout de lui.*

INTIMIDÉ, *ÉE*, participe.

INTIMITÉ, *s. f.* Liaison intime. *Ces deux personnes vivent ensemble dans la plus grande intimité.*

INTITULER, *v. a.* Donner un titre. Il se dit qu'en parlant Des titres qu'on donne à un Acte judiciaire, à un Livre, à une Comédie, ou à quelque autre ouvrage d'esprit. *Il a intitulé sa pièce... Il a donné au public un ouvrage qu'il a intitulé ainsi... Intituler un acte.*

INTITULÉ, *ÉE*, participe.

Il est aussi substantif, et signifie, Le titre qu'on met à un Acte, etc. *Il paroit par l'intitulé de l'Acte. Il n'est guère d'usage qu'en style de Pratique. L'intitulé de l'inventaire.*

INTOLÉRABLE, *adj.* des 2 genres. Qui ne se peut tolérer. *Cela est intolérable. Injure intolérable.*

INTOLÉRANCE, *s. f.* Terme didactique. Il est opposé à Tolérance. Voyez **TOLÉRANCE**.

INTOLÉRANT, *ANTE*, *adj.* Qui se prend aussi substantivement. Terme didactique. Il est opposé à Tolérant. Voyez **TOLÉRANT**.

INTOLÉRANTISME, *s. m.* Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur.

INTONATION, *s. f.* Manière d'entonner un chant. *Une mauvaise intonation. Manquer à l'intonation. Il connoît les notes, mais il n'est pas encore ferme dans l'intonation.*

Il signifie encore, L'action de mettre un chant sur le ton dans lequel il doit être. *L'intonation de ce Psalme est du premier ton, et non pas du cinquième.*

INTRADOS, *s. m.* Terme d'Architecture.

La partie intérieure et concave d'une voûte. On l'appelle aussi *Douelle intérieure*.

INTRADUISIBLE, adj. des 2 genres. Qui ne peut se traduire. Ce passage est intraduisible. Ce genre de beauté, de finesse est intraduisible.

INTRAITABLE, adj. des 2 genres. Rude, d'un commerce difficile, avec qui on ne peut traiter. Homme intraitable. Esprit intraitable. Il est d'une humeur intraitable. On ne sait comment l'aborder, il est intraitable.

INTRANSITIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Il se dit Des verbes neutres qui expriment des actions qui ne passent point hors du sujet qui agit. *Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs.*

INTRANT, s. m. Terme de l'Université de Paris. Nom que l'on donne à celui qui est choisi par l'une des quatre Nations pour élire le Recteur.

INTRÉPIDE, adj. des 2 genres. Qui ne craint point le péril. Homme intrépide. Courage intrépide. Marcher à la mort d'un pas intrépide.

INTRÉPIDEMENT, adverb. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ, s. fém. Courage, fermeté inébranlable dans le péril. Intrépidité héroïque.

INTRIGANT, ANTE. adj. Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. C'est un homme fort intrigant, une femme fort intrigante.

Il est aussi substantif. C'est un intrigant, une intrigante.

INTRIGUE, s. f. Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir une affaire. Intrigue difficile à démêler, à débrouiller. Former une intrigue. Démêler, dénouer une intrigue. Conduire, mener une intrigue. Un homme, une femme d'intrigue. Les intrigues de la Cour, du cabinet. Pénétrer les secrets d'une intrigue. Vivre d'intrigue.

Dans le Dramatique, on appelle Intrigue, Les différents incidents qui forment le nœud d'une Pièce. L'intrigue de cette Comédie est belle, est bien dénouée. Le dénouement de l'intrigue.

Il signifie aussi, Un embarras, un incident fâcheux. Me voilà hors d'intrigue. Il s'est tiré d'intrigue.

Il signifie aussi Un commerce secret de galanterie. Il a une intrigue qui l'empêche de partir.

INTRIGUER, v. a. Embarrasser. Il ne se dit que Des personnes. Je l'ai bien intrigué par certaines choses que je lui ai dites.

On dit, qu'Un homme s'intrigue partout, pour dire, qu'il se fourre partout, qu'il s'efforce à se donner de l'accès partout où il peut.

Il signifie encore, Se donner beaucoup de peine et de soin, mettre divers moyens en usage pour faire réussir une affaire. Il s'est bien intrigué pour parvenir à son but.

On dit aussi au neutre, C'est un homme qui intrigue continuellement, qui ne fait qu'intriguer et cabaler; il se prend le plus souvent en mauvais part,

INTRIGUÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'Un homme est bien intrigué, pour dire, qu'il est bien embarrassé; qu'Une Pièce de Théâtre est bien intriguée, pour dire, qu'Elle est remplie d'événements qui embarrassent les personnages intéressés.

INTRINSÈQUE, adj. des 2 genres. Terme de Philosophie. Qui est intérieur et au-dedans de quelque chose, et qui lui est propre et essentiel. Il ne se dit guère qu'en ces phrases: Qualités, propriétés intrinsèques. Bonté intrinsèque.

En parlant De monnaie, on appelle Valeur intrinsèque, La valeur des espèces par rapport à leur poids.

INTRINSÈQUEMENT, adverb. D'une manière intrinsèque. Cela est bon intrinsèquement.

INTRODUCTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui introduit. Je serai votre introducteur. Il m'a servi d'introducteur. Elle a été mon introductrice.

On appelle Introducteur des Ambassadeurs, Un Officier dont la fonction est de conduire les Ambassadeurs et les Princes étrangers à l'Audience du Roi.

INTRODUCTIF, IVE. adject. Terme de Palais. Ce qui introduit, ce qui sert comme d'entrée. Requête introductive. Exploit introductif.

INTRODUCTION, s. f. Action par laquelle on introduit. Introduction de la sonde. On reconnut par l'introduction de la sonde, qu'il avoit la pierre, que la balle étoit aplatie contre l'os.

On dit figurément, L'introduction d'une coutume, d'un usage.

On dit aussi figurément, Introduction à une science, introduction à la Physique, à la Géographie, introduction à la vie dévote, etc. pour dire, Entrée, acheminement à une science, etc.

On appelle aussi Introduction, Une espèce de discours préliminaire qu'on met à la tête d'un ouvrage.

On appelle en termes de Pratique, Introduction d'une instance, Le commencement d'une procédure à quelque Tribunal.

INTRODUIRE, v. a. Donner entrée, faire entrer. Il vous a introduit chez un tel. Il vous a introduit à la Cour. Il m'a introduit dans la chambre, dans le cabinet du Roi. Il s'y est introduit de lui-même. Cet homme s'introduit partout. Ce n'est pas son mérite, c'est son effronterie qui l'a introduit dans cette société. Il a introduit les ennemis dans la Place. Introduire un personnage sur la scène.

On dit en Chirurgie: Introduire la sonde dans une plaie. Introduire la sonde dans la vessie.

Il signifie figurément, Donner commencement, donner cours. Il a introduit une coutume, un usage. Les vices se sont introduits avec le temps.

INTRODUIT, ITE. participe.

INTROIT, s. m. (Ce mot est de trois syllabes, et l'on y prononce le T final.) Prières que le Prêtre dit à la Messe quand il est monté à

l'Autel, et qui sont chantées par le Chœur au commencement des grandes Messes.

INTROMISSION, s. f. Terme de Physique. Action par laquelle un corps, soit solide, soit fluide, s'introduit ou est introduit dans un autre. L'intromission de l'air dans l'eau.

INTRONISATION, s. f. Action par laquelle on intronise. Après son intronisation.

INTRONISER, v. a. Il n'est d'usage qu'en parlant De la cérémonie qui se fait en plaçant un Evêque sur son siège épiscopal, lorsqu'il prend possession de son Eglise. Après l'avoir intronisé, on chanta le Te Deum. On lui fit prêter le serment avant de l'introniser.

INTRONISÉ, ÉE. participe.

INTROUVABLE, adj. des 2 genres. Qui ne se peut trouver. Vous êtes un homme introuvable.

INTRUS, USE. participe du verbe Intruire, qui n'est point en usage; et il signifie, Introduit, établi par force, par ruse, ou contre le droit, et sans titre; dans quelque dignité Ecclésiastique. Il s'est intrus dans ce Bénéfice, dans cette Charge, dans cet Evêché. Il s'y est intrus de lui-même. Cette Abbaye est intrusive.

Il s'est dit par extension, d'Un homme qui, sans droit, et sans être légitimement appelé, s'est introduit dans quelque Charge, dans quelque Emploi. Il s'est intrus dans cette charge, dans cette tutelle, dans cette gestion.

Il est quelquefois substantif. Celui-là est le vrai titulaire, l'autre est l'intrus. Un intrus.

INTRUSION, s. f. Action par laquelle on s'introduit contre le droit ou la forme, dans quelque dignité ecclésiastique, dans quelque Bénéfice, et, par extension, dans quelque Charge, etc. Intrusion violente. Après son intrusion.

INTUITIF, IVE. adj. (U l forment deux syllabes dans ce mot et dans les suivans.) Terme de Théologie. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, La vision intuitive de Dieu, c'est-à-dire, La vision de Dieu telle que les Bienheureux l'ont dans le Ciel.

INTUITION, s. f. Terme de Théologie. Il se dit De la vision claire et certaine des Bienheureux à l'égard de Dieu.

INTUITIVEMENT, adv. Terme de Théologie. D'une vision intuitive. Voir Dieu intuitivement.

INTUMESCENCE, s. f. Action par laquelle une chose s'enfle. L'intumescence des chairs.

INTUS-SUSCEPTION, s. f. (On prononce les deux S.) Introduction d'un suc ou d'une matière quelconque dans un corps organisé. Les plantes se nourrissent et croissent par intus-susception.

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point usité. Jusqu'ici cela étoit inusité. C'étoit une chose inusitée parmi nous. Ce mot est inusité. Une façon de parler inusitée.

INUTILE, adj. des 2 genres. Qui n'apporte aucun profit, qui ne produit aucune utilité, qui ne sert à rien. Un travail, une peine inutile. Un serviteur inutile. Un homme inutile à tout. Faire des pas inutiles. Voilà bien des paroles

inutiles. Soins inutiles. Précautions inutiles. Efforts inutiles. Souhaits inutiles. Regrets inutiles.

Il signifie, Dont on ne se sert pas. Un meuble inutile.

On dit, Laisser quelqu'un inutile, pour dire, Ne pas employer ses talents. C'est un homme qu'il ne faut pas laisser inutile.

INUTILEMENT. adv. Sans utilité, en vain. Il a travaillé inutilement. Se fatiguer, se tourmenter inutilement. Ce seroit inutilement que vous feries cette démarche.

INUTILITÉ. subst. fém. Manque d'utilité. On a reconnu l'inutilité de cette machine. Il s'est aperçu de l'inutilité de ses visites. Il s'est retiré voyant l'inutilité de ses soins, de ses peines.

INUTILITÉ, signifie aussi, Défaut d'emploi, ou d'occasion de servir. C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité.

INUTILITÉ, signifie aussi, Chose inutile, chose superflue. Et en ce sens il n'est guère d'usage qu'au pluriel. Un discours rempli d'inutilités. C'est un homme qui ne dit que des inutilités.

I N V

INVAINCABLE. UE. adject. Qui n'a point été vaincu. Quelques grands Poètes ont employé ce mot.

INVALIDE. adj. des 2 genres. Infirme, qui ne sauroit travailler ni gagner sa vie. Les mendiens tant valides qu'invalides. Il se dit particulièrement en parlant de l'Hôtel des Invalides. Les Officiers, les Soldats invalides.

Il est quelquefois substantif. C'est un Invalidé, l'Hôtel des Invalides.

INVALIDE, signifie aussi figurément, qui n'a point les conditions requises par les Loix pour produire son effet. Acte invalide. Cette donation est nulle et invalide. Ce qui rend le mariage invalide, c'est le défaut d'une condition essentielle.

INVALIDEMENT. adv. D'une manière invalide, nulle, sans force, sans effet. Un Prêtre suspens consacrer illicitement, mais non pas invalidement. Un homme interdit ne peut contracter qu'invalidement.

INVALIDER. v. act. Terme de Pratique. Rendre nul, déclarer, rendre invalide. Son second testament a invalidé le premier. Le mariage d'un tel a invalidé la donation qu'il avoit faite. Le défaut de cette formalité a invalidé l'acte. Qu'avez-vous à dire pour invalider cet acte? c'est-à-dire, pour prouver qu'il est invalide, de nul effet, etc.

INVALIDÉ, ée. participe.
INVALIDITÉ. s. f. Manque de validité. On lui a fait voir l'invalidité de ses procédures. L'invalidité d'un contrat. L'invalidité d'un mariage.

INVARIABLE. adject. des 2 genres. Qui ne change point. Être invincible dans ses promesses, dans ses résolutions. Règle invincible. Le cours invincible des astres. L'ordre invincible des saisons.

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière

invariable. Il est invinciblement attaché à son devoir.

INVARIABLETÉ. s. fém. Qualité de ce qui est invincible. L'invincibilité de ses principes.

INVASION. subst. f. Irruption faite dans le dessein ou de piller un Pays, ou de l'envahir. L'invasion de la Chine par les Tartares. Grande, subite invasion. Faire une invasion. Les Tartares ont fait une invasion dans la Pologne.

INVECTIVE. s. f. Discours amer et violent, expression injurieuse contre quelque personne ou contre quelque chose. Sanglante, longue, furieuse invective. Se répandre en invectives, vomir des invectives contre quelqu'un. Un plaidoyer plein d'invectives. Il s'empêche toujours en invectives, à des invectives. Il se jette dans l'invective. Les invectives ne sont permises que contre les vices.

INVECTIVER. v. n. Dire des invectives. Invectiver contre le vice, contre quelqu'un.

INVENDABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut pas vendre. Cette terre est invendable. Ces marchandises sont invendables.

INVENDU. UE. adj. Qui n'a pas été vendu. Ces étoffes sont restées invendues. Marchandises invendues.

INVENTAIRE. s. m. Rôle, mémoire, état, dénombrement par écrit, contenant par articles les biens, meubles, titres, papiers d'une personne, d'une maison. Faire l'inventaire des biens, des meubles, des marchandises de quelqu'un. Mettre, coucher dans l'inventaire, sur l'inventaire. Il s'est trouvé, on l'a appelé à l'inventaire. Cette femme s'est remariée sans faire inventaire. Il faut représenter l'inventaire en Justice. Remplir un inventaire. Clore un inventaire. Récolement d'un inventaire.

On appelle Lettres de bénéfice d'inventaire. Des Lettres du Prince, par lesquelles celui qui les obtient n'est tenu des dettes d'une succession que jusqu'à la concurrence de ce qui est porté par l'inventaire; et on appelle Héritier par bénéfice d'inventaire, L'héritier qui a obtenu ces sortes de Lettres.

On appelle aussi Inventaire, La vente des meubles qui sont contenus dans l'inventaire. Il y a un inventaire en telle place publique, dans cette maison-là. J'ai acheté cela à un inventaire. L'Huissier qui a fait la criée d'un inventaire.

On appelle en termes de Pratique, Inventaire de production, Le dénombrement des pièces qu'on produit en un procès. Dresser un inventaire. Faire l'inventaire des pièces. Fourbir l'inventaire.

On appelle parmi le peuple Inventaire, Un panier plat. Voyez EVENTAIRES.

INVENTER. v. a. Trouver quelque chose de nouveau par la force de son esprit, de son imagination. Inventer un Art, une Science. Inventer un système, une machine. Celui qui a inventé la poudre à canon; qui a inventé l'imprimerie. Il a inventé cet instrument. Inventer une mode. Inventer un jeu. Inventer la Thériaque. Il l'a inventé le premier. Cela est bien inventé, heureusement inventé. Cela n'a pas été

inventé tout d'un coup. Ce Poète invente bien. Inventer une malice. Il a inventé cette fable.

Il signifie aussi, Supposer, controuver. C'est un menteur, il a inventé cela. Ce fait est inventé. Inventer une fausseté, une calomnie.

On dit proverbialement qu'un homme n'a pas inventé la poudre, pour dire, qu'il a peu d'esprit.

INVENTÉ, ée. participe.

INVENTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a inventé. Le premier inventeur. L'inventeur de l'imprimerie, de l'art d'écrire, etc. C'est lui qui en est l'inventeur. Il est l'inventeur de cette mode, de cette fable. Inventeur de nouveaux mots. Il est l'inventeur de cette calomnie. Les Poètes ont regardé Cérès comme l'inventrice du labourage.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a le génie, le talent à inventer. Homme inventif. Esprit inventif. Une imagination fort inventive.

INVENTION. s. f. Faculté d'inventer, disposition de l'esprit à inventer. Ce Poète, ce Peintre n'a point d'invention. Cet homme est plein d'invention.

On dit en termes didactiques, que l'invention est une des parties de la Rhétorique.

Il se prend aussi pour l'action d'inventer, et pour la chose inventée. Depuis l'invention de l'imprimerie. L'invention de la boussole. L'invention du thermomètre. Voilà une belle invention. Il est fertile en inventions. Une heureuse invention. Invention diabolique. Déniable, malheureuse invention. La nécessité est la mère de l'invention.

INVENTOR, se dit encore De la découverte des Reliques, et se dit aussi de la Fête que l'Eglise célèbre en mémoire de cette découverte. L'invention de la Sainte Croix, etc. L'invention des corps de Saint Gervais et de Saint Protas.

INVENTORIER. v. a. Mettre dans un inventaire. Inventorier les meubles d'une maison. On a inventorier ces livres. Inventorier les pièces d'un procès. On n'a pas inventorier cette pièce.

INVENTORIÉ, ée. participe.

INVERSABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut verser. On a fait plusieurs mémoires sur la construction des voitures inversables.

INVERSE. adj. des 2 genres. Terme de Logique, de Mathématique et de Physique. Il se dit d'une proportion, d'un théorème, d'un problème, d'une proposition, d'une raison ou d'un rapport pris dans un ordre renversé, relativement à la proposition ou au rapport dont on vient de parler. Une proposition inverse est celle où l'attribut de la proposition directe est mis à la place du sujet : Tous les fous sont méchants, est l'inverse de, Tous les méchants sont fous. L'inverse d'une proportion est toujours aussi exactement vraie que la proportion même, quand celle-ci l'est. Par exemple, Trois étant à six comme six à douze, il faut nécessairement que six soit à trois comme douze à six.

Ce mot est de grand usage dans la Physique, pour exprimer l'état actuel ou la loi de variation d'une chose qui augmente ou qui diminue.

une, à mesure qu'une autre dont elle dépendait, qui lui est comparée, diminue en augmentant. *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux; c'est-à-dire, qu'Elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.*

INVERSION. s. fém. Terme de Grammaire. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés dans le discours ordinaire. *Inversion dure.* Il y a de trop fréquentes inversions dans ce discours.

INVESTIGATEUR. s. m. Celui qui fait des recherches suivies sur quelque objet. *Investigateur des secrets de la nature.*

INVESTIGATION. s. f. Terme didactique. Recherche suivie sur quelque objet. *L'investigation de la vérité.*

On dit aussi en Grammaire, *L'investigation du thème*, pour dire, La recherche analytique du premier radical d'un temps d'un verbe.

INVESTIR. v. act. Donner avec de certaines formalités, avec de certaines cérémonies, le titre d'un Fief et la faculté de le posséder. *L'Empereur l'a investi de cet Electorat, de ce Duché.* Autrefois les Princes investissaient les Evêques en leur donnant la crosse.

Il signifie aussi, Environner une Place de guerre, envelopper des troupes, en sorte que tous les passages pour le secours et pour la retraite soient fermés. *Il investit la Place avec trois mille chevaux. Il poussa les ennemis jusque dans leur camp, et les investit. L'armée ennemie pouvoit être investie. On investissoit la Place, quand....*

INVESTI. m. participe.

INVESTISSEMENT. s. m. Action d'investir une Place, une Ville pour l'assiéger. *L'investissement de la Place a été fait promptement, à propos, etc.*

INVESTITURE. s. fém. L'acte par lequel le Seigneur dominant investit d'un Fief son vassal. *Donner l'investiture d'un Fief. Lettres d'investiture.*

INVÉTÉRER, s'INVÉTÉRER. v. qui s'emploie avec le pronom personnel. Devenir vieux. Il ne se dit qu'en parlant des maladies et des mauvaises coutumes, des mauvaises habitudes contractées de longue main. *Il ne faut pas laisser invétérer les maladies. Les maux qu'on laisse invétérer sont plus difficiles à guérir que les autres. Cette maladie est si fort invétérée, qu'elle est devenue incurable. Une mauvaise coutume une mauvaise habitude qu'on a laissée invétérer.*

INVÉTÉRÉ. m. participe. Un mal invétéré. Une habitude invétérée. Une haine invétérée.

INVINCIBLE. adj. des 2 g. Qu'on ne sauroit vaincre, qu'on ne sauroit surmonter. *Ce Prince est invincible. Une armée invincible. Un courage invincible. Obstacle invincible. Opiniâtreté invincible.*

On appelle *Argument invincible*, raison invincible. Un argument, une raison où il n'y a point de bonne réplique; et *Ignorance invincible*, L'ignorance des choses dont il est impossible qu'un homme ait eu connoissance.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière

invincible. Cette raison-là prouve invinciblement ce que j'avance.

INVIOUABLE. s. fém. Qualité de ce qui est inviolable. *L'invioabilité des sermens, du droit des gens.*

INVIOUABLE. adj. des 2 g. Qu'on ne doit jamais violer, qu'on ne doit jamais enfreindre. *Les sermens et les vœux sont invioables. Le droit des gens est un droit invioable. Un asile invioable. Les droits de l'amitié sont invioables. Il lui a juré une fidélité invioable.*

Il signifie aussi, Qu'on ne viole point, qu'on n'enfreint jamais. *C'est une coutume, c'est une loi invioable parmi ces peuples. C'est un homme dont la parole est invioable.*

INVIOUABLEMENT. adv. D'une manière invioable. *Ce qu'il a une fois promis, il le tient invioablement.*

INVIOUABLE. s. f. État de ce qui est invioable. *L'invioabilité des atomes. L'invioabilité des esprits.*

INVIOUABLE. adj. des 2 genres. Qui est de telle nature qu'il ne peut être vu. *Les Anges, les esprits, les âmes sont invioables. Dieu est le Créateur des choses visibles et invioables. Se rendre invioable.*

On dit figurément, *Devenir invioable*, pour dire, Disparaître subitement, sans que personne s'en aperçoive. *Il étoit là tout à l'heure, il est devenu invioable.*

Et dans le même sens, on le dit Des choses. *Je tenois cette montre dans mes mains, elle étoit tout à l'heure sur cette table, elle est devenue invioable.*

On dit aussi d'Une personne qu'on ne sauroit trouver, quoiqu'on la cherche, qu'Elle est invioable.

INVIOUABLEMENT. adv. D'une manière invioable. *Le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement, quoiqu'invioablement, sous les espèces sacramentelles.*

INVITATION. s. f. Action d'inviter. *Invitation à un festin. Invitation à une noce. Recevoir, accepter une invitation. Le Grand Maître, ou le Maître des Cérémonies, va faire l'invitation au Parlement pour assister aux grandes cérémonies.*

INVITATOIRE. subst. m. On appelle ainsi L'Antienne qui se chante avec le *Venite*. *exultemus. L'invitatoire du Dimanche. L'invitatoire du Commun des Apôtres.*

INVITER. v. a. Convier, prier de se trouver, d'assister à.... *Inviter à dîner. Inviter aux noces. Il ne se trouva pas à l'assemblée, parce qu'on ne l'avoit pas invité.*

Il signifie aussi figurément en général, Exciter à quelque chose, porter à.... *Le beau temps nous invite à la promenade. La raison, le devoir, l'honneur, vous invitent à faire cette démarche.*

INVITÉ. m. participe et adjectif.

INVOCATION. subst. f. Action d'invoquer. *Après l'invocation du Saint-Esprit. L'invocation des Saints est établie par toute la tradition. L'invocation des démons, des esprits malfins. Le Magicien fit ses invocations.*

On dit d'Une Eglise, qu'Elle est consacrée sous l'invocation de la Sainte-Vierge, de tel Saint.

On appelle *Invocation*, dans le Poëme Epique, Les vers par lesquels on s'adresse à quelque Divinité vraie ou fausse, pour lui demander son secours.

INVOLONTAIRE. adj. des 2 genres. Qui se fait sans le consentement de la volonté. *Toutes les actions vitales sont involontaires. Acte involontaire. Mouvements involontaires.*

INVOLONTAIREMENT. adv. Sans le vouloir. *Il a fait cela involontairement.*

INVOLUTION. subst. f. Terme de Palais. Assemblage d'embarras, de difficultés. *Involution de procès, de procédures.*

INVOCER. v. a. Appeler à son secours, à son aide. Il ne se dit que d'Une Puissance divine et surnaturelle. *Invoyer Dieu à son aide. Invoyer le Saint-Esprit. Invoyer les Saints.*

On dit par extension, *Invoyer les démons; et en Poésie, Invoyer Apollon, les Muses et les autres Divinités de la Fable.*

En termes de l'Ecriture-Sainte, *Invoyer le nom de Dieu, du Seigneur*, c'est l'adorer et faire un acte de Religion. *Enoc commença à invoyer le nom du Seigneur.*

On dit aussi, *Invoyer une loi*, un témoignage, pour dire, Citer en sa faveur une loi, un témoignage.

INVOCÉ. m. participe.

INVRAISEMABLE. adjectif. des 2 genres. (S se prononce fortement dans ce mot et le suivant.) Qui n'est pas vraisemblable. *Ce fait est invraisemblable.*

INVRAISEMBLANCE. s. f. Défaut de vraisemblance. *L'invraisemblance de ce fait, de ce récit.*

On dit aussi au pluriel, *Cette Tragédie est pleine d'invraisemblances.*

INVULNÉRABILITÉ. s. f. État de ce qui est invulnérable.

INVULNÉRABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être blessé. *La Fable a dit qu'Achille étoit invulnérable, excepté par le talon.*

Il se dit aussi au figuré. *Il est invulnérable aux traits de la médisance.*

ION

IONIEN, IENNE. adjectif. (Les lettres IO forment deux syllabes dans ce mot et les suivants.) *Mode Ionien. Dialecte Ionien. Voyez DIALECTE et MODE.*

IONIQUE. adjectif des 2 genres. Ce mot s'emploie dans plusieurs Arts. *L'Ordre Ionique est le troisième des Ordres d'Architecture. Le Dialecte Ionique. Le Mode Ionique. La Secte Ionique*, pour dire, La Secte de Thales. *Le vers ionique ou ionien est un vers latin composé de quatre mesures, dont chacune est de deux brèves et de deux longues. La douzième Ode du troisième Livre d'Horace est en vers ioniques.*

IOT

IOTA. s. m. La neuvième lettre de l'Alphabet Grec, et dont la figure est la plus simple de

toutes. Ce mot en notre Langue ne s'emploie que dans certaines phrases du style familier, et toujours avec la négative, pour dire, Pas la moindre chose, rien. Voilà un ouvrage parfait, il n'y manque pas un iota. Il n'y a pas un seul iota à retrancher. Je n'oublierai pas un seul iota. C'est un homme si exact, qu'il n'omet pas le moindre iota.

I P E

IPÉCACUANHA. subst. m. Racine grosse comme le chalumeau d'une plume médiocre, qu'on nous apporte sèche de plusieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois sortes, le brun, le gris et le blanc. Le brun est le plus fort et le plus estimé; le blanc est le plus foible. Il est purgatif et astringent. C'est un des meilleurs remèdes qu'on ait trouvés jusqu'ici pour la dysenterie.

I P S

IPSO FACTO. Expression adverbiale empruntée du Latin, qui se dit de tout ce qui suit infailliblement et immédiatement de quelque fait. Il s'emploie plus ordinairement en parlant d'une excommunication encourue par le seul fait. Celui qui frappe un Prêtre, est excommunié ipso facto.

I R A

IRASCIBLE. adj. des 2 genres. (On prononce I'S.) Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases: L'appétit irascible, la partie irascible, la faculté irascible, qui signifient, La faculté par laquelle l'âme se porte à surmonter les difficultés qu'elle rencontre à la poursuite du bien ou à la fuite du mal. Le courage, l'émulation, sont des passions de l'appétit irascible.

I R E

IRE. s. f. Courroux, colère. Il est vieux, et il n'est plus d'usage que dans la Poésie familière.

I R I

IRIS. subst. m. (On prononce I'S.) Météore qu'on appelle vulgairement l'Arc-en-ciel. Les couleurs de l'iris. L'iris se forme dans les gouttes de pluie par les rayons du Soleil rompus et réfléchis. Un bel iris.

IRIS. s. m. Plante médicinale, et qu'on cultive aussi dans les jardins pour la beauté de sa fleur.

On appelle Poudre d'iris, Une poudre de senteur faite de la racine d'iris.

On appelle aussi Iris, La partie colorée de l'œil, qui environne la prunelle.

On appelle Iris, dans les lunettes, Les couleurs qui paroissent autour des objets.

Quand on parle d'Une Divinité païenne, ou d'une femme, Iris est féminin.

IRIS, s. f. ou Pierre d'iris. Pierre dans laquelle on voit les couleurs de l'Arc-en-ciel.

On appelle aussi Iris, ou vert d'iris. Une couleur qu'on emploie à la miniature et à la gouache.

I R O

IRONIE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Tout ce discours n'est qu'une ironie. L'ironie étoit la figure favorite de Socrate. Il dit cela par ironie. Ironie heureuse. Ironie amère.

IRONIQUE. adj. des 2 genres. Où il y a de l'ironie. Il dit cela d'un ton ironique. Discours ironique.

IRONIQUEMENT. adv. D'une manière ironique, par ironie. Il a dit cela ironiquement.

I R R

IRRADIATION. subst. f. (On prononce les deux R dans ce mot et les suivants.) Effusion, émission des rayons d'un corps lumineux. Il n'est d'usage que dans le didactique. Dès que le Soleil se lève, il se fait une irradiation dans tout l'horizon.

IRRAISONNABLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas doué de raison. Animal irraisonnable. Il ne s'emploie guère que dans le style didactique.

IRRATIONNEL, ELLE. adject. Terme de Géométrie. Il se dit Des quantités qui n'ont aucune commune mesure avec l'unité; c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées ni par des nombres entiers, ni par des fractions. Nombre irrationnel. Quantité irrationnelle.

IRRECONCILIALE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut réconcilier. Ce sont des ennemis irréconciliables. Haine irréconciliable. Une inimitié irréconciliable.

IRRECONCILIALEMENT. adverb. D'une manière irréconciliable. Ils ont rompu irréconciliablement. Ils sont brouillés irréconciliablement.

IRRECUSABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être récusé. Un Juge irrecusable. Des témoins irrecusables. Des témoignages irrecusables.

IRREDUCTIBLE. adj. des 2 genres. Il se dit d'Une chaux métallique qu'on ne peut réduire en métal.

En Algèbre, il signifie, Ce qui ne peut être réduit sous une autre forme plus simple.

Il se dit particulièrement Des équations qui ne peuvent être abaissées à un moindre degré que celui sous lequel elles se présentent; et plus particulièrement encore Du cas où une équation cubique a trois racines réelles, toutes trois inégales, et venant sous une forme imaginaire. Le cas irréductible du troisième degré. Ce cas est ainsi appelé, quoiqu'on n'en puisse pas démontrer l'irréductibilité.

IRREDUCTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irréductible.

IRREFLÉCHI, IE. adj. Qui n'est pas réfléchi. Un propos irrefléchi. Des actions irrefléchies.

IRREFORMABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être réformé. Jugement irreformable.

IRREFRAGABLE. adj. des 2 genres. Ce qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut récuor. Docteur irrefragable. Une autorité irrefra-

gable. Un témoignage irrefragable. Il n'est guère d'usage que dans l'Ecole.

IRREGULARITÉ. s. f. Manque de régularité. Il se dit au propre et au figuré. Considère un peu l'irrégularité de sa conduite. L'irrégularité d'un procédé. L'irrégularité d'un bâtiment. L'irrégularité d'un Poème. L'irrégularité des traits du visage. L'irrégularité du poulx. L'irrégularité des saisons.

Il signifie aussi L'état où est un Clerc, un Prêtre irrégulier. Un Juge Ecclésiastique qui auroit opiné ou assisté à un Jugement de mort, tomberoit dans l'irrégularité.

IRREGULIER, IÈRE. adj. Qui n'est point selon les règles, qui ne suit point les règles. Poème irrégulier. Procédé irrégulier. Ce bâtiment est fort irrégulier. Fortification irrégulière. Mouvement irrégulier. Pièce irrégulière.

On appelle Vers irréguliers, ou libres, Ceux où l'on ne s'assujettit point à une marche régulière, soit pour la mesure des vers, soit pour la disposition des rimes. Conte en vers irréguliers. Idylle en vers irréguliers.

On dit moralement, Esprit irrégulier, génie irrégulier.

IRREGULIER, en termes de Droit Canon, se dit Des personnes, et signifie Celui qui, après avoir reçu les Ordres Ecclésiastiques, devient incapable d'en exécuter les fonctions, pour avoir encouru les Censures. Ce Prêtre est devenu irrégulier pour un meurtre qu'il a commis.

IRREGULIÈREMENT. adv. D'une façon irrégulière. Cela est bâti fort irrégulièrement.

IRRELIGIEUSEMENT. adv. Avec intelligence. Il vit, il se comporte dans l'Eglise fort irrélégieusement.

IRRELIGIEUX, EUSE. adj. Contraire à la Religion, qui blesse le respect dû à la Religion. Sentiment, discours irrélégieux. Action irrélégieuse. Il ne se dit guère que Des choses.

IRRELIGION. s. f. Manque de Religion. On l'accuse d'irreligion. La débauche, les méchantes compagnies l'ont jeté dans l'irreligion.

IRREMÉDIABLE. adj. des 2 genres. A quoi on ne peut remédier. C'est un mal irremédiable.

Il se dit aussi figuré. Une faute irremédiable. La calomnie cause des maux irremédiables.

IRREMÉDIABLEMENT. adv. De manière que l'on n'y peut porter de remède. Les débauches l'ont ruiné irremédiablement.

IRREMISSIBLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas pardonnable, qui ne mérite point de pardon, de rémission. Faute irremissible. Crime irremissible. Le cas est irremissible.

IRREMISSIBLEMENT. adv. Sans rémission, sans miséricorde. Il sera puni, condamné irremissiblement.

IRREPARABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut réparer. Il n'est guère d'usage que dans les phrases suivantes: La perte du temps est irréparable. C'est une injure irréparable. Il lui a fait un affront irréparable. Un dommage irréparable. En perdant un tel ami, il a fait une perte irréparable.

IRREPARABLEMENT. adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne sauroit reprendre. *C'est une action irrépréhensible. Il mène une vie irrépréhensible. Il est irrépréhensible dans ses mœurs, dans ses actions.*

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT. adverb. D'une manière irrépréhensible.

IRRÉPROCHABLE. adj. des 2 genres. Qui ne mérite point de reproche, à qui on n'en peut faire aucun. *La conduite de cet homme est irréprochable. Sa vie, ses mœurs sont irréprochables. C'est un homme irréprochable.*

On dit au Palais, qu'*Un témoin est irréprochable.* Quand il n'y a aucune cause de récusation à alléguer contre lui.

IRRÉPROCHABLEMENT. adv. D'une manière irréprochable. *Cet homme a toujours vécu irréprochablement.*

IRRÉSISTIBILITÉ. s. f. Qualité d'une chose à laquelle on ne peut résister.

IRRÉSISTIBLE. adj. des 2 genres. À quoi on ne peut pas résister. *Charme irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT. adverb. D'une manière irrésistible. *Il est entraîné irrésistiblement.*

IRRÉSOLU, UE. adj. Qui a peine à se résoudre, à se déterminer. *Un homme irrésolu. Un caractère, un esprit irrésolu. Il y a trois jours que je suis irrésolu sur cette affaire. Il n'a montré dans cette discussion qu'une raison timide et irrésolue.*

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une manière irrésolue et incertaine.

IRRÉSOLUTION. s. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu, qui ne prend point de résolution. *C'est un état fâcheux que celui de l'irrésolution. Il est dans des irrésolutions perpétuelles.*

IRREVÈREMENT. adverb. Avec irrévérence.

IRREVÈRENCE. s. f. Manque de respect, de révérence. *Grande, extrême irrévérence. Quelle irrévérence! Il se fait, il se commet mille irrévérences dans les Eglises.*

IRREVÈRENT, ENTE. adj. Qui est contre le respect, contre la révérence qu'on doit. Il ne se dit bien qu'en matière de Religion et des choses saintes. *Être dans une posture irrévérente. Des discours irrévérents, des manières irrévérentes.*

IRREVOCABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irrévocable. *L'irrévocabilité des jugemens, des décrets de Dieu.*

IRREVOCABLE. adject. des 2 genres. Qui ne peut être révoqué. *Serment irrévocable. Loi irrévocable. Donation irrévocable. Arrêt irrévocable. Les décrets de Dieu sont irrévocables.*

IRREVOCABLEMENT. adv. D'une manière irrévocable. *Cela a été décidé irrévocablement.*

IRRIGATION. s. f. Arrosement des prés, des terres, par des rigoles ou saignées tirées d'une rivière, d'un ruisseau, etc. *Canaux d'irrigation.*

IRRITABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irritable. *L'irritabilité des fibres, des humeurs, du caractère.*

Tome I.

IRRITABLE. adj. des 2 genres. Qui s'irrite facilement. Il ne se dit guère que dans la phrase suivante : *Il a le genre nerveux irritable.*

IRRITANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui casse, qui annule. *Décret irritant.*

On appelle *Condition irritante*, Une condition tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte seroit nul, si elle n'étoit pas remplie.

IRRITATION. s. f. Action de ce qui irrite les humeurs et les membranes. *Ce remède purge par irritation.*

Il signifie aussi *L'état des humeurs irritées. Les humeurs sont dans une grande irritation. Il ne faut point purger pendant l'irritation des humeurs.*

IRRITER. v. a. Mettre en colère. *N'irritez pas cet homme-là. Nos péchés ont irrité Dieu. On vous a irrité contre moi. Irriter un lion, un taureau.*

On dit, *Irriter la colère de quelqu'un*, pour dire, L'augmenter, l'aigir. *Au lieu d'apaiser sa colère, vous l'irritez encore.*

Il signifie aussi, *Provoquer, exciter. Les sauces irritent l'appétit. Le jambon irrite la soif. Les objets irritent le désir.*

On dit figurément, avec le pronom personnel : *La mer commence à s'irriter. Nos maux s'irritent en vieillissant. Son opiniâtreté s'irrite par les obstacles.*

Il s'emploie aussi en Physique et en Médecine, et se dit Des humeurs qui deviennent plus âcres, et qui sont dans un mouvement extraordinaire; ou des membranes qui sont picotées par les humeurs. *Le vin irrite les fluxions. Les liqueurs fortes irritent la goutte. Cette humeur irrite la membrane.*

On dit aussi : *Irriter la fièvre, la maladie. Son mauvais régime a irrité le mal.*

IRRITÉ, ÊTE. participe.

On dit figurément, *Les flots irrités, la mer irritée*, pour dire, La mer agitée par la tempête.

IRRORATION. s. f. Terme de Chimie et de Médecine. Arrosement.

IRRUPTION. s. f. Entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un Pays, ordinairement accompagnée de dégât et de ravage. *Grande irruption. Furieuse irruption. Soudaine irruption. Les ennemis firent une irruption en telle Province, etc. Ils ruinent tout le Pays par de continuelles irruptions. Cette frontière n'a pas de Place qui mette le Pays à couvert de l'irruption des ennemis.*

ISABELLE. adj. des 2 genres. Qui est de couleur moyennement entre le blanc et le jaune, mais dans lequel le jaune domine. Il se dit surtout Du poil des chevaux. Il y en a de plus clair, de plus doré, de plus foncé. *Couleur isabelle. Cheval isabelle. Ruban isabelle.*

Il se prend aussi substantivement, et est masculin. *Voilà un bel isabelle. Isabelle clair. Isabelle brun.*

ISCHION. (os) s. m. (CH ont le son de K dans ce mot et dans les deux suivants.) Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un des trois os qui forment les os innominés. *L'os de la cuisse est emboîté dans l'os ischion.*

ISCHURÉTIQUE. adj. des 2 genres. Terme de Médecine. Il se dit Des remèdes propres à guérir l'ischurie.

ISCHURIE. s. f. Terme de Médecine. Suppression totale d'urine.

ISIAQUE. adj. Il ne se dit qu'en parlant d'Un célèbre monument de l'Antiquité, sur lequel sont représentés les mystères d'Isis. *La table isiaque est à Turin, et a été gravée.*

ISLAMISME. s. m. Nom que prend le Mahométisme. Il se dit aussi relativement aux Pays Mahométans, dans le même sens que Chrétienté par rapport aux Chrétiens.

ISOCELE. adject. des 2 genres. Terme de Géométrie. Il se dit principalement d'Un triangle qui a deux côtés égaux. *Triangle isocèle.*

ISOCHRONE. adj. des 2 genres. (On prononce *Isocrone*.) Terme relatif dont on se sert en Mécanique, pour signifier Des mouvements qui se font dans le même temps. *Vibrations isochrones.*

ISOLER. v. a. Faire qu'un corps ne tienne à aucun autre. *Pour isoler son Palais, il a fait abattre toutes les maisons qui y tenoient.*

On dit, *S'isoler*, pour dire, Se séparer de la société. *Cet homme trouve moyen de s'isoler au milieu de la Cour.*

ISOLÉ, ÊTE. participe. Il est plus en usage que son verbe. *Cet Hôtel est entouré de quatre rues, il est isolé.*

On appelle aussi *Une colonne isolée*, une statue isolée, Une colonne, une statue qui ne tient point au mur du bâtiment.

On dit figurément et familièrement, *Un homme isolé*, pour dire, Un homme libre, indépendant, qui ne tient à rien. Il se dit aussi d'Un homme à qui personne ne s'intéresse.

ISOMÉTRIE. s. f. Opération d'Arithmétique et d'Algèbre, par laquelle on réduit deux ou plusieurs fractions à un même dénominateur. On ne s'en sert guère aujourd'hui. On dit communément, *Réduire les fractions au même dénominateur ou à la même dénomination.*

ISOPÉRIMÈTRE. adj. des 2 genres. Terme relatif dont on se sert en Géométrie, pour signifier Des figures dont les circonférences sont égales. *De toutes les figures isopérimètres, le cercle est celle qui a le plus de surface.*

ISRAËLITE. s. m. On ne met pas ici ce mot comme un nom de Nation, mais parce qu'il entre dans cette phrase, *C'est un bon Israélite*,

dans laquelle il signifie, Un homme simple et plein de candeur.

ISS

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des lions, aigles, et autres animaux dont il ne paroît que la tête et une petite partie du corps.

ISSU, UE. participe du verbe Issir, qui n'est plus en usage. On ne s'en sert que pour signifier, Venu, descendu d'une personne ou d'une race. De ce mariage sont issus tant d'enfans. Il est issu de la race de... Elle est issue des Comtes de... Issu du sang des Rois. Issu d'un père malheureux. Issu de bas lieu.

On appelle Cousins issus de germain, Les enfans de deux cousins germains. N'est son cousin issu de germain. On dit aussi absolument, Ils sont issus de germain.

ISSUE. s. f. Sortie, lieu par où l'on sort. Ce logis n'a point d'issue sur le derrière. Il a issue en telle rue. Il boucha toutes les issues de cette maison. Ce Château a des issues secrètes. Cette eau n'a point d'issue.

On dit aussi, Les issues d'une Ville, d'une maison, pour dire, Les dehors et les environs. Et en ce sens il ne se dit guère qu'au pluriel. Cette maison de campagne a de belles issues.

On dit adverbiallement, A l'issue du Conseil, à l'issue du Sermon, à l'issue de la Grand-Messe, à l'issue du dîner, pour dire, À la sortie du Conseil, du Sermon, etc.

Il signifie figurément, Succès, événement. Bonne issue. Mauvaise issue. Heureuse issue. Il faut voir quelle issue aura cette affaire. Nous en attendons l'issue. Cela dépend de l'issue de cette guerre. On attendoit l'issue du combat.

Il signifie aussi, Moyen, expédient pour sortir d'une affaire. Je ne vois point, je ne trouve point d'issue à cette affaire.

On appelle Issues, Les extrémités et les entrailles de quelques animaux, comme les pieds, la tête et la queue, le cœur, le foie, le poulmon, la rate, etc. Une issue d'agneau.

IST

ISTHME. s. masc. Langue de terre qui joint deux terres, et qui sépare deux mers. L'isthme de Corinthe. L'isthme de Panama.

ITA

ITA EST. Expression empruntée du Latin, qui signifie, Il est ainsi. On s'en sert en quelques formules du Palais.

ITALIQUE. adj. des 2 genres. Terme d'Imprimerie. Caractère différent du caractère Romain, et un peu couché. Il y a beaucoup de Livres imprimés en lettres italiques.

Il se prend aussi substantivement. Voilà un bel italique. Ordinairement on se sert de l'italique pour imprimer ce que l'on veut distinguer du reste du discours.

ITE

ITEM. adv. Mot pris du Latin. De plus. On s'en sert dans les comptes, dans les états que l'on fait. J'ai donné tant pour cela, item pour cela...

Il est quelquefois substantif, et signifie, Un article d'un compte. C'est un bon item. Voilà bien de petits item. En premier item. Il est familier dans ces exemples.

On dit familièrement, Voilà l'item, pour dire, Voilà de quoi il s'agit, Voilà le point de la difficulté.

ITERATIF, IVE. adjectif. Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois. Faire des mandemens iteratifs. Commandemens iteratifs. Iterative défense. Iteratives remontrances. Il n'est d'usage qu'en termes de Pratique.

ITERATIVEMENT. adv. Pour la seconde, troisième ou quatrième fois. On l'a sommé iterativement.

ITERATO. Terme de Palais. Arrêt ou Sentence d'iterato. C'est un jugement portant contrainte par corps après les quatre mois, pour dépens excédant la somme de deux cents livres.

ITI

ITINÉRAIRE. s. masc. Mémoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un Pays à un autre, et quelquefois aussi des choses qui sont arrivées à ceux qui en ont fait le chemin. Bon itinéraire. Curieux itinéraire. Itinéraire fidèle, exact. Il n'est guère d'usage que lorsqu'on parle de certains voyages anciens. Itinéraire d'Antonin. Itinéraire de la Terre-Sainte.

On appelle aussi Itinéraires, Certaines prières marquées dans les Livres d'Eglise pour ceux qui voyagent. L'itinéraire des Clercs.

ITY

ITYPHALE. s. f. Espèce d'amulette que les Anciens portoient au cou, comme un préservatif contre les maladies et contre les mauvais desseins.

IVE

IVE MUSQUÉE, IVETTE ou CHAMEPITYS. s. f. (On prononce Camépitys.) Plante rampante, et dont les feuilles et la fleur ont la forme et l'odeur de celles du Pin; ce qui fait qu'on la nomme en Grec, Chamépitys, petit Pin. Elle a un goût amer, accompagné d'un peu d'acrimonie. L'ive est chaude, incisive et détensive.

IVO

IVOIRE. s. m. Dent d'éléphant. On n'appelle cette dent ivoire, que quand elle est détachée de la mâchoire de l'éléphant pour être mise en œuvre. Morceau d'ivoire. Crucifix d'ivoire. Table d'ivoire. Cet ivoire est bien blanc. Tourner en ivoire. Travailler en ivoire.

IVR

IVRAIE. s. f. Voyez IVROIE.

IVRE. adj. des 2 g. Qui a le cerveau troublé par les fumées et par les vapeurs du vin ou de quelque autre boisson. Il est ivre, il chancelle. Il est si ivre qu'il ne sauroit desserrer les dents.

On dit proverb. Être ivre mort, pour dire, Être ivre au point qu'on a perdu tout sentiment. On dit dans le même sens, populairement, Être ivre comme une soupe.

IVRE, se dit figurément De ceux qui ont l'esprit troublé par les passions. Être ivre d'ambition. Être ivre de vanité. Être ivre d'orgueil.

IVRESSE. s. f. L'état d'une personne ivre. Il n'est pas encore revenu de son ivresse. Ivresse de bière, de cidre, etc.

Il s'emploie dans le sens figuré. L'ivresse des passions, des grandeurs, des succès. Dans l'ivresse du plaisir, de la joie.

IVRESSE, se dit aussi quelquefois De l'enthousiasme de la Poésie. La docte ivresse.

IVROGNE. adj. Qui est sujet à s'enivrer ou à boire avec excès. Un valet ivrogne.

Il est aussi substantif. Un grand ivrogne. Un franc ivrogne. Un vieil ivrogne. C'est un ivrogne.

IVROGNER. v. n. Boire avec excès et souvent. Il est tous les jours dans les cabarets à ivrogner. Il ne fait point d'autre métier que d'ivrogner. Il est populaire.

IVROGNERIE. s. f. Habitude de s'enivrer. L'ivrognerie de cet homme mérite punition.

Il se dit au pluriel De l'action même de s'enivrer. Cette femme a beaucoup à souffrir des ivrogneries de son mari.

IVROGNESSSE. s. f. Femme sujette à s'enivrer. C'est une ivrognesse, une vieille ivrognesse. Il est populaire.

IVROIE ou IVRAIE. s. f. Espèce de mauvaise herbe qui croît parmi le froment, et qui produit une graine noire. Un champ plein d'ivroie. Arracher l'ivroie.

On dit figurément, Séparer l'ivroie d'avec le bon grain, pour dire, Séparer la mauvaise doctrine d'avec la bonne, ou les méchants d'avec les bons.

IXI

IXIA. s. f. Plante bulbeuse dont la fleur, qui est très-belle, paroît dans le printemps.